la terre de chez nous

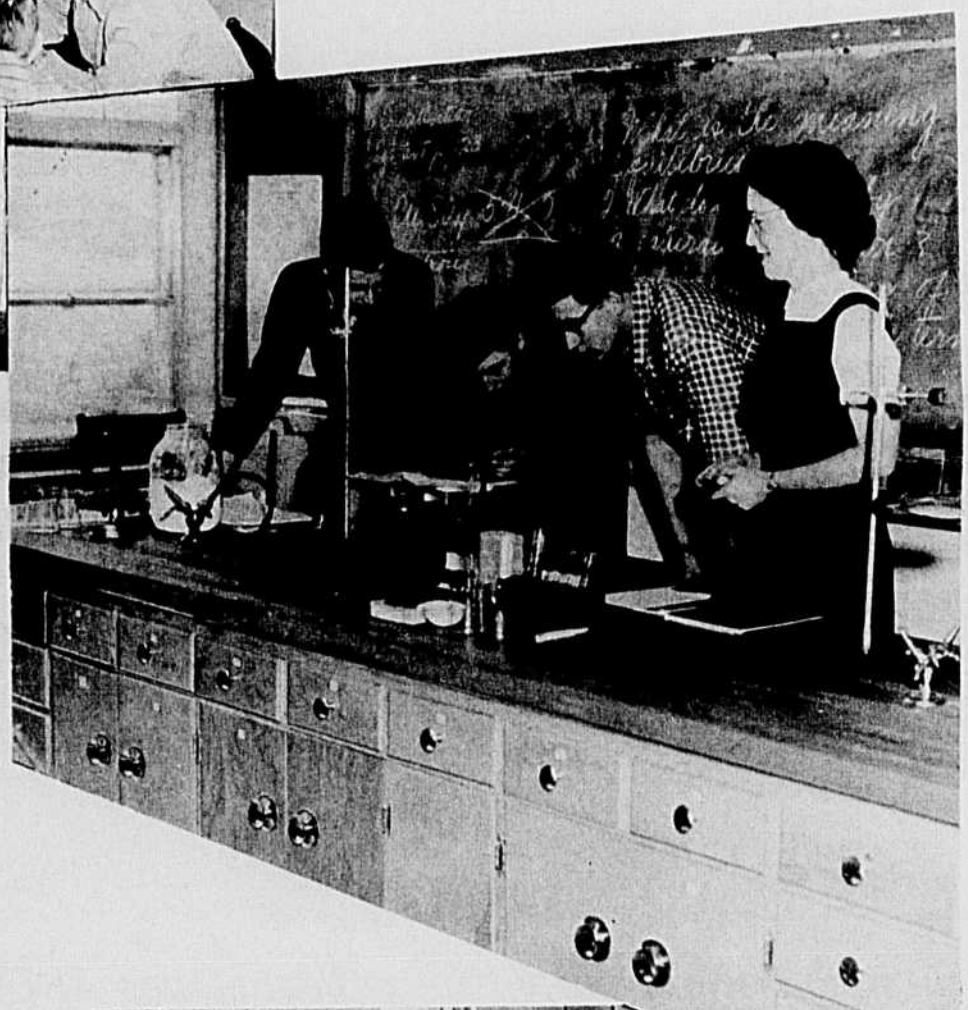
LE SEUL HEBDOMADAIRE AGRICOLE FRANÇAIS D'AMÉRIQUE

366 QN-2979-5-5
BIBLIOTHEQUE DE LA
LEGISLATURE,
HOTEL DU GOUVERNEME
QUEBEC 4, P.Q.

Port payé à Montréal

Vol. XXXVI – No 47 – Montréal, 17 février 1965





L'enseignement professionnel AGRICOLE

pages
15
16
17
18
19
24

Rapport conjoint de l'UCC, de l'UCFR et de l'UCERQ au Comité d'étude de l'enseignement professionnel agricole

Les oignons font parler d'eux en Ontario
– PAGE 2 –

●

Notre éditorial :
Le vrai visage d'un exploiteur
– PAGE 3 –

●

Le lait et les Affaires
– PAGE 3 –

●

La crise des prix des oeufs s'aggrave
– PAGE 11 –

●

La politique laitière nationale des producteurs
– PAGES 7-8-9 et 12 –

●



(Photos Office du Film du Québec)

Il ne s'agit pas de fromage du Québec

Mais d'oignons de l'Ontario

Il est regrettable que des gestes de personnes irresponsables menacent de nous faire perdre notre marché des oignons en Grande-Bretagne.

Des oignons de qualité médiocre ont été expédiés outre-mer récemment qui ont contribué à donner aux acheteurs britanniques une fausse image de la production ontarienne. Telle est la déclaration faite au "Rural Co-operator" par le président du secteur des oignons, de l'Association des producteurs de fruits et légumes de cette province, M. Charles Srokosz.

Cette année, ajoutait le même personnage, les oignons canadiens ont perdu un peu de leur éclat outre-mer parce que certains commerçants ont manifesté plus d'empressement à remplir leurs commandes qu'à expédier la meilleure qualité possible. Ces commerçants avaient été pourtant avertis de vendre sur le marché domestique les oignons de qualité moindre et de ne vendre outre-mer que les "very best" -- les meilleurs qui soient. Or, on constate maintenant qu'environ 10% des 900,000 sacs (de 50 livres) livrés outre-mer depuis septembre étaient des oignons appartenant à des variétés inférieures quant à la conservation en entrepôt.

Et M. Srokosz de formuler la crainte suivante: "Nous nous exposons à perdre complètement le marché britannique si nous négligeons de nous en tenir aux normes et catégories qui guident habituellement nos exportations en G.-B."

AFFAIRE DE PRIX

Il se pourrait que la récolte d'oignons 1964-65 soit passablement profitable à la plupart des producteurs, dit-on. Tôt dans la saison les prix ont monté à $1.25 le sac de 50 livres et n'ont pas fléchi depuis. Producteurs et commerçants doivent toutefois se rendre compte qu'il aurait été impossible de maintenir ce prix sans l'existence d'un important débouché en G.-B.

C'est à cette fin, continue le président, qu'on a tenté ces dernières années de former un office de vente des oignons. Mais nous avons rencontré des objections des producteurs de certaines régions, dit-il. Or, des oignons de certaines de ces régions d'opposition ont été expédiés en Grande-Bretagne avec les risques et dangers que l'on connaît.

Pour bien montrer l'influence bénéfique que pourrait exercer un tel office de vente, M. Srokosz a cité l'exemple d'un office volontaire d'une petite région horticole d'Ontario. Une agence semblable sur le plan provincial contribuerait grandement à améliorer la qualité des oignons et à faire une sélection soignée du produit à un marché d'exportation dont nous avons absolument besoin, conclut-il.

Rappelons-le en terminant: Il est heureux que les auteurs de cette méprise (vis-à-vis le marché britannique) soient des producteurs d'oignons de l'Ontario non des producteurs de fromage du Québec.

"... des camions qui en arrachent", dit M.H. Daigneault, de St-Michel (P.Q.)



Les cultivateurs bénéficient durant toute l'année des CHEVROLET

"puissance-travail"



M. Daigneault nous écrit: "Nous cultivons une ferme de 225 acres, pour la production des fruits et légumes.

"Pour transporter notre marchandise à notre marché central, nous utilisons 3 camions Chevrolet. Nous employons les camions Chevrolet pour ce commerce depuis 1954. Au plus fort de la saison, ces camions travaillent 20 heures par jour, et nous les chargeons toujours au maximum.

"Les camions Chevrolet sont les meilleurs. Notre Chevrolet 1956 a fait 110,000 milles en exigeant seulement une réparation des soupapes. Les moteurs fournissent une grande puissance, et c'est de cela que nous avons le plus besoin. Nous conduisons durement nos camions durant toute l'année, et pourtant nous n'avons jamais de difficultés. Les châssis sont forts et la suspension est vraiment bonne. L'embrayage, la transmission, les arbres de transmission, et le pont arrière sont assez résistants pour le transport dans les champs et les terrains mous.

"Nous recommandons les camions Chevrolet à tous les cultivateurs qui utilisent un camion pour un travail comme le nôtre. Les Chevrolet donnent de bonnes performances et sont très économiques à l'usage".

Les Chevrolet "puissance-travail" sont avantageux dans tous les transports, y compris les vôtres! Allez voir aujourd'hui même le concessionnaire des camions Chevrolet.

CHEVROLET

LES CHEVROLET 65 "PUISSANCE-TRAVAIL" RÉSISTENT À LA TÂCHE, TRAVAILLENT DUR !

Chevrolet Motor Division, General Motors

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
en tous pays
MARION, MARION, ROBIC & BASTIEN
2100, rue Drummond
MONTREAL 25

la Terre
Propriété de L'UCC - Fondé en 19
515, avenue Viger, Montréal
Tél. 288-4265
"Le seul hebdomadaire agricole français d'Amérique"

DIRECTEUR:
Paul-Henri Lavoie, B.S.A.
CHEF DE LA REDACTION:
Jacques Laliberté

Membre de l'Audit Bureau of Circulation

Composition/Montage
LITHOGRAPHIE RIVE SUD
IMPRIMERIE MONTREAL OFFSET
Inc.

Publié le mercredi de chaque semaine
Abonnement:
1 an, $1 – 3 ans, $2 – 5 ans; $3

Le Ministère des Postes, à Ottawa, a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

Editorial

LE VRAI VISAGE D'UN EXPLOITEUR

Les cultivateurs sont réalistes. Ils gardent toujours les deux pieds bien à terre. Ainsi, lorsqu'ils sont aux prises avec un problème, ils en recherchent les diverses solutions: à court et à moyen termes ainsi qu'à long terme. Cette attitude se vérifie encore davantage lorsqu'il s'agit de l'action collective des cultivateurs. Elle se retrouve dans la récente politique laitière nationale adoptée par les producteurs, à Regina. En effet, cette politique comporte tout d'abord une série de mesures pour chacun des principaux produits laitiers, formant un ensemble cohérent et visant à assurer aux producteurs laitiers un strict minimum, pour le moment, de la part du gouvernement d'Ottawa. Puis, il est prévu qu'une régie ou un office national des produits laitiers et des organismes correspondants sur le plan des provinces ou des régions viendront en quelque sorte se substituer aux politiques à court terme, dès qu'ils seront en mesure de jouer leur rôle.

Or, de tels organismes ne peuvent être efficaces que si les industriels laitiers acceptent honnêtement de jouer le jeu. On avait, jusqu'à maintenant, l'impression qu'ils étaient d'accord sur une telle orientation. Mais voici que le chat sort du sac. Le discours prononcé par le président du Conseil National de l'industrie laitière du Canada (organisme représentant les industriels laitiers) au congrès des producteurs, à Regina, nous fixe joliment sur les intentions et surtout la sincérité de ces messieurs. Repassons-en les principaux points afin d'avoir une idée de ce qu'on peut attendre de certaines gens lorsqu'il s'agit de mettre de l'ordre dans des secteurs de l'agriculture et d'accorder justice aux cultivateurs.

Le président des industriels déclare tout d'abord que le consommateur paie relativement bon marché les produits laitiers. Mais il s'empresse de mettre en garde contre toutes corrections quelque peu logiques de ce côté, sous prétexte que les fabricants de substituts en tireraient avantage et qu'il pourrait en résulter une certaine réticence du consommateur à l'endroit des produits laitiers et, conséquemment, une réduction des ventes. N'est-ce pas en quelque sorte un aveu du manque d'agressivité de la part des industriels laitiers qui préfèrent rogner sur la part du producteur plutôt que d'adopter les mesures voulues pour convaincre le consommateur de la valeur réelle des produits laitiers et l'amener à payer un prix approprié? . . .

Mais, au lieu de cela, M. le président des industriels endosse une formule qui n'obligera pas les intermédiaires au moindre effort tout en assurant une certaine compensation aux producteurs. Il se prononce donc en faveur de l'extension des paiements d'appoint aux producteurs, en vue d'assurer une augmentation suffisante de la production du lait pour répondre à la demande. En somme, il veut bien bénéficier de tous les avantages de la supposée loi de l'offre et de la demande, mais n'en accepte aucun des risques.

Le président des industriels laitiers ouvre vraiment son jeu lorsqu'il s'oppose catégoriquement à la mise sur pied d'organismes provinciaux et nationaux de mise en marché ayant les pouvoirs de contrôler la production, d'établir des quotas et de fixer les prix ainsi que de jouer un rôle dans l'exportation et l'importation des produits laitiers. Selon lui, non seulement une telle formule est "irréalisable et inacceptable mais elle pourrait avoir un effet néfaste sur l'ensemble de l'industrie laitière". Il reprend alors le refrain bien connu de la pseudo liberté d'entreprises et de tous les bobards du genre pour affirmer que la politique à long terme réclamée par les producteurs "pourrait être d'une nature intolérable tant pour les entreprises privées que coopératives". Imaginez qu'il va jusqu'à demander, dans son discours, si les "présentes imperfections ne sont pas le résultat de trop de contrôle plutôt que de trop peu".

Ce serait triste à pleurer si ce n'était ridicule à mourir de rire, une telle affirmation dans la bouche du président des industriels laitiers du Canada! Surtout, lorsqu'à travers tout cela, on sent constamment la menace que peuvent représenter les substituts des produits laitiers et les appels répétés à un "statu quo" à peine amélioré qui se glissent partout dans ce fameux discours. La trouvaille de M. le président des industriels laitiers, c'est que les différentes parties intéressées soient davantage représentées sur les organismes actuels, ce qui veut dire, en fait, aucun changement véritable si ce n'est des occasions additionnelles de parlotes et de pressions! Bien entendu, M. R. McCrea, le fameux président en question, ne manque pas de donner en passant la taloche traditionnelle à ceux qu'il considère comme des producteurs de lait à temps partiel, comme si tout était immuable en ce domaine et que le nombre de vaches que possèdent certains producteurs, à l'heure actuelle, était de l'ordre des dogmes!

L'honorable Harry Hays, ministre de l'Agriculture à Ottawa, vient de faire une tournée en Nouvelle-Zélande et en Australie. Il a dû se rendre compte que dans ces pays qui ne sont tout de même pas communistes ni même véritablement socialistes, des moyens sont adoptés en vue d'empêcher l'exploitation constante des plus faibles par les plus forts. Il existe également des exemples dans nombre d'autres pays où le cultivateur est en mesure d'obtenir sa juste part au sein de structures appropriées, sans que la sacro-sainte liberté de commerce ne soit disparue. Celle-ci est simplement mise à la raison.

Les cultivateurs ne se battent pas pour le plaisir de la chose. Ils sont disposés à collaborer avec tous ceux qui veulent le faire de bonne foi et en oubliant leurs intérêts mesquins. Mais ils n'entendent pas être dupes des belles déclarations et même des flatteries qui ne visent qu'à les endormir et à maintenir un état de choses qui doit absolument changer. Il leur faut malheureusement regarder les choses bien en face et voir les gens tels qu'ils sont. Or, le discours prononcé le 19 janvier 1965, à Regina, par M. McCrea, président du Conseil National de l'industrie laitière du Canada, démontre clairement que nombre de gens qui vivent de l'agriculture sans en être les premiers artisans (lorsqu'on scrute quelque peu attentivement leurs intentions, attitudes et comportements) présentent nettement des visages à deux faces!

Paul-Henri LAVOIE.

la ferme des champs

PAR D. E. GRANDPRÉ

LE LAIT ET LES AFFAIRES

L'importance de l'agriculture dans le monde des affaires, tel est le motif principal qu'a voulu illustrer cette année le Salon national de l'Agriculture à Montréal. Or, comme l'industrie laitière, surtout au Québec, est l'une des grandes parties constituantes de l'agriculture, il était impossible de l'ignorer. Voilà pourquoi un bon nombre de kiosques sont consacrés à illustrer le rôle important que joue un secteur ou l'autre de l'industrie laitière à la fois dans l'économie agricole et dans l'économie tout court.

Le principal étalage à cet égard est probablement celui du ministère de l'Agriculture du Canada. A l'aide de tableaux, de chiffres, de schémas et de graphiques, cet étalage a voulu présenter un tableau assez complet de l'apport du lait et de ses dérivés dans le monde agricole et dans le monde industriel à la fois.

A l'intention de ceux qui n'ont pas eu l'avantage de visiter ce kiosque du ministère fédéral de l'Agriculture, nous voulons en souligner ici les points vitaux, les points les plus essentiels du moins. Le lecteur trouvera peut-être cette statistique un peu sèche par bout, mais elle n'en est pas moins intéressante, voire captivante. Ne ferait-elle que vous démontrer que le producteur laitier demeure, individuellement parlant, l'un des plus gros des capitalistes au pays; et que la somme d'argent qu'il investit, individuellement toujours, dans son entreprise est la plus élevée de tous ceux qui ont quelque chose à voir avec l'industrie laitière dans son ensemble.

MOITIÉ DU MILLIARD

Des quelque 480,000 agriculteurs au pays environ 300,000 s'occupent d'industrie laitière et gardent un total de 3 millions de vaches. Il vous suffit d'un petit calcul pour constater que cela représente 10 vaches par ferme. Mais ce n'est là qu'une moyenne. Elle comprend tout aussi bien le producteur qui garde 4 vaches que celui qui en garde 40 par année; celui qui en garde 2 comme celui qui en garde 20.

En s'en rapportant aux chiffres de 1963, ces quelque 3 millions de vaches produisent 18.4 milliards livres de lait au cours d'une année. De ce chiffre environ 2 milliards de livres sont consommées à la ferme ou sur les lieux. Il en reste donc 16.4 milliards de livres acheminées dans les voies du commerce -- d'une valeur à la ferme d'un peu plus de $500 millions. C'est à peu près la moitié du milliard de dollars, valeur estimée du lait et de ses dérivés, une fois rendus sur la table du consommateur.

CAPITAL DE $50,000.

De toute évidence, la moyenne des producteurs laitiers ne saurait investir un capital de $50,000 ou plus sur leur ferme. Nous venons de le voir en effet, la ferme moyenne laitière compte à peine 10 vaches.

Pour illustrer ce qu'est une bonne ferme laitière typique, mais au-dessus de la moyenne, répétons-le, le tableau en choisit une de 25 vaches, dont le capital est de $50,000, soit environ $2,000 par vache -- valeur de la vache de l'équipement, de l'outillage, du logement, de la nourriture, enfin tout compté. Recettes annuelles d'une telle ferme: $4,300.

Mais, à partir d'ici, quelques-uns des chiffres de l'étalage commencent à dévoiler certains aspects intéressants de l'industrie laitière.

Disons d'abord que chaque consommateur canadien affecte $50. en moyenne de son revenu annuel à l'achat de produits laitiers. Encore là, c'est une moyenne, certains en achètent pour au-delà de $100; d'autres pour moins de $25. par année.

$30 CONTRE $70

Le point qu'il importe de mettre en lumière, c'est pour fournir au consommateur une valeur de $50. de produits laitiers, le producteur investit ou fait une mise de fonds de $70. Par ailleurs, la mise de fonds ou de capitaux du transformateur, pour fournir au consommateur cette valeur de $50. annuellement de produits laitiers ne s'élève qu'à $30. Une simple soustraction et vous arrivez au résultat suivant la différence entre les deux mises de fonds pour nourrir chaque consommateur est donc de $40. En d'autres termes, les capitaux investis dans une ferme laitière atteignent au-delà du double de la mise de capitaux investis dans une usine de transformation laitière pour nourrir le même consommateur.

C'est là un argument très convaincant pour réfuter les prétentions des exploitants d'usines laitières que leurs investissements sont tellement élevés qu'ils ne peuvent payer davantage pour leurs approvisionnnements de laits industriels. Le même argument peut servir à l'égard des laiteries dont les machines de pulvérisateur et d'embouteillage peut être imposant, mais qui ne sont pas tellement coûteuses par consommateur.

SALAIRE DE $3,700

Selon les chiffres utilisés par le Ministère pour son étalage, on compte au Canada 1,720 usines laitières qui emploient 33,000 travailleurs. Rappelons que ces usines transforment 16.4 milliards de livres de lait qui, à la ferme, rapportaient un peu plus de $500 millions. Or, après transformation, la valeur de cette quantité de lait est presque doublée; on l'estime alors à $900 millions. De là, à la table du consommateur, il ne manque que $1 million pour arriver à ce chiffre imposant et ronflant souvent cité : l'industrie laitière en est une d'un milliard de dollars. Mais rappelons en passant que ce milliard de dollars ne tombe pas entièrement dans la chaudière ou le bidon à lait.

Le travailleur d'une usine laitière gagne une moyenne de $3,700 par année. C'est là, on en convient loin d'être un salaire exorhitant pour un père de famille surtout, il n'en représente pas moins un salaire relativement élevé (par rapport à ce que reçoit le cultivateur) et voici pourquoi : cet employé n'a à investir aucun capital, et ce contrairement au cultivateur.

ACHATS DU PRODUCTEUR

Sautons d'autres chiffres qui ne manquent pas d'intérêt : la répartition de la production laitière par province; les pourcentages de lait convertis en divers produits ainsi que la consommation de lait nature et de chacun des dérivés du lait.

Terminons plutôt en donnant un aperçu des services et des biens que doivent acheter les producteurs et les sources d'em-

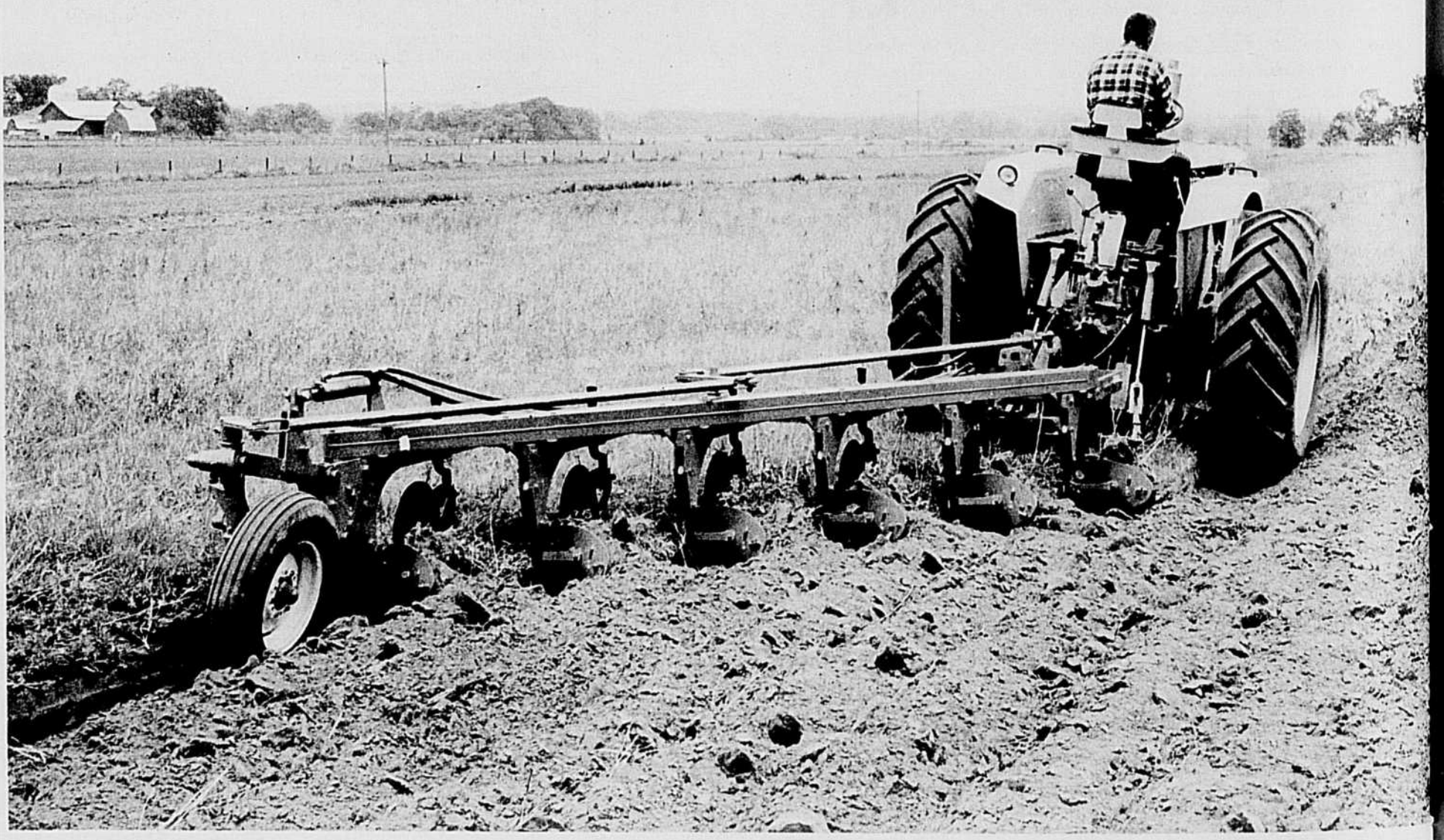
(suite à la page 30)

Instruments de culture CASE®

PLUS DE PUISSANCE

— plus de profits

Le nouvel assortiment 1965 Case d'Instruments de Culture a été conçu et fabriqué pour tenir tête aux tracteurs plus rapides et plus forts d'aujourd'hui. En fait, un puissant Tracteur Case et les solides Instruments de Culture Case forment la combinaison idéale pour abaisser les coûts d'opération en carburant, main d'oeuvre et temps.
Cette année, pour grossir vos profits, attelez à votre puissant tracteur les Instruments de Culture Case qui lui conviennent parfaitement. Allez voir SANS TARDER votre vendeur Case et faites le meilleur achat imaginable!



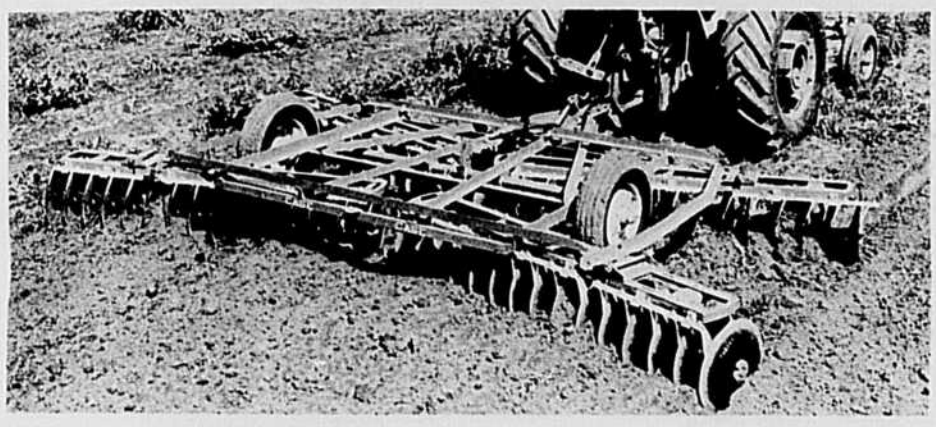
Charrues à versoir Case Série J — Construites pour s'accommoder des sols et des débris abondants; vous donnent la capacité et la performance d'une grosse charrue avec la facilité de manoeuvre d'une charrue portée. La contrôle hydraulique à distance et indépendant, pour la direction de la roue arrière, vous permet des virages fermes à droite ou à gauche et des transports rapides, sans oscillations sur les routes. Le raccordement au tracteur s'opère vivement, sans levage, sans effort. A votre choix: 4 ou 5 socs, 14 ou 16 pouces ou 6-16. Soc arrière amovible!



Charrue portée Case MRB
Large gorge de 25 x 22 pouces. Ages déclenchés par boulon cisaillant afin de protéger les socs. Sont disponibles: 2 ou 3 socs, grandeurs 12, 14 ou 16 pouces.

Cultivateur Case R84.
Maintient une profondeur de travail uniforme grâce à l'action parallèle et indépendante des montants. Un grand disque stabilisateur de 18 pouces élimine les impulsions latérales. Travaille dans les rangs espacés de 28 à 40 pouces.





Herse à disques Case SA. *La bâti en torsion rigide nivelle buttes ou billons des rangées, mais possède quand même assez de "jeu" pour absorber sans dégât le chocs.*

Planteurs Case K montés sur barre-outils. *Se prête à des emplois multiples. Ce modèle "genre Erector" vous permet d'ajouter les accessoires voulus pour toute culture, tout espacement des rangs, tout genre de sol ou de plantation. Grandes trémies de 1½ minot et mécanisme précis de déversement pour toutes sortes de cultures.*



CASE®

J. I. CASE COMPANY TORONTO, CANADA

Ne manquez pas l'exposition chez votre vendeur Case... **C'EST POUR BIENTÔT!**

Le parlement à l'action :

.....L'AGRICULTURE... VUE DE QUÉBEC

Québec.- En adoptant en principe un budget supplémentaire de $37,679,600, l'Assemblée Législative permettait au gouvernement de diriger ces crédits sur trois fronts particuliers : la santé, le bien-être social et l'agriculture. En effet, une somme de $3,700,000 était requise par le ministre de l'Agriculture, M. Alcide Courcy, tandis que $9,-600,000 sont attribués au bien-être social et surtout aux allocations de tous genres, et $15,800,000 au département de la santé.

AIDE À LA PRODUCTION

Sur le budget spécial déposé par M. Alcide Courcy, au montant de $3,700,000 une somme rondelette de $3,500,000 sera affectée plus particulièrement à la production agricole et à la mise en marché des produits sous forme de subventions diverses. Le ministre réserve aussi $150,-000 pour l'aménagement des fermes et $50.000 à l'Office du crédit agricole pour solder des intérêts au bénéfice des cultivateurs. Quant aux détails sur ce budget, ils seront discutés lorsque la chambre basse entreprendra l'étude du grand budget annuel de la province.

L'INDUSTRIE ANIMALE

Devant le conseil canadien des salaisons, à Québec, le ministre de l'Agriculture a souligné que la grande préoccupation du ministère de l'Agriculture se canalisait vers la rentabilité du plus grand nombre possible de fermes du Québec et plus particulièrement vers l'industrie animale qui constitue 80 p. c. du revenu brut de la ferme. Et c'est pourquoi, le ministre, M. Alcide Courcy, poursuit comme objectif de rendre plus efficace les productions animales et de les adapter aux marchés disponibles.

UNE POLITIQUE ÉMISE

Le gouvernement du Québec entend intensifier les productions animales par l'amélioration de la qualité, l'accroissement des rendements par unité et l'augmentation du volume global de la production. Il est établi que 40 p.c. du revenu des cultivateurs dérivent de l'industrie laitière. Mais le ministère de l'Agriculture veut encore augmenter ce rendement, en proposant l'objectif de 8000 livres de lait par vache, annuellement. Pour ce faire, l'action portera vers l'insémination artificielle intensifiée des bovins par des reproducteurs reconnus, de telle sorte que, de 100,000. le nombre des bêtes à cornes inséminées chaque année atteindra et dépassera les 200,000.

LES DÉRIVÉS LAITIERS

Autre mesure préconisée par le ministre de l'Agriculture, M. Alcide Courcy : maintenir la production du lait nature au niveau de la consommation, réduire la production du beurre et augmenter celle des fromages. Sur ce chapitre de l'industrie laitière, le gouvernement tente d'orienter les cultivateurs vers la production du veau de marché mais encore faudra-t-il en améliorer la qualité. Les veaux "bons et choix" ne figuraient qu'à 24 p.c. de la production, en 1963, et il importe de porter la production à 50 p.c. Des procédés d'accouplement de vaches laitières à rendement faible avec des taureaux de type à boucherie doivent aussi produire une excellente qualité de bouvillons de type commercial.

DISTRICTS CHOISIS

A l'instar de la région abitibienne où se poursuivent des expertises concernant la production du boeuf de boucherie, le ministre de l'Agriculture, M. Alcide Courcy, vient de révéler que de nombreuses fermes et lots vacants seront convertis en pâturage communautaires pour cette spécialisation, notamment dans le Bas St-Laurent, les Cantons de l'Est et la vallée de la Gatineau. On sait que des études sont entreprises depuis deux ans sous le sigle de l'ARDA, non seulement en Gaspésie, mais également dans six comtés sud des Cantons de l'Est et dans la vallée de la Rouge, dans les Laurentides.

L'INDUSTRIE PORCINE

C'est aussi le désir du gouvernement de rencontrer sur le marché domestique les demandes des consommateurs touchant le porc. A cet effet, on note une diminution sensible dans la production porcine au Québec depuis 1963. Les besoins provinciaux se limiteraient à 380,000 porcs. Il s'agira de rencontrer cette limite mais de ne point la dépasser pour éviter un surplus de production, selon le ministre de l'Agriculture, M. Alcide Courcy.

LA PRODUCTION OVINE

D'ici cinq ans, l'objectif du ministère provincial de l'agriculture sera de doubler la production ovine au Québec, en favorisant la création de troupeaux de 100 brebis et plus par ferme spécialisée, notamment dans la Gaspésie, et l'Abitibi.

PRODUCTION AVICOLE

On constate que la production avicole s'est accrue trop rapidement en fonction du marché domestique, ce qui provoqua un surplus et un fléchissement des prix. La production des volailles représentait en 1963, plus de 15 p. c. du revenu agricole au Québec. La politique indicative du gouvernement auprès des cultivateurs les invitera à se spécialiser surtout dans la production d'oeufs commerciaux et de dindons, deux secteurs déficitaires actuellement.

LES TECHNIQUES MODERNES

Devant l'Assemblée Législative, à Québec, M. Alcide Courcy, a précisé que l'effort du ministère de l'Agriculture se porte sur l'équipement intellectuel des cultivateurs qui doivent digérer les nouvelles techniques modernes de production et assumer leurs responsabilités dans la commercialisation des produits agricoles. On escompte beaucoup sur les fils de cultivateurs qui peuvent compléter leurs connaissances aux instituts de technologie agricole à St-Hyacinthe ou à Sainte-Anne-de-la-Pocatière où les premiers diplômes seront décernés à la fin mai 1965. Déjà le ministère compte sur ces futurs techniciens agricoles comme auxiliaires auprès des agronomes de comtés, pour favoriser la vulgarisation agricole.

Les Travaux et les Jours, 21 février, 1h.30 p.m.:

La loi verte

Poursuivant une série de trois émissions inspirées par le congrès général de l'U.C.C. du mois d'octobre dernier, l'émission "les Travaux et les Jours" du 21 février prochain, à 1 h. 30 p. m. portera sur le projet de la loi verte. L'U.C.C. réclame une politique de parité de revenus des travailleurs agricoles avec ceux des travailleurs des autres secteurs de l'économie.

Gustave Larocque animera cette émission.

Pour sa part, Jean-Guy Roy nous entretiendra de l'actualité agricole de la semaine écoulée.

A la chronique horticole, Auray Blain nous parlera de la mise en végétation des Canna et des Begonia tubéreux.

39e cours à domicile

(Le ministère de l'Agriculture et de la Colonisation du Québec collabore financièrement à la publication des cours à domicile)

La commercialisation des produits agricoles



par le Dr Roger Perreault,
économiste, directeur du Service d'économie rurale de l'UCC

VIII-COMMERCIALISATION DU LAIT ET DES PRODUITS LAITIERS

(2e article)

UTILISATION

Au cours de la dernière décennie, au Québec, la fabrication de tous les produits laitiers s'est accrue, surtout celle du beurre, du fromage et de la crème glacée, celle-ci en particulier ayant doublée. (Graphique A).

En 1963, on utilisait 43% du volume total de la production laitière à l'état fluide (vente et consommation à la ferme) et 57% après transformation. Présentement ces memes utilisations absorbent respectivement environ 31% et 69% de la production. On vendait alors un peu plus de 34% de la production de lait à l'état nature et sous forme de crème, comparativement à 22.9% de nos jours.

De 1957 à 1963, plus précisément, le pourcentage de la production laitière vendu sous forme de lait et de crème à l'état frais, a fléchi de 27 à 22.9, soit de 4.1 (Ontario 3.8), et inversement celui de la production qui est transformée a grimpé de 64.3 à 69, soit de 4.7 (Ontario 4.2). (Voir Tableau 1).

Le pourcentage de la production totale de lait que l'on utilise sous forme de lait et de crème à l'état frais, oscille au cours de l'année entre un maximum, en février, d'environ 59% et un minimum en juin, de 15 à 16% au Québec, contre en Ontario, respectivement 44% et 23%.

C'est la conséquence de la variation saisonnière de la production puisque la consommation de lait frais est relativement constante au cours de l'année. De ce fait l'industrie de transformation hérite des problèmes épineux que pose l'irrégularité des approvisionnements.

Pour la même raison, le revenu du lait à la ferme (calculé en divisant le revenu monétaire provenant du lait et des produits laitiers - Farm cash income - par la production totale du lait au Québec) varie inversement et proportionnellement à la production de mois en mois au cours de l'année, ainsi que le démontre bien le Graphique B reproduit ici, tiré d'une étude inédite de M. Gérald Groulx, agronome, de Foster Advertising.

Maintenant, 93% du lait destiné à la consommation humaine est vendu après avoir été pasteurisé, et seulement 7% à l'état naturel. Il y a un fort mouvement en faveur de la pasteurisation obligatoire. A la suite de l'avénement sur le marché de la poudre de lait écrémé, l'écrémage à la ferme est en voie de disparaître.

VENTE DE LAIT NATURE

Au secteur de la vente de lait nature, la révision statistique comporte pour le Québec une correction qui renverse complètement l'orientation de la tendance puisque on obtient ainsi au lieu d'une augmentation de 194,187,000 livres, une baisse de 132,211,000 livres de lait, valant $5,262,000 (Voir Tableau 6).

Malgré un ralentissement de la croissance des ventes, l'Ontario, faisant en cela meilleure figure que le Québec, montre quand même une augmentation de 44,468,-000 livres de lait.

Pour l'ensemble du Canada, la correction de 1,070,963,000 livres (plus de cent millions de dollars) révèle une nouvelle orientation de la tendance puisque une augmentation apparente de 706,267,000 livres se transforme en une baisse réelle de 94,794,000 livres, baisse moindre, il est vrai, que celle subie par le Québec.

PRODUITS TRANSFORMÉS

Au Québec, les produits transformés exprimés sous forme d'équivalence en lait, constituaient en 1963, les pourcentages suivants de la production : beurre de crémerie 52%, fromage 11.4%, crème glacée, concentrés, etc., 5.6%. Les marchés de l'industrie laitière, mesurée en volume, sont donc par ordre: le beurre, le lait nature, le fromage, les laits concentrés et la crème glacée.

Mais le lait et la crème vendus ou consommés sur place valent ensemble autant que le beurre. Et si l'on fait abstraction de la consommation à la ferme, les produits transformés qui absorbent les trois-quarts (75%) de la production, n'ont que 65% de sa valeur à la ferme.

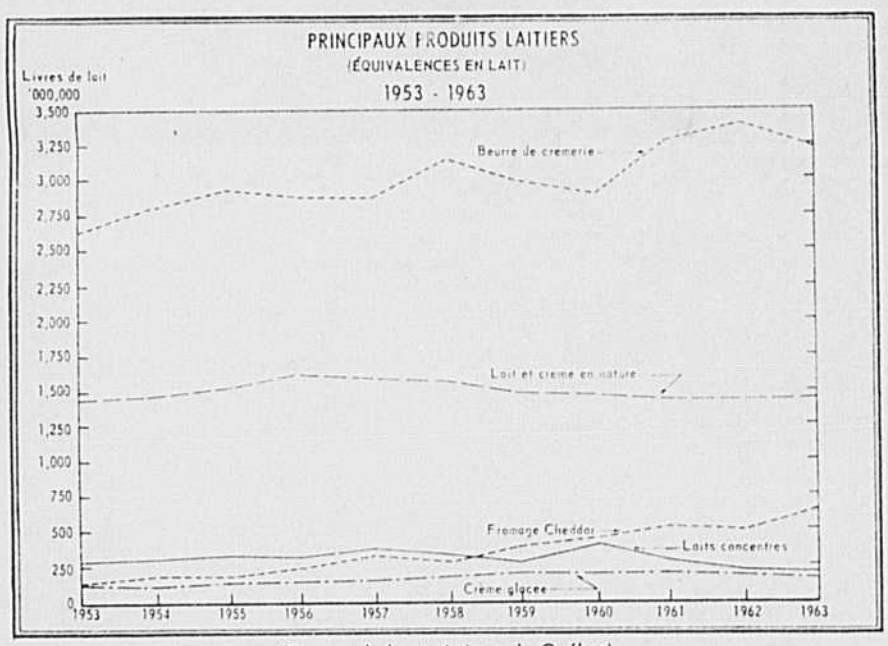
La transformation industrielle de la production laitière devance donc à grandes enjambées, la vente à l'état naturel. C'est un phénomène qui paraît difficilement réversible dans la conjoncture actuelle et qui pèsera de plus en plus sur l'orientation et la politique laitière, non seulement du Québec, mais aussi du Canada, puisqu'il a un caractère de généralité. De ce fait, le marché des laits industriels joue et jouera un rôle grandissant dans toute l'économie agricole, même si leurs prix sont inférieurs à ceux du lait nature, et peut-être, à cause de cela même.

QUALITÉ DU LAIT ET DES PRODUITS LAITIERS

Un Comité, qui a enquêté sur la qualité du lait et de produits laitiers en 1962-63 à la demande de la Régie des marchés agricoles du Québec, a conclu qu'il est urgent de prendre des mesures en vue d'améliorer la production du lait au point de vue hygiénique et de favoriser ainsi la vente de produits laitiers de haute qualité. D'après le rapport du Comité, ce sont deux conditions essentielles à l'augmentation de la consommation locale et au développement de marchés étrangers.

(A SUIVRE)

GRAPHIQUE "A"



(Bureau de la statistique du Québec)

TABLEAU 6

VENTE DE LAIT NATURE (000 LIVRES)

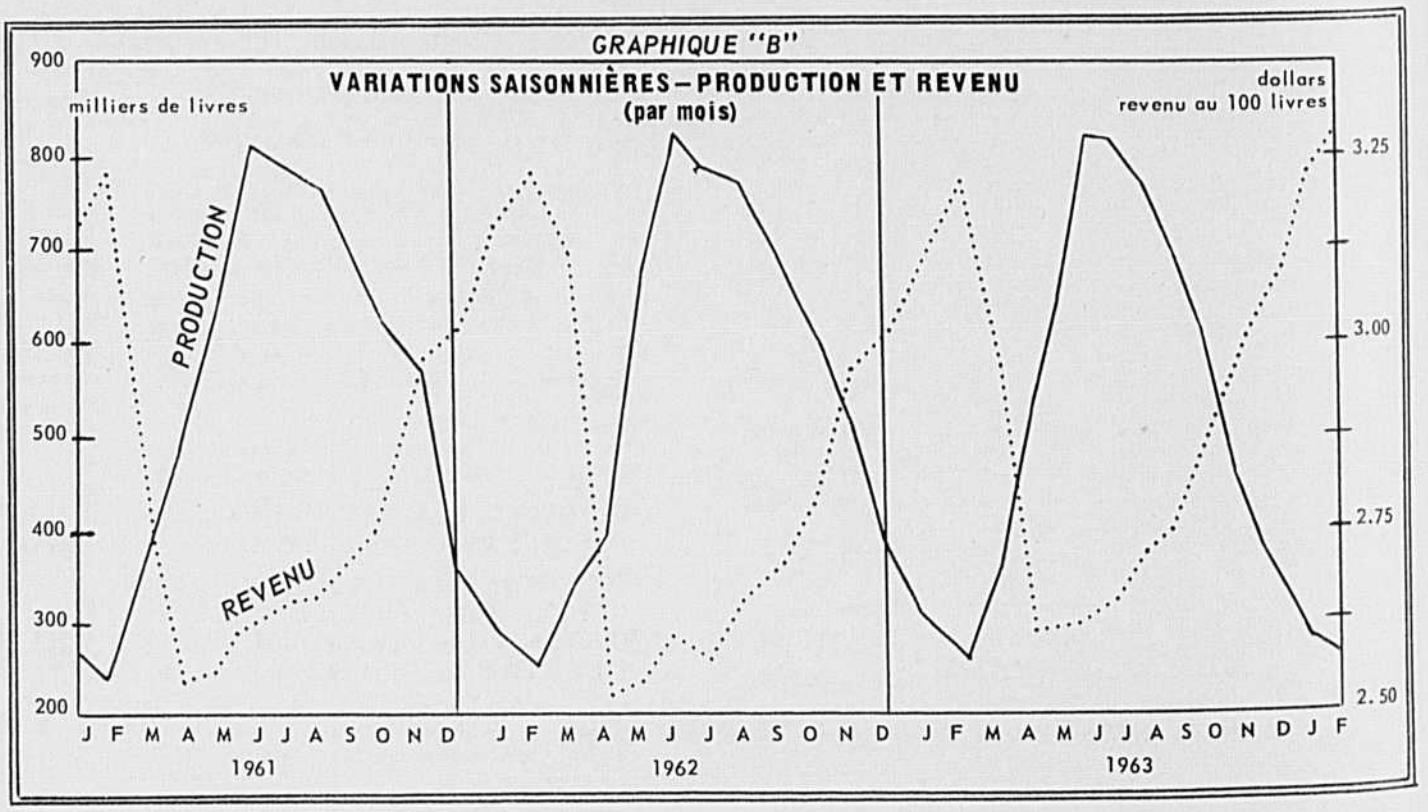
QUÉBEC		
1957		1,557,677
1962		1,415,814
1963		1,425,466
Diminution 1957-63:	-	132,211
ONTARIO		
1957		1,941,573
1962		1,962,985
1963		1,986,041
Augmentation 1957-63:		44,468
CANADA		
1957		5,116,669
1962		4,972,281
1963		5,021,875
Diminution 1957-63:	-	94,794

La livraison de décembre 1964 de la revue "Agriculture" publiée par la Corporation des Agronomes, renferme un excellent article intitulé "Nouvel aspect de l'industrie laitière".

M. RENE MONETTE, conseiller technique à la Régie des Marchés Agricoles du Québec, en est l'auteur. Il a bien voulu adapter son travail en vue de l'intégrer à notre présent cours à domicile.

R.P.

GRAPHIQUE "B"



La politique laitière nationale des producteurs

N.D.L.R. Depuis plusieurs années et surtout au cours des deux ou trois dernières, les organismes représentant les producteurs de lait du Canada ont multiplié les interventions en vue d'obtenir du gouvernement fédéral une politique laitière logique, c'est-à-dire susceptible d'assurer aux producteurs un revenu raisonnable et stable. Ces démarches portaient principalement sur le lait de fabrication.

Au cours des derniers mois, l'action des producteurs organisés se fit de plus en plus pressante et énergique. Qu'il suffise de mentionner les réactions suscitées par l'annonce des politiques laitières d'Ottawa pour l'année 1964-65 et les diverses pressions auxquelles fut soumis l'honorable Harry Hays, en vue de l'amener à un peu plus de raison. Mais ce fut en vain !

L'U.C.C. qui avait toujours joué un rôle important dans tout ce travail, se devait de redoubler d'efforts à la suite du mandat que lui avaient donné les cultivateurs du Québec, lors du dernier congrès général. Elle s'est attaquée résolument à la tâche en élaborant une politique et en mobilisant tous les autres organismes intéressés du Québec, en vue d'établir un fonds commun. puis les producteurs de l'Ontario furent invités à accorder leur concours, ce qu'ils firent avec empressement. Ainsi les deux plus grosses provinces productrices du pays étaient prêtes à engager la bataille.

Lors des assemblées agricoles nationales tenues pendant la dernière quinzaine de janvier, à Regina, la politique laitière nationale acceptée par le Québec et l'Ontario fut endossée à peu près intégralement, tout d'abord par la Fédération Canadienne des Producteurs Laitiers, ainsi qu'en fait foi la résolution reproduite ci-dessous. Puis, elle a été intégrée dans la politique générale de la Fédération Canadienne de l'Agriculture, comme on pourra le constater ci-après. Les producteurs du Québec et de l'Ontario étant les principaux intéressés et considérant que cette politique est un strict minimum, n'ont voulu laisser aucune chance de côté. C'est pourquoi, ils ont préparé à l'intention des députés de leurs provinces qui siègent au Parlement d'Ottawa, une lettre que nous reproduisons ci-après, afin de leur faire comprendre la situation et de s'assurer de leur appui.

Nous nous devons de rappeler que pour l'U.C.C., l'objectif d'un prix aux producteurs du Québec pour le lait de fabrication demeure celui établi par le dernier congrès général, soit $4,00 le cent livres de lait. Comme une politique appropriée de la part d'Ottawa constitue le premier et peut-être le plus important moyen d'atteindre cet objectif, tous les efforts sont d'abord tentés auprès du gouvernement fédéral. D'autres moyens sont considérés et seront définis en vue de combler la différence, s'il y a lieu, pour obtenir le $4.00. Il va de soi que toutes les mesures nécessaires seront prises pour qu'il en soit ainsi car, répétons-le, pour l'U.C.C., sa politique, c'est celle de $4.00 le cent livres aux producteurs du Québec pour leur lait de fabrication.

P.-H. L.

Résolution de la FCPL, Régina, 20 janvier 1965

OBJECTIF DE PRIX MINIMUM POUR LES LAITS DE FABRICATION

Il est résolu que la Fédération canadienne des Producteurs laitiers demande au gouvernement fédéral :

1) D'établir un objectif minimum de prix de $3.50 le 100 livres, 3.5%, qualités acceptables, (f.a.b. fabrique) aux producteurs, s'appliquant à tout lait de fabrication;

2) En vue de réaliser cet objectif minimum, de recourir à des ajustements des prix de soutien des principaux produits laitiers, à des versements d'appoint aux producteurs et à des subsides à la consommation et à l'exportation;

3) D'appliquer plus spécifiquement les politiques laitières suivantes :

a) Augmenter le subside actuel de 11 cents la livre de beurre au niveau des consommateurs de façon à porter le prix de soutien de ce produit de 64 à 67 cents la livre;

b) Appliquer un subside spécial de 10 cents la livre de gras pour les producteurs-fournisseurs de crème;

c) Porter le prix de soutien de la poudre de lait écrémé par la méthode d'achat direct à au moins 15 cents la livre et accorder en outre aux producteurs un versement d'appoint suffisant pour que le 100 livres de lait destiné à la fabrication du beurre et de la poudre de lait écrémé leur rapporte un prix de remise d'au moins $3.50. En vue d'assurer la stabilité du marché domestique de ce produit, accorder également un subside à l'exportation suffisant pour favoriser l'écoulement des surplus ;

d) Rajuster le subvention à la fabrication de la caséine de sorte que le 100 livres de lait rapporte aux producteurs un prix équivalent à celui du lait transformé en beurre et en poudre de lait écrémé, soit un minimum de $3.50 le 100 livres ;

e) Rajuster la subvention à l'exportation du lait évaporé et de la poudre de lait entier et/ou adopter toute autre politique susceptible d'assurer aux producteurs un revenu d'au moins $3.50 le 100 livres;

f) Porter le prix de soutien du fromage à au moins 35 cents la livre et ajouter une subvention au 100 livres de lait entier, suffisante pour assurer au moins $3.50 le 100 livres aux producteurs; et

g) Rétablir la subvention à l'exportation à raison de 4 cents la livre de fromage, mais s'appliquant cette fois à tout fromage fait de lait entier et exporté à quelque pays que ce soit.

4) D'appliquer ces diverses mesures à la production entière de chaque producteur laitier pendant l'année de de leur mise en vigueur;

5) D'annoncer les nouvelles politiques laitières pour la campagne laitière 1965-66 au plus tard le Ier avril 1965; et

6) De mettre en vigueur une telle politique tant et aussi longtemps qu'une agence de mise en marché des produits laitiers ne sera pas établie au niveau fédéral et ne sera coordonnée avec des organismes provinciaux ou régionaux similaires.

Autres documents en pages 8-9-12



Berchmans Jutras, St-Zéphirin, Comté Yamaska, P.Q., vend 1,100 porcs par année avec le Programme Purina pour Porcs

Quand les porcs de Berchmans Jutras parlent, écoutez...

car il les vend au marché 3½ mois après le sevrage.

Vos porcs vous révèlent bien des choses au sujet de la moulée qu'ils reçoivent. Par leur taux de gain, ils vous indiquent s'ils reçoivent en quantité suffisante et dans des proportions bien équilibrées tous les éléments nutritifs dont ils ont besoin. De plus, leur conversion alimentaire vous démontre à quel point la moulée qu'ils reçoivent est efficace.

Les porcs de Berchmans Jutras ont clairement parlé en faveur des Chows Purina pour Porcs. Leurs excellents résultats le prouvent:

- 85 PORCELETS SEVRÉS PAR PORTÉE: MOYENNE DE 25 TRUIES EN 1963-64
- SES PORCS FURENT VENDUS AU MARCHÉ 3½ MOIS APRÈS LE SEVRAGE; CONSOMMATION ALIMENTAIRE À PARTIR DE LA NAISSANCE: 525 lb. CHACUN.

Berchmans nous dit: "Mes truies sont dans la condition requise pour mettre bas et sevrer de grosses portées. Grâce au Programme Purina, je vends mes porcs plus tôt et leur coût d'alimentation est moins élevé". Servez les Chows Purina de Début pour Porcs comprenant le nouveau mélange d'antibiotiques Aureo-S-P 250 et vos porcs combattront la maladie tout en faisant des gains rapides. Vos records ne devraient pas tarder à vous prouver que vous avez bien fait d'essayer Purina.

Essayez Purina

LA COMPAGNIE RALSTON PURINA LIMITÉE
WOODSTOCK TORONTO WHITBY MONTREAL QUÉBEC ST-JEAN

La politique laitière nationale des producteurs

Politique laitière de la Fédération canadienne des Producteurs laitiers telle qu'adoptée par l'assemblée générale annuelle de la Fédération canadienne de l'Agriculture, à Régina, le 28 janvier 1965.

Ce document a trait uniquement à la résolution demandant au gouvernement fédéral d'établir un objectif de prix minimum de $3.50 le 100 livres pour les laits de fabrication.

Cette résolution recommande une augmentation substantielle des niveaux du soutien des prix pour le lait et pour la crème, exception faite du lait nature. Bien que les revenus varient d'un producteur à l'autre, cette résolution équivaut à une augmentation générale des niveaux de prix de soutien de l'ordre d'environ 50 cents par 100 livres.

Nous donnons sans plus de préambule les raisons qui motivent la réalisation de cet objectif.

Au niveau actuel des prix, les revenus des producteurs laitiers sont très bas. Les coûts d'approvisionnement des fournitures et de l'équipement et du matériel agricole ne cessent de monter et sont tellement élevés par rappport aux prix de la matière première que la situation des producteurs laitiers devient critique. Les revenus diminuent tandis que le coût des investissements ne cesse de monter, les salaires augmentent et les niveaux de vie s'améliorent dans tous les autres secteurs de l'économie. Nous sommes conscients du fait que la politique suggérée représente une augmentation substantielle de l'aide du gouvernement. Cependant, cette demande d'une politique nationale laitière est entièrementjustifiée. Le problème est urgent, non seulement pour le petit producteur laitier mais aussi pour le producteur laitier commercial qui produit sur une haute échelle de production et utilise des méthodes modernes.

En ce qui concerne les possibilités que la mise à exécution d'une telle politique entraîne une augmentation des surplus, la Fédération canadienne des Producteurs laitiers reconnait qu'une augmentation des prix contribuera à augmenter la production. Cependant, elle tient à mettre de l'avant les points suivants :

--La politique proposée n'implique pas une augmentation sensible des pris à la consommation. En outre, les producteurs laitiers doivent être en mesure de répondre à un accroissement de la demande attribuable à une augmentation de la population et du pouvoir d'achat des consommateurs.

--L'économie canadienne connaît actuellement une période d'expansion marquée entre autres chose par une hausse des coûts, et les possibilités d'augmentation de la production laitière peuvent être facilement surestimées.

--Les niveaux de prix minima proposés ne sont pas attrayants à tel point que les cultivateurs seront incités à grossir leurs troupeaux. Notons que durant les deux dernières années, la production laitière au pays est demeurée inchangée.

--De toute façon on ne s'attend pas à des changements prononcés et rapides à courte échéance.

--Le nombre de producteurs laitiers diminue constamment au pays et les exploitants des fermes laitières vieillissent. En d'autres termes, on assiste à un vieillissement de la population des exploitants des fermes laitières.

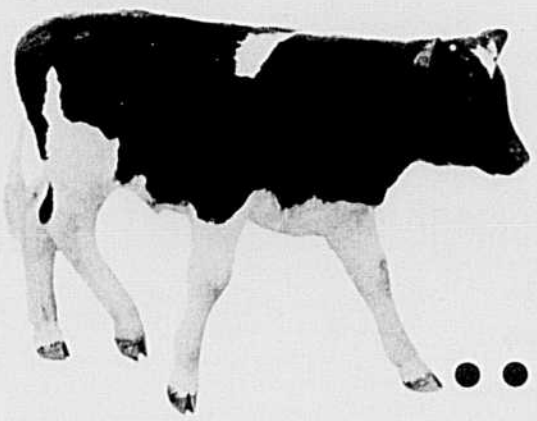
--Il existe une demande grandissante pour les produits alimentaires dans le monde et les surplus qui pourraient résulter de l'application d'une telle politique peuvent être utilisés d'une façon constructive et utile dans les pays sous-développés.

Bref, la Fédération canadienne des Producteurs laitiers ne s'attend pas que la mise à exécution de la politique recommandée entraîne la création de surplus encombrants.

La Fédération tient à faire remarquer que l'on est arrivé à un objectif de prix minimum de $3.50 après de très sérieuses études. Elle tient à ce que l'on mette l'accent sur ce point. Selon elle, il s'agit bien d'un minimum. Les producteurs laitiers réclament avec vigueur que le gouvernement soutienne le prix à pas moins de $3.50 le 100 livres.

La résolution indique bien qu'il faudra recourir à des soutiens de prix, des versements d'un point, des subsides à la consommation et des subsides à l'exportation. Les raisons qui motivent l'application de telles méthodes sont les suivantes :

--Le maintien des prix de soutien sur le beurre de façon à assurer une mise en marché ordonnée du produit par la mise







Prenez un veau...

Avec le Lactivo, n'importe quel veau prend du poids rapidement, mais on atteint le meilleur résultat avec un veau qui pèse au moins 80 livres à la naissance.

de l'eau...

De l'eau tiède, c'est tout ce qu'il faut pour dissoudre le Lactivo et lui donner une forme liquide hautement assimilable. Pas de grain ni de fourrage.

du LACTIVO...

Le Lactivo est un aliment médicamenté à haute teneur en gras dont le taux de Conversion atteint 1:1. Il protège aussi contre le stress!

thode d'achat direct de la part du gouvernement fédéral.

--Un soutien sur la livre de gras de façon que grâce à l'application d'un subside à la consommation, les revenus des producteurs-expéditeurs de crème puissent être maintenus. On ne peut arriver au même résultat en recourant à un versement d'appoint sur les expéditions de lait entier destiné à l'usinage.

--Un versement d'appoint susceptible d'augmenter les prix de soutient sur le lait entier destiné à l'usinage jusqu'à un niveau minimum suffisant pour compléter les revenus obtenus du beurre et de la poudre de lait écrémé.

--Un prix de soutien sur la poudre de lait écrémé susceptible d'assurer aux producteurs des revenus convenables.

--Un prix de soutien sur le fromage suffisant pour assurer la mise en marché ordonnée de ce produit.

--Des subsides à l'exportation destinés à créer des débouchés extérieurs convenables pour certains produits laitiers.

En vertu de cette résolution, les producteurs demandent que le prix de soutien du beurre soit porté de 64 à 67 cents. Le prix du marché du beurre est d'environ 53 cents. Les producteurs demandent que ce prix soit maintenu ou augmenté quelque peu de sorte que la consommation de ce produit continue à s'affermir. Le subside à la consommation pourrait être augmenté jusqu'à 3 cents la livre dans le but de porter le prix du beurre au niveau du producteur à 67 cents la livre.

Un prix de soutien de 15 cents la livre pour la poudre de lait écrémé, ainsi qu'un prix de 67 cents la livre de beurre ne donnent pas un revenu de $3.50 par 100 livres de lait. C'est pourquoi les producteurs demandent en plus un versement d'appoint suffisant pour leur permettre de toucher un revenu de $3.50 le 100 livres de lait.

Les expéditeurs de crème ne reçoivent pas le versement d'appoint et pas davantage le prix touché par les producteurs sur la vente de la poudre de lait écrémé. Il est bien sûr que le lait utilisé sur la ferme a une valeur fermière. Mais, même si nous tenons compte de la valeur fermière à ce produit, ils doivent recevoir au moins un versement additionnel de 10 cents la livre de gras de façon que les revenus des producteurs-expéditeurs de crème soient comparables à ceux obtenus par les expéditeurs de lait entier.

Ils doivent recevoir également un prix de soutien pour le fromage de 35 cents la livre et un versement d'appoint pour le lait destiné à la fabrication du fromage de façon que les producteurs obtiennent un minimum de $3.50 le 100 livres de lait.

Le subside sur la caséine doit être à un niveau tel que les producteurs obtiennent autant pour la caséine et la poudre de lait écrémé que pour le beurre et la poudre de lait écrémé.

On s'attend à ce que les prix payés par les transformateurs pour le lait destiné à la fabrication de laits concentrés et évaporés et la poudre de lait entier soient de $3.50 puisque de tels transformateurs devront payer un prix au moins égal à celui du lait utilisé pour la fabrication du beurre et de la poudre. De toute façon, il arrive fréquemment que dans de tels cas, les prix sont négociés et soumis à l'arbitrage. Cependant, les marchés d'exportation de ce produit devront être maintenus par des subsides appropriés à l'exportation. Le montant de ces subsides est lié aux prix mondiaux.

On devra profiter de toutes les opportunités qui se présentent sur le marché extérieur du fromage, et, dans ce but, la Fédération demande que le gouvernement verse un subside à l'exportation de l'ordre de 4 cents la livre de fromage pour tout fromage fait de lait entier et exporté à quelque pays que ce soit. Le subside actuel est de l'ordre de 2 cents la livre.

La résolution prend bien soin de noter que les producteurs de lait nature doivent aussi obtenir un minimum de $3.50 le 100 livres de lait pour la partie de leur lait destiné à l'usinage.

Enfin, en vertu de cette même résolution, la Fédération canadienne des Producteurs laitiers indique son intention bien arrêtée de ne ménager aucun effort en vue de l'établissement d'une agence canadienne de mise en marché des produits laitiers destinée à travailler en collaboration avec des agences régionales et provinciales à la mise en marché ordonnée des produits laitiers.

Le reste de la résolution ne requiert pas d'explications supplémentaires.

Voir aussi page 12



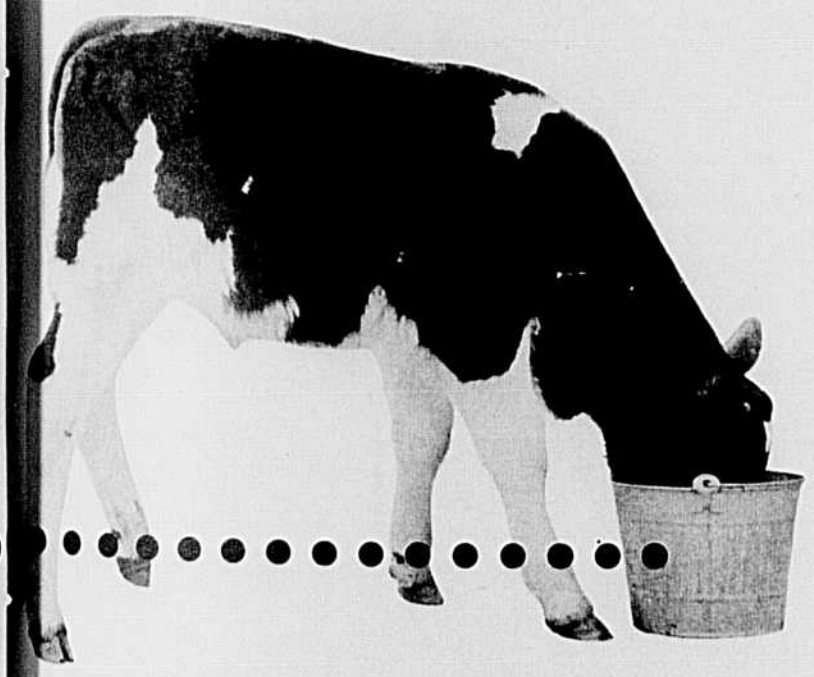
"Bien non chéri, le curé passe pas la quête, il demande d'autre poulet..."

L'Homme et le Sol, 21 février, 11h. 30 a.m.:

La faim dans le monde

Le directeur général de la FAO, à l'occasion de la Campagne mondiale contre la faim, disait ceci : "C'est désormais un lieu commun de dire que la paix est indivisible, mais j'irai plus loin, je dirai que la paix sera vraiment indivisible que si nous comprenons cette vérité fondamentale que l'homme lui-même est indivisible et si nous agissons en conséquence. La faim et la misère d'un homme sont la faim et la misère de tous. Nul ne sera vraiment libéré de la misère et de la faim tant que tous n'en auront pas été libérés".

L'agriculture doit jouer un grand rôle dans la solution au problème de la faim mondial. A l'émission radiophonique : "L'Homme et le Sol" du 21 février, à 11 h. 30 a.m., au réseau français de Radio-Canada, Germain Lefebvre analysera, en compagnie de MM. Guy Lacroix, biologiste, Paul Morin, agronome, Florent Marcil, de la Croix d'Or et Armand Lacasse, économiste agricole, les solutions du monde agricole.



VOUS AUREZ DES VEAUX DE LAIT US GROS ET PLUS PROFITABLES!

Avec le Lactivo, il suffit de 7 à 9 semaines pour que les veaux atteignent un poids de 200 à 225 livres. Gain de poids plus rapide et plus élevé, viande de meilleure qualité: le Lactivo vous assure les plus gros profits. Le Lactivo est un des nombreux produits mis au point par les services de recherches de Shur-Gain.

le lactivo
SHUR-GAIN
a fait ses preuves au Canada

VOICI QUELQUES RÉSULTATS OBTENUS, AVEC LE LACTIVO, PAR DES ÉLEVEURS DU QUÉBEC

NOMS ET ADRESSES	POIDS À LA VENTE	GAIN	TAUX DE CONVERSION
M. Philippe Marien St-Roch l'Achigan	173 164	83 lb. 79 lb.	.98 1.04
M. Pierre Béland Louiseville	174 171	104 lb. 86 lb.	1.08 1.04
M. Lionel Lemieux Dixville	206	131 lb.	.95
M. Réginald Caron Louiseville	222 176	132 lb. 81 lb.	1.04 1.05
MM. René et Marcel Bourdeau St-Rémi	225 220	125 lb. 135 lb.	.95 .81
M. Gilles Charland St-Chrysostôme	204	109 lb.	.91
MOYENNE:	193½	106½ lb.	.98½

SHUR-GAIN *ajoute le* GAIN *à* L'ÉLEVAGE DES VEAUX

PAGE PUBLIÉE PAR LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

ACHETEZ BIEN
ACHETEZ CHEZ VOUS
ACHETEZ QUALITÉ
ACHETEZ FÉDÉRÉE

LA FÉDÉRATION DES COOPÉRATIVES AGRICOLES

1055, RUE DU MARCHÉ CENTRAL, MONTRÉAL

RÉDACTEUR: Louis-Philippe POULIN

Pour mieux servir les fermes, les coopératives devront atteindre les dimensions requises

Message du directeur général, M.J.A. Courteau, aux délégués à l'assemblée annuelle

C'est dans un esprit d'optimisme que les administrateurs de la Fédérée abordent l'année, conscients du fait que la situation financière, dans son ensemble, n'a cessé de s'améliorer au cours de l'exercice terminé le 31 octobre dernier. Le rapport financier qui vous est présenté accuse une augmentation substantielle du chiffre d'affaires sur les années antérieures, tout en démontrant un trop-perçu sensiblement amélioré.

Les résultats obtenus, cependant, demeurent en deça des objectifs que nous nous étions fixés parce qu'une portion considérable de nos affaires, soit environ le tiers, sont transigées sur une base de courtage à faible rentabilité. Nous y voyons une raison de plus d'accroître tant l'effort individuel que nos normes d'efficacité opérationnelles pour l'année qui débute.

NÉCESSITÉ DE LA LOYAUTÉ

Tous les coopérateurs peuvent avec raison se réjouir du fait que se continue avec succès le travail de consolidation des affaires de leur Fédération. Il est évidemment souhaitable que tous ces efforts trouvent leur écho dans une attitude plus réaliste de la part de certaines de nos coopératives sociétaires quant à leur volume d'affaires avec la Fédérée dont l'efficacité pour une bonne partie, sera toujours fonction de la fidélité de ses coopératives affiliées.

Sur le plan des structures administratives et des méthodes opérationnelles, un travail d'envergure est déjà amorcé, en collaboration avec une firme compétente de conseillers en administration. La réorganisation se continue et il est permis d'en espérer de meilleurs résultats, conséquence d'une plus grande coordination des fonctions et d'une définition plus précise des tâches, donc d'une meilleure utilisation de notre capital humain.

Dans le but d'améliorer les communications entre la Fédération et les coopératives-sociétaires au niveau de la gestion des opérations et des projets de développement, d'éviter la duplication des efforts et la compétition entre les coopératives, d'accroître la qualité du service aux membres et l'esprit de coopération, le bureau de direction a institué un comité consultatif des gérants. Par ses activités et son rayonnement, il nous justifie d'anticiper un esprit accru de solidarité chez nos coopératives sociétaires. La collaboration manifestée par les membres de ce comité autorise tous les espoirs.

Dans l'économie moderne, l'Etat joue un rôle grandissant en matière de politiques agricoles. Nous souhaitons que cette action s'exerce en profondeur et de façon constructive.

VERS UN EFFORT CONCERTÉ

Lorsque l'Etat oriente son action vers la consolidation des fermes, nous croyons que la recherche de cet objectif doit faire l'objet d'un effort concerté, non seulement de l'Etat mais de toutes les institutions qui se préoccupent de l'avenir de l'agriculture. Cette recherche doit aussi s'exercer au niveau des institutions économiques, les coopératives, qui devront, elles aussi, atteindre les dimensions requises. Alors seulement pourront-elles disposer efficacement les services d'approvisionnement en fournitures professionnelles et d'écoulement des produits agricoles sur un marché où la concurrence, la spécialisation et la puissance économique sont de règle.

En raison de la situation précaire de l'agriculture et de son importance économique, tant provinciale que nationale, il y a lieu de prévoir de la part de nos gouvernements des mesures de rénovation qui feront appel à la collaboration active des cultivateurs. Se faisant l'interprète des coopératives agricoles, la Fédérée offre son concours pour aider à rétablir notre économie sur une base plus rentable.



A l'occasion de l'assemblée annuelle de la Fédérée, plusieurs représentants de l'autorité, d'autres organisations agricoles, de divers mouvements coopératifs et des ministères provincial et fédéral de l'Agriculture, sont venus rencontrer les coopérateurs agricoles. Sur la photo ci-haut, nous notons, de gauche à droite, M. J.A. Courteau, directeur général, l'hon. A. Courcy, ministre provincial de l'Agriculture, l'hon. Jean Lesage, premier ministre du Québec, et M. Albert Gingras, cultivateur de St-Jérôme (Terrebonne), réélu président de la Coopérative Fédérée.

Il ne s'agit pas là d'abdication de la part de nos coopératives agricoles devant les problèmes d'organisation de la ferme et de la commercialisation de ses productions. Il ne s'agit pas, non plus, d'un refus de collaboration pour la réalisation d'autres méthodes de commercialisation, lorsqu'à la suite d'études sérieuses et objectives de ces formules, elles apparaîtront comme une solution nécessaire.

MAINTENONS LA PUISSANCE DES COOPÉRATIVES

Il faudra craindre, cependant, toute atteinte à la présence et à la puissance des entreprises coopératives de transformation, ce qui priverait notre agriculture d'un élément désirable d'efficacité et de saine compétition dans la mise en marché des produits de la ferme. Il n'existe aucun autre moyen d'assurer au producteur un partage équitable dans les bénéfices de l'apprêtage, aucun autre moyen pour le producteur de demeurer maître de son produit jusqu'à la table du consommateur. C'est dans cet optique seulement, si l'on garde aux mots leur sens véritable, que l'on peut honnêtement parler de la prise en main de notre économie agricole par les cultivateurs eux-mêmes.

Nous désirons terminer en vous exprimant tout notre optimisme devant les changements profonds qui s'amorcent en agriculture et surtout devant cette préoccupation nouvelle donnée au secteur agricole dans les cadres d'une économie québecoise dynamique.

Le directeur général
J.A. COURTEAU

R. Pigeon président de la Conférence de l'Est

M. Roland Pigeon, cultivateur de Verchères et membre du Conseil Exécutif de la Coopérative Fédérée, a été récemment élu président de la Conférence Agricole de l'Est. Cette Conférence, dont les réunions précèdent les assemblées annuelles et semi-annuelles de la Fédération Canadienne de l'Agriculture, groupe les organisations agricoles de l'Est du Canada qui sont déjà membres de la F.C.A. Dans Québec, la Fédérée, l'U.C.C. et la Quebec Farmers' Association, participent aux travaux de la Conférence de l'Est. Félicitations à M. Pigeon.



Lors de la dernière assemblée annuelle de la Coopérative Fédérée, les délégués des coopératives-sociétaires ont procédé à l'élection du conseil d'administration. Les administrateurs élus sont, de gauche à droite, première rangée: MM. Léonce Belzile, de Trois-Pistoles, Roland Belcourt, de Nicolet-sud, Louis Larochelle, de Ste-Claire, Albert Gingras, de St-Jérôme, Roland Pigeon, de Verchères, Jules St-Germain, de St-Ubald et J.-E. Belzile, d'Amqui. Deuxième rangée, dans le même ordre: MM. J.A. Guay, de St-Félicien, G. Chénard, du Bic, S. Fortin, de St-Jean-Port-Joli, Y Marchand, de St-Tite, A. Poissant, de St-Edouard-de-Napierville, J.-P. Dinel, de Chenneville, P.-E. St-Pierre, de Laurierville, M. Lasalle, de St-Thomas-de-Joliette, I. Martin, de Granby, L.-P. Grondin, de Ste-Marie-de-Beauce et A. Latendresse, d'Amos. Au cours de la réunion du conseil d'administration qui a suivi immédiatement l'assemblée générale, M. Albert Gingras a été réélu président de la Coopérative Fédérée tandis que M. Louis Larochelle a été réélu vice-président. Les trois autres membres du conseil exécutif ont également été réélu. Il s'agit de MM. Roland Pigeon, Jules St-Germain et Roland Belcourt.

NOUVELLES DE LA IIe HEURE

OEUFS: faible raffermissement

Semaine un peu meilleure du marché des oeufs. Les prix au producteur à l'égard des catégories supérieures -- ou l'une ou l'autre de ces catégories -- ont augmenté de 1 à 3 cents la douzaine. Il y a eu des exceptions où la cote n'a pas changé. Les prix des catégories inférieures ont été stables pour la plupart et plus fermes à quelques marchés.

Les prix comptant, sur place, à Montréal: A gros, 32 1/2 c., gain d'environ 2 c. sur la semaine antérieure; A moyens, 29 c. ou 2 1/2 c. de plus; les B, 24 c., soit 1/2 c. de plus.

La semaine dernière, ce sont les deux provinces centrales, semble-t-il, qui ont été favorisées, surtout pour les A gros et B dont la tenue a été plus ferme presque partout. En Ontario, les approvisionnements de A gros ont rencontré une demande ferme pour les absorber au complet. A Montréal, transactions actives; arrivages de A gros suffisants mais pas en excès des besoins.

Provinces atlantiques, prix stationnaires ou un peu plus fermes à la presque totalité des endroits. L'offre des catégories supérieures correspondait à peu près à la demande locale.

VOLAILLE: deux changements de prix

Comportement soutenu presque partout du marché de la volaille la semaine dernière -- toutes classes et catégories. Quelques révisions de prix à des endroits dispersés. Le rapport officiel n'en mentionne que deux.

VOLAILLE VIVANTE: A Regina, plusieurs des acheteurs ont haussé de 1 c. la livre le prix des poulets pesant moins de 5 livres -- 18-19 c. la livre au producteur, catégorie No 1, en date du 9 février; à Montréal, les poules bien en chair ont baissé, de 1 c., par contre, chez de nombreux acheteurs.

VOLAILLE ABATTUE: on ne signale aucun changement sur les marchés principaux.

PLACEMENTS: des poulets de gril

Le placement sur les fermes des poussins-poulets de gril en janvier montre un mouvement plutôt instable. Il y a diminution générale dans les provinces de l'Ouest, mais augmentation dans la plupart des provinces de l'Est, surtout celles de l'Atlantique. Nous en informons le lecteur parce que ces placements peuvent indiquer une tendance significative; par ailleurs, ils peuvent aussi n'indiquer aucune tendance sérieuse. Diminution des placements, par rapport à 1964 (janvier), en Colombie-Britannique (3.7% de moins); en Alberta (32%); en Saskatchewan (14.8%); Manitoba (9.9%), et Québec (3.7% de moins). Placements augmentés par ailleurs en Ontario (8.6%); Nouveau-Brunswick (32.9%); Nouvelle-Ecosse (5.8%); Ile du Prince-Edouard (750%)

(Suite à la page 20)

Les oeufs de consommation:

La crise "des prix" s'aggrave

Autre intervention de l'UCC à Ottawa

Depuis quelque temps, les producteurs d'oeufs de consommation traversent une crise sans précédent qui aura pour résultat d'entraîner un bon nombre d'aviculteurs dans une faillite à plus ou moins brève échéance.

Il se produit, dans la province de Québec, environ 65.000,000 de douzaines d'oeufs par année et il s'en importe presqu'autant des autres provinces. Depuis quelques semaines, les prix payés aux producteurs ont varié entre 26 cents et 30 cents la douzaine pour la catégorie extra gros (classés), alors que le coût de production d'une douzaine d'oeufs s'établit à environ 34 cents la douzaine, selon des données officielles. Les aviculteurs se trouvent donc dans une situation alarmante en produisant à perte. Or, on sait que le gouvernement fédéral, par l'Office de stabilisation des prix des produits agricoles, garantit aux producteurs un prix de 34 cents la douzaine. Cependant, le prix de soutien s'applique seulement à 4,000 douzaines par année par producteur, (ce qui représente la production d'environ deux cents poules, alors qu'un producteur moyen possède de 5,000 à 10,000 pondeuses).

La Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec, (U.C.C.) conjointement avec l'Union Catholique des Cultivateurs, demande donc au gouvernement fédéral d'étendre ce prix de soutien à toute la production et fait parvenir à l'honorable Harry Hays, ministre fédéral de l'Agriculture, le télégramme suivant :

" PRODUCTEURS D'OEUFS TRAVERSENT ACTUELLEMENT CRISE EFFROYABLE DUE A LEGERE SURPRODUCTION ET A BAISSE DE PRIX SANS PRECEDENT. PLAN CONJOINT PROVINCIAL EN VOIE D'ORGANISATION. BUTS: REGLEMENTER PRODUCTION ET MISE EN MARCHE -- PRODUCTEURS DEMANDENT INSTAMMENT AIDE DE L'OFFICE DE STABILISATION DES PRIX DES PRODUITS AGRICOLES, LEQUEL NE STABILISE EN AUCUNE FACON LE PRIX DES OEUFS. DEMANDONS QUE POLITIQUE DE PAIEMENT DE PRIX DE SOUTIEN SUR 4000 DOUZAINES D'OEUFS POUR L'ANNEE EN COURS, PAR PRODUCTEUR, S'ETENDRE SUR TOUTE SA PRODUCTION. CETTE QUANTITE DE 4000 DOUZAINES PAR PRODUCTEUR, PAR ANNEE, EST RIDICULE EN REGARD DE L A PRODUCTION D'UN AVICULTEUR MOYEN. CHANGEMENT DEMANDE AJOUTE A L'EFFORT CONCERTE DES PRODUCTEURS POUR REGLEMENTER PRODUCTION ET MISE EN MARCHE POURRAIT REGLER A BREVE ECHEANCE LE SORT DE MILLIERS DE PRODUCTEURS D'OEUFS.

La Fédération des Producteurs d'Oeufs de Consommation du Québec,
Par : OVILA LEBEL, Président,

L'Union Catholique des Cultivateurs,
Par: LIONEL SOREL, Président.

Journée forestière à Richmond

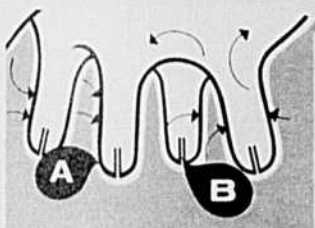
Les propriétaires d'érablières, les reboiseurs, et les propriétaires de terres à bois des comtés de Richmond, Shefford, Bagot et Drummond sont cordialement invités à la journée forestière que le bureau de Renseignements forestiers tiendra pour eux lundi, le 22 de ce mois, à Richmond, en la salle paroissiale de Ste-Famille (sous-sol de l'église). La journée débutera à 10 heures a.m. pour se terminer à 4 heures p.m.

Dans la matinée, les conférenciers traiteront de la terre à bois, du reboisement et des soins à donner aux plantations forestières; l'après-midi sera consacré à la rentabilité, la culture et l'exploitation de l'érablière. Il y aura aussi projection de diapositives sur la terre à bois et l'érablière, ainsi que remise aux participants d'une abondante documentation sur les sujets traités.



"J'aurais jamais demandé de naître sur une ferme avoir su qu'on était pour avoir un ministre de l'Agriculture encanteur..."

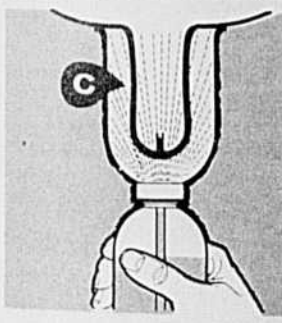
Ne donnez aucune chance à la Mammite



(A) Les bactéries qui causent la mammite logent le plus communément sur les trayons et le pis.

(B) Les bactéries qui causent la mammite pénètrent dans le pis par le canal du trayon.

Pour prévenir la mammite, pour s'assurer que ces bactéries restent à l'extérieur, il faut ériger une barrière entre elles et le trayon. De plus, l'ouverture du trayon doit être obturée après la traite pour empêcher que les bactéries n'y pénètrent.



(C) Le "bain de trayons" HIBITANE détruit les bactéries sur le trayon et forme le "gant" antiseptique qui bouche le trayon et prévient la mammite.

Le "bain de trayons" HIBITANE s'applique facilement et rapidement grâce au vaporisateur à trayons Teat-Kone qui recouvre entièrement chaque trayon. Ça ne prend que quelques secondes pour traiter chaque vache.

Prévenez la mammite . . . facilement, efficacement, économiquement, grâce au "bain de trayons" **Hibitane*** et au nouveau "vaporisateur à trayons" **Hibitane*** Teat Kone†

Le bain de trayons Hibitane est un point essentiel de tout programme de prévention de la mammite.

Pour tout renseignements faisant autorité sur la prévention de la mammite consultez votre vétérinaire.

LE "BAIN À TRAYONS" ET LE "VAPORISATEUR À TRAYONS" HIBITANE TEAT-KONE sont des produits de la Division de Santé Animale de Ayerst.

En vente chez votre vétérinaire, votre pharmacien et votre fournisseur de produits agricoles.



Ayerst

*Marque déposée
†Marque en instance

LABORATOIRES AYERST
division de
Ayerst, McKenna & Harrison Limitée,
Montréal Canada

Votre chauffe-eau actuel est-il satisfaisant?

	Oui	Non
1. Manquez-vous parfois d'eau chaude pour votre bain?	☐	☐
2. Vous arrive-t-il de retarder une seconde "brassée" parce que l'eau n'est pas assez chaude?	☐	☐
3. Votre vaisselle serait-elle plus facile à essuyer si vous la rinciez à l'eau plus chaude?	☐	☐
4. Votre lessive est-elle parfois *terne* parce que votre eau n'était pas assez chaude?	☐	☐
5. Devez-vous dépenser de l'argent pour réparations parce que votre chauffe-eau fait défaut?	☐	☐

Un seul "oui" signifie que vous avez un problème. Plus d'un "oui" indique qu'un chauffe-eau inefficace vous cause toutes sortes de problèmes et d'inconvénients que vous pouvez facilement éviter. En effet, le nouveau chauffe-eau électrique CASCADE 40 vous donnera toute l'eau chaude dont vous avez besoin . . . en tout temps . . . pour quelques cents par jour. Le CASCADE 40 a une pleine capacité de 40 gallons impériaux, et chauffe l'eau six fois plus vite que requis pour usage normal. Demandez tous renseignements à votre vendeur local ou votre service électrique d'utilité publique sur l'extraordinaire et nouveau CASCADE 40.



Commandité par les services électriques d'utilité publique à titre de membres de L'ASSOCIATION CANADIENNE DE L'ÉLECTRICITÉ

La politique laitière nationale des producteurs

MONTREAL, le 8 février 1965.

Monsieur le Député,

La Fédération canadienne des Producteurs laitiers et la Fédération canadienne de l'Agriculture ont tenu récemment à Régina leurs assemblées générales annuelles. A l'occasion de ces assemblées, les politiques laitières que nous jugeons indispensables ont été discutées à fond et approuvées par les deux organisations canadiennes. Quelques-unes des politiques se rapportent à des programmes à long terme plutôt qu'à la prochaine campagne laitière de 1965-66. Les politiques laitières approuvées par les délégués seront présentées sous peu au Cabinet des Ministres et aux différents partis politiques fédéraux par la Fédération canadienne de l'Agriculture.

Bien qu'il soit établi que ces politiques ont des répercussions sur toute l'industrie laitière canadienne, elles sont tout particulièrement vitales pour les producteurs du Québec et de l'Ontario puisque la production de ces provinces représente environ 70% de la production laitière canadienne et que les producteurs de ces provinces font face à des problèmes très aigus. C'est la raison pour laquelle les représentants des principales associations laitières de ces provinces en sont venus à la conclusion qu'il est impératif d'attirer votre attention sur les problèmes aigus qui les confrontent et sur les solutions qu'ils proposent en vue de normaliser leur situation. A cause de la gravité de la situation, nous pensons qu'il est très important que les membres du Parlement soient mis bien au fait de ces problèmes, qu'ils représentent des circonscriptions rurales ou urbaines. Ces problèmes, à notre avis, doivent préoccuper la population toute entière étant donné que l'étau prix de vente - prix de revient affecte grandement le cultivateur et qu'il a pour effet de diminuer considérablement notre population rurale et de détériorer les sols qui sont l'héritage de tout le pays.

Notre principale demande se rapporte à l'établissement d'un objectif de prix MINIMUM de $3.50 le 100 livres de lait, 3.5% de gras pour des qualités acceptables (f.a.b. fabrique) pour les producteurs, et ce sur tous les faits de fabrication destinés à l'usinage. Nous considérons ce chiffre comme un minimum indispensable et les cultivateurs désirent que leur demande soit bien comprise. Les producteurs laitiers réclament avec vigueur que le gouvernement soutienne le prix du lait à pas moins de $3.50 le 100 livres.

SITUATION ÉCONOMIQUE DES PRODUCTEURS LAITIERS

La situation de l'industrie laitière s'est améliorée l'an dernier. Les stocks de produits laitiers ont été réduits à un point tel qu'ils ne suscitent plus aucun problème; la production s'est maintenue tandis que la consommation domestique a augmenté légèrement. Les revenus des producteurs laitiers qui envoient leur lait aux usines de fabrication devraient connaître une amélioration par suite de meilleures conditions des marchés, mais tel n'est pas le cas. La valeur fermière du lait n'a pas changé de façon appréciable depuis 1951. Par contre, les marchandises et services utilisés par les cultivateurs pour leurs opérations ont connu une augmentation telle que le pouvoir d'achat du lait a baissé d'environ 30% au cours de cette période. Au cours de la même période, les salaires et gages des ouvriers industriels ont doublé et les salaires et gages réels ont augmenté de 54%.

Les cultivateurs n'ont ménagé aucun effort pour augmenter l'efficacité de leurs opérations laitières. Les méthodes d'élevage et d'alimentation se sont améliorées, les façons culturales se sont modernisées et la mécanisation des fermes s'est aussi grandement améliorée. En dépit des méthodes modernes employées sur les fermes et les longues heures de travail d'une main-d'oeuvre familiale gratuite, les cultivateurs ont été obligés d'accepter pour leurs produits des revenus qui ne sont pas raisonnables par rapport aux conditions générales de l'économie nationale et sûrement pas par rapport à la très grande valeur alimentaire de leurs produits.

La valeur au détail des produits laitiers n'a pas augmenté d'une façon appréciable au cours des 10 dernières années, et si l'on considère que le pouvoir d'achat des consommateurs s'est accru d'une façon sensible au cours de cette période, on peut dire que les produits laitiers ont connu une baisse de prix. Les producteurs laitiers servant le marché des laits de fabrication ne peuvent, à cause de leurs investissements très spécialisés et du cycle à long terme des productions animales, faire des changements rapides et radicaux sur leurs fermes. Bien plus à cause de leur faible situation économique, ils ont été obligés pendant un certain temps de vivre en partie de la dépréciation de leurs actifs. La même situation s'applique dans une large mesure à toutes les phases de la production laitière.

Récemment, les représentants du ministère fédéral de l'agriculture ont mis l'accent sur la nécessité pour les cultivateurs d'établir des unités économiques de production. A cause de la diversification de l'agriculture en Ontario et au Québec d'une façon générale, et de la stabilité accrue engendrée par la multiplicité des sources de revenus, nous nous demandons s'il ne serait pas raisonnable qu'un tel programme soit appliqué graduellement. Le revenu en espèces de l'agriculture canadienne en 1964 est particulièrement attribuable aux ventes massives des grains de l'Ouest canadien à l'étranger. Si nous envisageons la question de l'unité économique de la ferme d'une façon pratique, nous pouvons dire que le lait destiné à la fabrication représente une denrée qui se vend à des prix dérisoires.

Les producteurs laitiers s'interrogent sur l'impression que le grand public pourrait avoir des associations de cultivateurs, lorsqu'elles ont demandé des augmentations de salaires et les ont obtenues. Nous tenons à souligner que nous sommes loin de nous opposer à des augmentations de salaires pour la classe ouvrière. Il s'ensuit toutefois que le prix des produits manufacturés augmente et absorbe l'augmentation de salaire, alors que toutes les grandes industries, telles que les mines, la pulpe et le papier, les transports, l'automobile et les journaux ont reçu, sous une forme ou sous une autre, une aide considérable de la part du gouvernement.

Cependant, dans certains milieux, lorsque nous demandons que les produits laitiers, qui sont des produits très riches en valeur alimentaire, soient rémunérés de façon à couvrir les coûts de production sur les fermes, nous passons pour des hérétiques.

PROGRAMME À LONG TERME

Les producteurs laitiers veulent faire leur part. C'est pourquoi ils sont prêts à considérer un plan qui nécessiterait la participation des producteurs et des gouvernements ou d'autres, et qui pourrait comporter des augmentations graduelles des prix au détal, des contrôles de mise en marché et des fonds de stabilisation sur les produits destinés à l'exportation. Une agence de mise en marché canadienne pour les produits laitiers a été considérée par les producteurs laitiers et elle a reçu l'approbation des producteurs du Québec et de l'Ontario. Les agences fédérale et provinciales, à notre point de vue, doivent s'intéresser aux politiques de mise en marché se rapportant aux marchés domestique et extérieurs, aux quotités de mise en marché, au prix de soutien, à la consommation, à la standardisation des produits et à la protection des produits laitiers véritables contre les substituts de qualité inférieure. Les représentants des producteurs et des gouvernements fédéral et provincial sur de telles agences pourraient établir des pouvoirs de contrôle équitables sur tous les produits laitiers. Une telle agence pourrait avoir des effets stabiliseurs sur l'industrie et pourrait fournir les informations nécessaires aux niveaux du producteur ou de l'industrie, informations qui pourraient se traduire par la mise à exécution d'une politique laitière saine pour tout le pays.

(Suite à la page 20)

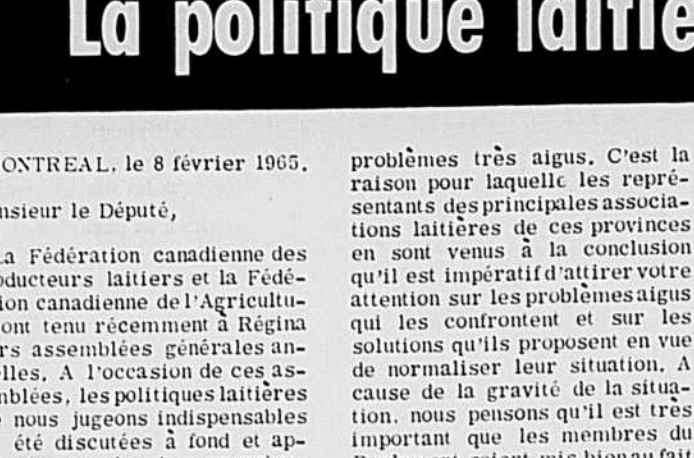


"Mes six enfants ont chacun leur tour; ils sont âgés de 5 à 13 ans...!"

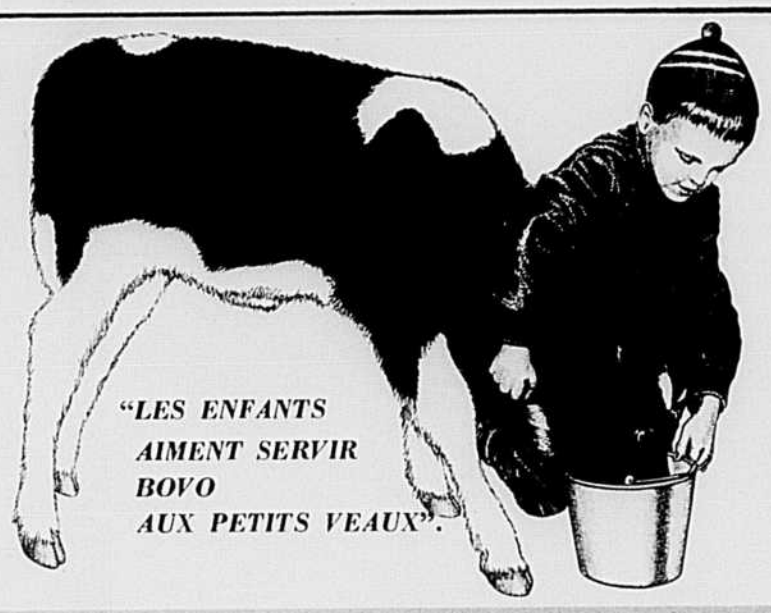
Roulez vos cigarettes avec

LE TABAC À CIGARETTES

EXPORT



LE MEILLEUR TABAC DE VIRGINIE



IL EN COÛTE MOINS CHER

POUR PRODUIRE DE LA CHAIR DE VEAU AVEC LE NOUVEAU

BOVO

Le nouveau BOVO est un produit FÉDÉRÉE complet, spécialement conçu et fabriqué pour l'alimentation payante des veaux de lait.

Avec le nouveau BOVO vous pouvez vendre tout votre lait à l'usine et produire des veaux de lait de 10¢ à 15¢ moins cher la livre et réaliser un profit additionnel pour chaque veau de lait.

Le nouveau BOVO contient 100 grammes d'antibiotiques pour la prévention de la diarrhée. Le nouveau BOVO est aussi enrichi de 15,000 unités de Vitamine "A" stabilisée et de 5,000 unités de Vitamine "D" stabilisée.

Contenu en gras assimilable 16%
Niveau protéique 25%

Un autre excellent produit éprouvé pour les veaux d'élevage est le VIOLAC.

DEMANDEZ BOVO ET VIOLAC À VOTRE MEUNERIE COOPÉRATIVE

COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

4394, RUE ST-AMBROISE, MONTRÉAL, P.Q. — 150, RUE ST-PIERRE, QUÉBEC, P.Q.

Fédérée

Quand un cultivateur pense tout haut

Retour aux chevaux?... Surtout de course sans doute!

Tel est le titre qui coiffait un communiqué du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, dans la page 10 de "La Terre de Chez Nous" du 20 janvier 1965, qui m'a grandement intéressé et c'est pourquoi j'ai pensé vous communiquer mes impressions.

Au premier coup d'oeil, c'est impressionnant ce montant de $662,000.00 et je me suis senti heureux de la générosité du Ministère de l'Agriculture envers les éleveurs.

On accorde $478,000.00 aux éleveurs de bovins laitiers. Passons sans commentaires, car ces éleveurs tout comme le plus fort pourcentage de nos vaches, ne marchent pas dans le trèfle aux genoux et l'aide du ministère est essentielle.

Cependant, là où je me suis posé une série de points d'interrogation, c'est en constatant la manière dont on a reparti la balance de $184,000.00 ($662,000. moins $478,000. laisse $184.00) aux éleveurs de moutons, de chevaux et de porcs. La répartition a été faite comme suit: Eleveurs de cheveaux: $68,000.; Eleveurs de moutons: $74,000.; Eleveurs de porcs: $42,000.

Si l'on tient compte de la valeur économique et commerciale de ces 3 productions animales dans le Québec, n'y a-t-il pas lieu d'être tout simplement renversé du manque absolu de logique qui existe dans la répartition des montants attribués à chacune?

Je n'en ai pas contre les chevaux mais toujours en tenant compte de la répartition du $184,000. entre les 3 productions animales concernées et leur valeur économique et commerciale respective, je suis tout simplement estomaqué de constater l'importance que l'on donne aux chevaux de race pure du Québec pour leur attribuer 37% du montant. Il est difficile d'imaginer qu'on ait pu se montrer aussi généreux pour les chevaux de race pure qui, pourtant, ne représentent certes qu'un très faible pourcentage des 78,000 chevaux mentionnés dans le rapport "Bétail et Volaille" du 1er juin 1964. Dans ce nombre de 78,000 chevaux de la province, on inclus chevaux de ferme et cheveaux de course et si on faisait la répartition des montants accordés aux chevaux de ferme et aux chevaux de course respectivement, j'ai bien l'impression que les coursiers de race pure atteignent la "crèche" plus rapidement que les chevaux de ferme...

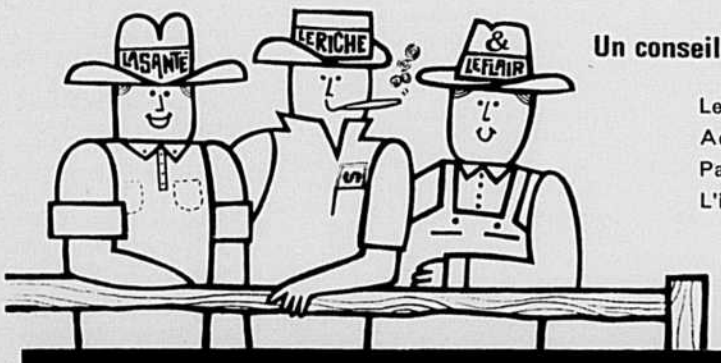
Les subventions à l'élevage du mouton se sont élevées à $74,000. Depuis des années et des années, à coups de primes sur l'achat de béliers et d'agnelles on a essayé de relever la production ovine dans le Québec. Malgré tous les efforts déployés et les primes accordées, année après année, le nombre de moutons continue de dégringoler et il semble bien que ce soit là un mouvement irréversible. Je crains fort qu'avant 1980, les seuls endroits où on pourra voir des moutons seront les Zoos de Québec, Granby ainsi que sur les fermes de quelques éleveurs allant aux expositions.

Une telle affirmation peut sans doute scandaliser quelques idéalistes, mais voici des preuves de

(Suite à la page 21)

Présentation du mémoire de la FCA au fédéral

La Fédération canadienne de l'Agriculture présentera son mémoire annuel au Cabinet fédéral le 23 février prochain. L'Exécutif de l'organisme national se réunira le 22 à fin d'étudier le texte de présentation. Après sa présentation au Cabinet, le mémoire sera soumis aux différents partis politiques au cours de la journée du 24, et peut-être le 25.



Un conseil amical de Lasanté, Leriche et Leflair:

Le cultivateur moderne qui s'y connait
Accroit ses profits et diminue ses frais
Par les engrais Aéro mélangés sur commande,
L'idéal pour toute ferme, petite ou grande.

Abaissez de 15% vos frais de fertilisation avec les ENGRAIS CONCENTRÉS AÉRO®



Vous aurez grand avantage à le faire. Des cultivateurs éclairés en ont fait l'expérience — vous pouvez économiser jusqu'à 15% sur les frais de fertilisation. Comment? En achetant en *vrac* les engrais concentrés Aéro. Les engrais Aéro sont mélangés sur commande à un poste moderne de votre voisinage, exactement selon les besoins particuliers de votre sol et de vos cultures. Vous pouvez en prendre livraison en *vrac*, chez le fabricant, avec vos propres machines, ou bien à la ferme par l'entremise de camions géants à trémie, ou encore vous pouvez recourir au service d'épandage que vous offre le fabricant Aéro. Vous économisez du temps, du travail, et *le coût des sacs!* Les engrais concentrés Aéro peuvent abaisser de 12% le coût des principes nutritifs, ce qui s'ajoute à l'économie de frais de manutention et d'épandage qu'assure la livraison en *vrac*. Voyez sans délai le fabricant d'engrais Aéro sur commande de votre voisinage.

Cyanamid of Canada Limited, 635 ouest, boulevard Dorchester, Montréal, Qué.

CYANAMID
ENGRAIS AÉRO

Il existe un fabricant d'ENGRAIS AÉRO sur commande dans votre voisinage:

QUÉBEC

Les Engrais Chimiques Lévis Ltée. — Charny
Les Engrais Chimiques Maska Ltée. — Ste-Rosalie
Les Engrais Chimiques Victoria Ltée. — Victoriaville
Les Engrais Idéal Ltée. St-Remi
Les Engrais Paysan Ltée. L'Assomption

ONTARIO

Burford Fertilizers Limited Burford • Mt. Elgin • Waterford
Harriston Fertilizers Limited Clinton • Harriston • Walkerton
Huronia Fertilizers Limited Alliston
Kent County Fertilizers Limited Blenheim • Ridgetown • Tupperville
Lawrie Fertilizers Limited Mount Albert
Ralph Dale Fertilizers Limited Richmond
Top Value Fertilizers Limited McGregor
Scotch Fertilizers (Kerwood) Limited — Kerwood
Scotch Fertilizers (Ailsa Craig) Limited — Ailsa Craig
Shakespeare Fertilizers Limited Shakespeare

MARITIMES

Fundy Fertilizers Limited Kentville, N.S.
Les Engrais Chimiques Excellent Ltée. — Grand Falls, N.B.
Prima Fertilizers Limited Kensington, P.E.I.

® Marque déposée



LA REUNION NATIONALE DE VENTE DE 1965, qui a eu lieu récemment à Windsor, Ontario, a assemblé le personnel clef de vente et de service KAISER Jeep OF CANADA LIMITED de tout le Canada. Cette réunion d'une semaine comprenait un voyage par le personnel de KJOC au siège social et à l'usine de la KAISER Jeep CORPORATION à Toledo, Ohio. KJOC fabrique la gamme complète de véhicules 'Jeep' à son usine de Windsor, et est en train de s'agrandir pour faire face à l'accroissement considérable de la demande pour des véhicules à quatre roues motrices et des véhicules spécialisés à entrainement à deux roues. Rangée du devant (de g. à d.): W. Connolly, gérant régional pour les pièces et le service, Vancouver; D. G. Snow, adjoint au gérant général des ventes; S. D. Epp, controleur; H. G. Munro, gérant général; F. J. Brosnan, gérant général des ventes; R. P. O'Callaghan, gérant technique; C. J. Veary, gérant régional pour les pièces et le service, Toronto; rangée du fond, debout (de g. à d.): R. I. Holmquist, gérant de Winnipeg; D. I. Coles, gérant de St-Jean; David A. McCormick, gérant de Calgary; F. J. Williams, gérant de l'Ouest de l'Ontario; F. W. Gordor., gérant de Vancouver; A. Smith, pièces et service, Windsor; M. L. Lapointe, gérant de Montréal; R. V. Hughes, gérant de l'Est de l'Ontario, Toronto; V. M. Fenn, expert-conseil en relations extérieures; R. J. Comeau, représentant régional pour les pièces et le service, Montréal.



1 Elles sont élevées selon le programme éclairé en 20 points d'élevage des poulettes DeKalb.

2 Elles sont élevées par un producteur de poulettes de tout repos choisi dans votre région par DeKalb.

3 L'élevage EN ISOLEMENT COMPLET est assuré . . . à l'abri de toute contamination.

4 Vous commencez normalement à retirer des revenus peu après l'entrée des poulettes au poulailler.

5 Economie de temps, de travail et de tracas. Vous pouvez utiliser votre capital pour accroître votre exploitation et vos installations.

6 Vous pouvez garantir d'avance la quantité voulue en plaçant une commande déterminée au couvoir DeKalb.

7 Chaque oiseau est le fruit du célèbre programme d'élevage équilibré DeKalb qui assure un rendement équilibré.

8 Des éleveurs spécialisés ont assuré la qualité du logement, de l'alimentation et de la gestion des sujets. Les poulettes vous sont livrées en condition IDÉALE.

Vous serez approvisionné de poussins DEKALB des incubateurs du

Couvoir Modèle Enrg. Ferme Avicole Major Limitée — **Arthabaska, Qué.** — **Green Valley, Ont.**

et vous recevrez également tout le service requis

DEKALB HYBRID CORN LIMITED, CHATHAM, ONT.
Producteurs et distributeurs pour le blé d'Inde, les poussins et le sorgho DeKalb.

POULETTES PROFITABLES DEKALB

TENEZ UN RÉGISTRE DE VOTRE ÉLEVAGE ET VOUS VOUDREZ GARDER LES POULETTES DEKALB

SOUVENIRS D'UN AGRONOME

de 1913 à 1963

Les Choses et les Gens

par Jean-Charles MAGNAN

La première exposition scolaire agricole à St-Casimir en1914

Il y a cinquante ans de cela, je venais en 1913 d'être nommé agronome officiel des comtés de Portneuf et Champlain. Je faisais donc partie du groupe des cinq premiers agronomes nommés par le Gouvernement. Nous étions des jeunes gens de vingt ans. Les cultivateurs, non sans raison, nous voyaient comme des professeurs d'agriculture n'ayant aucune expérience. Lors des premières réunions agricoles, nous nous sentions gênés et bien timides, en face des cultivateurs à l'aise qui avaient déjà atteint une appréciable aisance ou prospérité.

C'était aussi à l'époque où l'agriculture était vue, par les gens de la ville et par nombre de professionnels, comme un métier arriéré, malpropre et routinier. Dans l'opinion, la terre et les cultivateurs se sentaient méprisés. Nombre de proverbes et dictons dépréciaient l'agriculture et ses ouvriers. Pour se rehausser les snobs et des esprits bornés se plaisaient à user en toute circonstance, de faux proverbes ridiculisant la classe agricole : "avoir l'air habitant, malpropre comme un cultivateur; comme il a l'air colon". Voilà des expressions assez courantes, il y a un demi-siècle, chez nombre d'aigrefins. Cette défaveur et ce ridicule, envers les cultivateurs, m'indignait, me révoltait. Je résolus de revaloriser la profession agricole, au moins chez la jeunesse.

J'avais un plan à ce sujet : faire l'éducation champêtre, en honorant l'agriculture et en l'enseignant dans ses généralités et dans un esprit de fierté chez les jeunes. C'est ainsi que mon père et moi, aidés par la Commission Scolaire de St-Casimir, nous réussimes à créer un cours élémentaire d'agriculture (Section agricole), au Collège des Frères de l'Instruction Chrétienne, heureux collaborateurs de cette entreprise salutaire. Je devins donc professeur de notions agricoles au Collège. En cela, nous eûmes l'appui du Département de l'instruction publique ayant les yeux sur cette expérience nouvelle. Je donnai, cette année-là, une quarantaine de cours agricoles et autant de démonstrations sur le terrain de ma ferme avoisinant le Collège.

Je pus organiser chez moi une quarantaine de jardins d'écoliers semés et cultivés par eux. Chacun avait aussi un jardin à domicile. Le Ministère de l'agriculture nous fournissait à tous les graines potagères de semence. J'enseignais donc à mes élèves des notions, théoriques et pratiques; en plus, ils apprenaient que l'agriculture n'est pas un métier malpropre et sans intelligence. Ils surent en plus que l'eau et le savon nettoient les gens de toutes les professions.

Au jardin scolaire, les élèves y prirent un goût fervent et un intérêt surprenant pour l'agriculture. C'était pour eux une école d'observation et une joie de connaître. Ils y prenaient l'habitude du travail bien fait et s'initiaient aussi aux sciences naturelles utiles à tout homme dans la vie. Durant les vacances, la totalité des petits jardiniers accourait le samedi au jardin scolaire. Comme ils prenaient intérêt à cultiver leur parcelle, à sarcler et à cultiver leurs légumes. La croissance des plants les émerveillait. A vue d'oeil on voyait pousser légumes et fleurs. Que d'entrain, d'émulation et de joie chez les élèves. C'est à qui aurait le jardin le plus propre et garni des plus beaux produits. Quant aux jardins à domicile, je les visitais un à un pour renseigner et encourager mes élèves. Enfantillages disaient les imbéciles et les coeurs secs! Je laissai braire, en continuant mon entreprise.

L'enthousiasme était si geand envers l'agriculture, chez les élèves et les parents, que je décidai d'organiser une exposition des produits récoltés, dans les jardins scolaires et à domicile. Cette première exposition dans la province eut lieu le 12 septembre à St-Casimir. Lors de la distribution des prix et récompenses ce jour-là, on remarquait à la réunion en plein air un millier de visiteurs. Parents et notables visiteurs étrangers, ils étaient tous accourus pour encourager les écoliers.

Nous eûmes l'honneur, ce jour-là, de recevoir M. de La Bruère, surintendant de l'instruction publique, le député, le préfet du comté, et de nombreux cultivateurs, intéressés à cette nouveauté dans la région. Quant aux écoliers les plus méritants,les champions, ils disaient avec fierté et d'un air entendu : "J'ai eu le premier prix, le deuxième prix"! Lors de la réunion publique, les orateurs félicitèrent les élèves méritants, les Frères et la Commission scolaire. En plus, l'on diversa, sur ma modeste personne, un déluge d'éloges. On me porta aux nues tellement que je ne portais pas à terre. Je n'ai jamais reçu autant de compliments, au cours de ma carrière. J'étais jeune et j'étais fier de ma prouesse, comme on l'est à cet âge. Je me croyais déjà un personnage, après ces coups d'encensoir. Je me voyais déjà député ou sous-ministre de l'agriculture. J'étais jeune et naif. La jeunesse est un bien beau moment de la vie ...

Plus tard, cette initiative prit des proportions plus vastes, dans la Province. C'est ainsi que douze années après, on comptait dans les comtés agricoles 615 jardins scolaires et 3,500 jardins à domicile. En plus, 55 expositions scolaires agricoles couronnaient cette oeuvre, entreprise par les agronomes et les institutrices rurales. L'agriculture étant ainsi plus connue et honorée, l'on s'en moquait moins. Les jeunes ruraux et la population intéressée, tenaient les cultivateurs et leur profession plus en honneur. Ce fut une bien belle période de ma carrière agronomique.

* *

Réunion annuelle des éleveurs d'Holsteins

LUNDI, le premier mars prochain aura lieu à l'Hôtel La Barre "500" la réunion annuelle de tous les éleveurs d'Holsteins du Québec. Cette réunion débutera à 10:00 heures a. m. et se continuera toute la journée pour se terminer le soir par un banquet. Les éleveurs seront appelés à accepter les rapports financiers, élire leurs directeurs, assister à une conférence de première importance sur l'alimentation et surtout sur la nécessité des vitamines dans l'alimentation.

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL AGRICOLE

Rapport conjoint de l'UCC, de l'UCFR et de l'UCERQ au Comité d'étude de l'enseignement professionnel agricole

Ceci est un document important

Conservez les pages 15-16-17-18-19 et 24

Monsieur le président,

Messieurs,

1- Il y a quelques mois, le comité d'étude que vous formez demandait à l'Union Catholique des Cultivateurs, l'Union Catholique des Femmes Rurales et l'Union des Caisses d'Etablissement Rural du Québec de lui soumettre un rapport sur l'organisation de l'enseignement professionnel agricole dans la province de Québec. Ces trois organismes ont apprécié la demande de collaboration que vous leur avez adressée. Ils ont cependant décidé, en raison de la similitude de leurs vues sur la question à l'étude, de préparer un rapport conjoint qu'il nous fait maintenant plaisir de vous remettre.

2- L'U.C.C., l'U.C.F.R. et l'Union des Caisses d'Etablissement Rural attachent une très grande importance à l'enseignement professionnel agricole et à ce que l'on appelle l'enseignement ménager agricole. C'est en effet cet enseignement qui doit normalement assurer la préparation professionnelle d'une bonne partie de la population qu'ils représentent et il importe qu'il soit de bonne qualité. Les nombreux problèmes qui se posent actuellement dans le secteur de l'agriculture exigent des personnes qui y sont directement impliquées, une formation sinon supérieure du moins équivalente à celle qui est dispensée aux travailleurs et futurs travailleurs de n'importe laquelle autre classe de la société.

3- Les trois Unions qui vous présentent ce rapport se croient justifiées d'attirer votre attention sur l'importance qu'on leur accorde dans le milieu agricole et rural et sur leur aptitude à représenter les besoins et aspirations de ce milieu. L'U.C.C. est l'association professionnelle des cultivateurs du Québec et elle groupe maintenant tout près de 50,000 membres. De son côté, l'U.C.F.R. réunit dans ses cadres 25,000 femmes du milieu rural. Quant à l'Union des Caisses d'Etablissement Rural, plus récemment fondée, elle groupe onze caisses régionales d'établissement qui comptent plus de 11,000 sociétaires, qui possèdent un actif de tout près de $5,000,000 et qui ont consenti à leurs membres jusqu'à maintenant des prêts pour plus de $8,000,000.

4- Le rapport que nous vous présentons se propose de répondre à trois questions principales qu'il nous apparaît opportun de poser au sujet de l'enseignement professionnel agricole. Ces trois questions sont les suivantes: quelles sont les exigences posées aux travailleurs agricoles qui veulent aujourd'hui réussir dans leur profession, quel type d'enseignement peut assurer la préparation professionnelle de ces travailleurs, quelle organisation concrète faut-il prévoir pour assurer la transmission à tous ceux qui en ont besoin de ce type d'enseignement? Pour tenir compte de ces trois questions, le rapport est divisé en trois parties. La première est consacrée à décrire le type du travailleur agricole qui rencontre les exigences de l'heure. La seconde discute des principes généraux qui peuvent guider l'organisation d'un enseignement professionnel agricole qui assure la formation souhaitée. Quant à la troisième et dernière partie, elle est consacrée à présenter des recommandations sur l'organisation concrète elle-même de l'enseignement.

- PREMIÈRE PARTIE -

A UNE AGRICULTURE NOUVELLE, UN TYPE NOUVEAU DE TRAVAILLEURS AGRICOLES

5- L'agriculture traditionnelle, dans la province de Québec, a été une agriculture de subsistance. L'exploitation agricole tendait à produire sur place, dans la ferme, tous les biens nécessaires à la vie de la famille exploitante. Ce n'était en somme que les surplus des biens produits, la part qui dépassait le niveau de la consommation familiale, qui étaient libérés de la ferme au bénéfice de la population non agricole. C'est cette forme d'agriculture qui a modelé le type du cultivateur québecois, un cultivateur indépendant parce qu'il se suffisait à lui-même et un cultivateur conservateur parce qu'il n'avait pas à s'ajuster aux changements économiques et sociaux du milieu.

6- L'agriculture de subsistance est cependant aujourd'hui dépassée, du moins dans sa forme la plus pure et dans la grande majorité des régions rurales. L'agriculture devient, et elle le deviendra d'une façon encore beaucoup plus marquée, une agriculture commerciale. Le cultivateur d'aujourd'hui produit des biens pour un marché qui est extérieur à son milieu familial et il consomme des biens qui sont produits en dehors de sa ferme et des services qui lui viennent de l'extérieur. Il doit répondre aux exigences d'un marché qu'il ne contrôle pas et il doit même redéfinir sa propre consommation intérieure tant en biens d'utilité professionnelle qu'en biens de consommation proprement dits.

7- Les défis que rencontrent le cultivateur pour s'ajuster à ce nouveau type d'agriculture sont nombreux. Il doit d'une part savoir organiser sa ferme sur une base rationnelle et, en particulier, la consacrer aux productions qui conviennent aux exigences physiques et économiques du milieu et lui assurer la dimension et l'équipement nécessaires à une production économique. Il doit aussi savoir administrer son entreprise et, en particulier, pouvoir choisir les investissements les plus rentables. Il doit enfin, et peut-être surtout dans les conditions présentes, savoir s'organiser avec ses confrères pour obtenir des débouchés et des prix raisonnables pour la vente de ses produits.

8- Face à tous ces défis, il est bien évident qu'il faut préparer un nouveau type de cultivateur. Et si l'on tient compte de la multiplication des relations sociales de toutes sortes et des ajustements répétés qu'impose l'agriculture commerciale, axée sur un marché à satisfaire, il ne serait pas surprenant que ce soit son indépendance et son conservatisme que le cultivateur soit surtout amené à mettre en cause. De toutes façons, il nous apparaît que le cultivateur d'aujourd'hui, et encore plus celui de demain, doit se revêtir de multiples compétences, compétence technique bien sûr mais aussi compétence économique, compétence sociale et compétence simplement humaine.

9- Le cultivateur, et les autres travailleurs impliqués dans l'agriculture, doit d'abord être compétent sur le plan technique. C'est là l'aspect sur lequel on a le plus insisté jusqu'à maintenant dans plusieurs milieux intéressés à l'agriculture. Il n'est sans doute pas besoin d'y revenir sinon pour dire que le temps de la culture de la terre "à la bonne franquette" est bien révolu. Dans le contexte d'une agriculture qui doit s'orienter vers la production de biens de bonne qualité pour obtenir de bons prix, il est certain que les cultivateurs doivent connaître, comprendre et savoir utiliser des techniques de production éprouvées qui leur permettent de produire de la façon la plus efficace et la plus économique possible.

10- Mais le cultivateur, et cela est déjà plus nouveau, doit aussi être compétent sur le plan économique. L'exploitation d'une ferme n'est pas aujourd'hui une simple question d'efficacité dans la production. Elle implique de multiple choix économiques qui vont du choix des productions à établir sur une ferme jusque parfois au choix des formes de présentation à donner aux produits à mettre sur le marché, en passant par le choix des investissements à faire dans tel ou tel secteur de l'entreprise. Elle exige une compréhension des conditions économiques générales de l'agriculture et une connaissance des mécanismes de mise en marché, de transformation et de distribution des produits. Elle fait appel à diverses autres connaissances dont, en particulier, la comptabilité. Le cultivateur moderne est l'administrateur d'une entreprise et, en plus d'exécuter des travaux matériels, il doit mettre en place les divers éléments nécessaires à la production d'un bien et prendre les dispositions qui s'imposent pour la vente de ce bien. Il a besoin d'une compétence proprement économique.

11- Le cultivateur doit aussi être compétent sur le plan social. L'agriculture ne peut plus être pratiquée d'une façon isolée. Les choix fondamentaux à faire pour la production des denrées agricoles ne peuvent plus être individuels; ils doivent être planifiés. De même la vente des produits ne peut plus être faite de façon individuelle, au risque de rapporter des prix dérisoires; elle doit être faite collectivement de manière à assurer aux cultivateurs un pouvoir réel de négociation. Le cultivateur ne peut donc plus se définir en terme de travailleur individuel mais bien en terme de membre d'une profession organisée et de membre de divers autres organismes à caractère économique. C'est d'ailleurs dans la mesure où il sera un membre actif et éclairé de sa profession et des autres institutions qu'il s'est données, qu'il obtiendra, avec tous ses confrères dans la profession, du succès dans son exploitation. Le cultivateur d'aujourd'hui, qu'il le veuille ou non, doit travailler en collaboration avec d'autres cultivateurs et avec tous les autres cultivateurs s'il veut survivre et s'il veut surtout que sa ferme et l'ensemble des exploitations agricoles représentent une richesse dans l'ensemble de l'économie. Or, pour travailler avec d'autres, il a besoin de développer en lui un ensemble de qualités sociales qui vont de la capacité de s'exprimer et de communiquer jusqu'au sens de la justice et au respect du bien commun, en passant par le sens du travail en équipe, la solidarité, etc. Il lui faut, en d'autres mots, développer une compétence sociale.

12- Le cultivateur doit enfin être compétent sur le plan humain. Il n'est pas qu'un producteur de biens économiques. Il est un homme placé en face d'objectifs humains et spirituels à atteindre, inscrit dans une famille, dans une société, et habituellement dans une Eglise. Comme tous les autres hommes, il est confronté par des problèmes de tous les ordres et il est appelé à communier aux valeurs humaines et spirituelles les plus élevées et à participer à la vie des groupes et à la société dont il est membre. Et pour cela, il a besoin d'une formation humaine aussi poussée que celle qui est assurée dans les autres classes de la société. Sans quoi, il risque de devenir un homme et un citoyen de seconde zone, incapable de se situer lucidement dans le monde et incapable de participer avec clairvoyance et dynamisme aux entreprises sociales et commentaires qui orientent la marche du monde.

13- Le cultivateur dont a besoin l'agriculture d'aujourd'hui est un cultivateur bien développé sur tous les plans. Sur le plan professionnel tout spécialement, il faut insister plus qu'on ne l'a fait jusqu'à maintenant sur l'importance de la compétence économique et sociale. Il reste cependant à voir, pour ce type nouveau de cultivateur, à quels besoins particuliers les institutions d'enseignement consacrées à sa formation doivent répondre, sur quelles ressources humaines elles peuvent compter et quelles normes générales leur organisation concrète dans les régions rurales de la province doivent suivre.

- DEUXIÈME PARTIE -

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL AGRICOLE: BESOINS ET RESSOURCES DU MILIEU

14.- Il y a deux aspects principaux sous lesquels on peut envisager la question des besoins et ressources du milieu agricole et rural face à l'enseignement professionnel agricole: l'aspect quantitatif et l'aspect qualitatif. Etant donné le travail fait par ailleurs sur ces points au niveau régional, nous laissons de côté la question du nombre de personnes que devrait préparer l'enseignement professionnel agricole et la question des ressources de la population agricole et rurale évaluées en nombre d'individus. Les aspects que nous abordons ici sont tous d'ordre qualitatif et sont les suivants: a) la diversité nécessaire de l'enseignement professionnel agricole, b) le niveau et le contenu de l'enseignement professionnel agricole, c) les ressources du milieu pour rencontrer ces besoins, d) les besoins particuliers en enseignement féminin. Ce sont en fait les principes généraux énoncés à l'occasion de la discussion de ces quatre points qui orienteront les recommandations pratiques ultérieures sur l'organisation de l'enseignement professionnel agricole.

A – Diversité nécessaire de l'enseignement professionnel agricole

15.- Jusqu'à maintenant nous n'avons parlé que du cultivateur exploitant de ferme parce qu'il est dans le secteur de l'agriculture le travailleur-clef. Nous en avons d'ailleurs parlé sans distinguer entre celui qui exerce actuellement sa profession et celui qui l'exercera dans un avenir plus ou moins rapproché. Il n'en demeure pas moins que, dans la perspective d'une définition des besoins du milieu en enseignement professionnel agricole, il faut étendre notre champ de vision et considérer tous les types de travailleurs dont a besoin l'agriculture et les occupations qui y sont rattachées, que ces travailleurs soient déjà engagés dans leur profession ou qu'ils s'y orientent tout simplement. C'est la considération de ces différents types de travailleurs qui nous amènera à conclure à la nécessité d'une plus ou moins grande diversité dans l'enseignement professionnel agricole.

16.- L'agriculture compte d'abord, comme principale catégorie de travailleurs, des exploitants de fermes. Il s'agit du grand nombre de cultivateurs qui sont déjà engagés dans leur profession et qui tout à la fois possèdent, administrent et exécutent les travaux de leur ferme. On a vu dans la première partie toutes les exigences de compétence qui leur sont posées aujourd'hui. On sait par ailleurs le faible niveau de scolarité et les déficiences de la préparation professionnelle qu'ils se sont donnés. Il ne fait aucun doute qu'avec la catégorie qui va suivre c'est à cette catégorie de travailleurs que l'enseignement professionnel agricole doit d'abord songer. A cause du climat qui a prévalu dans la province de Québec et particulièrement dans le milieu rural au sujet de l'éducation, les cultivateurs manquent de formation académique et de préparation professionnelle au moment où ils en ont besoin plus que jamais. Il y a là un retard important qu'il faut combler en rendant possible à tous les cultivateurs qui exercent présentement leur profession et qui en ont besoin, l'accès à une formation professionnelle suivant les formes qui leur conviennent. D'ailleurs, l'agriculture en est rendue à un rythme d'évolution qui nécessite des ajustements répétés et qui exige, comme cela se pose d'ailleurs dans les autres secteurs de l'économie, une revision continuelle des connaissances et des méthodes de travail. Il faut donc penser, en agriculture aussi, non pas seulement à rattraper les retards mais encore à organiser un système d'enseignement professionnel post-scolaire qui soit permanent. C'est d'ailleurs la seule façon de faire si l'on ne veut pas accumuler d'autres retards.

17.- L'agriculture a également besoin de renouveler les cadres des exploitants de fermes. Un grand nombre de cultivateurs laissent la direction de leur ferme à chaque année. S'il y en a un certain nombre parmi eux qui n'ont pas à être remplacés parce qu'il vaut mieux vendre leur ferme pour en agrandir une autre ou pour d'autres raisons, il reste qu'un grand nombre doivent être remplacés par

(Suite à la page 16)

(Suite de la page 15)

des jeunes et qu'il en sera toujours ainsi. Ces jeunes qui s'orientent vers l'agriculture sont en grande majorité des fils de cultivateurs. Certains d'entre eux ont déjà dépassé l'âge scolaire alors que les autres peuvent encore suivre des cours réguliers. Les premiers peuvent à toutes fins pratiques être assimilés au premier groupe que nous avons défini, celui des exploitants de fermes. Ils n'ont souvent pas la préparation professionnelle ou en ont une insuffisante; ils ont besoin, comme leurs aînés, d'un enseignement professionnel agricole post-scolaire. Quant aux seconds, ceux qui sont encore d'âge scolaire, ils constituent la seconde catégorie de personnes auxquelles l'enseignement professionnel agricole doit d'abord songer. Ils ont tout l'avenir devant eux et rien ne les empêche de compléter leur formation générale et de se donner une préparation professionnelle adéquate. Il s'agit qu'on leur en offre la possibilité en mettant à leur disposition (pour ce qui nous regarde ici) des institutions qui dispensent un enseignement professionnel agricole régulier qui soit approprié aux exigences qui leur seront posées dans l'exercice de leur profession.

18.- L'agriculture a encore besoin, et elle en aura probablement toujours besoin, d'une autre catégorie de travailleurs agricoles, celle des employés de fermes. Le problème de ces employés en est un très difficile pour plusieurs cultivateurs. Tous ne peuvent pas toujours compter, à n'importe quelle période de leur vie, sur une main-d'oeuvre familiale suffisante. (Ce phénomène prendra d'ailleurs des proportions plus grandes à mesure que les fermes agrandiront et à mesure que l'éducation sera plus poussée.) Il leur faut donc compter sur une main-d'oeuvre extra-familiale qui ne donne pas toujours satisfaction. S'il ne faut pas imputer la responsabilité de cette situation aux seuls employés de fermes, soumis peut-être plus que personne à un régime de travail incertain et peu rémunéré, il n'en reste pas moins que le problème demeure et qu'il faut rehausser le niveau de compétence de cette catégorie de travailleurs. Il faut d'ailleurs encore davantage prévoir la formation de ceux parmi les jeunes qui auront cette occupation. D'où l'importance de songer, dans l'organisation de l'enseignement professionnel agricole, à cette autre catégorie de travailleurs qui ont besoin d'une bonne formation, aussi bien pour le bénéfice de l'agriculture que pour leur propre épanouissement d'hommes.

19.- L'agriculture a enfin besoin de travailleurs employés dans des institutions économiques et professionnelles et dans des services reliés à l'agriculture. A mesure en effet que celle-ci s'est développée, elle a donné naissance à nombre d'instituttions et de services qui viennent ou bien servir son organisation interne, ou bien l'alimenter en biens d'utilité professionnelle ou bien assurer la commercialisation des biens qu'elle produit. Ces institutions ont besoin, elles aussi, de travailleurs compétents dans divers domaines: social, économique, administratif, technique, etc. Si un bon nombre des occupations créées dans ce secteur doivent être remplies par des personnes ayant une formation universitaire, il reste cependant beaucoup de place pour des travailleurs de formation moins élevée. C'est donc un autre type de personnes auxquelles il faut songer lorsqu'on essaie de définir les besoins du milieu agricole en enseignement professionnel agricole.

20.- Voilà donc au moins quatre groupes de personnes, assez distincts d'ailleurs, pour lesquels il faut prévoir un enseignement professionnel agricole. Si nous ne pouvons postuler, à ce stade-ci, qu'il faut un enseignement particulier pour chacun de ces groupes de personnes, nous pouvons cependant conclure à la nécessité d'une certaine diversification dans les niveaux et les formes d'enseignement. Il est bien évident que le cultivateur qui exploite aujourd'hui une ferme de dimension importante a besoin d'une préparation professionnelle d'un niveau supérieur au niveau de formation dont a besoin l'employé de ferme. De même il est assez évident que les formes d'enseignement ne pourront être les mêmes pour le cultivateur engagé dans sa profession et pour son fils qui se prépare à le remplacer et qui peut encore fréquenter régulièrement une école. Si nous voulions indiquer les besoins les plus urgents, nous dirions que ce sont aux deux premières catégories de travailleurs que nous avons indiquées: les cultivateurs adultes et les futurs exploitants de fermes, que l'enseignement professionnel agricole doit d'abord fournir une formation de qualité.

B – Niveaux et contenu général de l'enseignement professionnel agricole

21.- Les réflexions que nous avons faites jusqu'ici sur les exigences qui sont aujourd'hui posées aux travailleurs agricoles et sur les différents types de travailleurs dont l'agriculture a besoin nous amènent à discuter de la qualité de l'enseignement professionnel agricole. Si nous voulons en effet en arriver à définir un type d'organisation scolaire qui convienne, il nous faut d'abord déterminer les niveaux de formation professionnelle qu'il serait souhaitable de rencontrer chez les travailleurs agricoles et fournir quelques indications sur le contenu général de l'enseignement qui devrait leur être donné, tout en tenant compte des exigences constatées. Comme il y a plusieurs types de travailleurs, il nous faudra procéder par étapes.

Niveaux de l'enseignement professionnel agricole

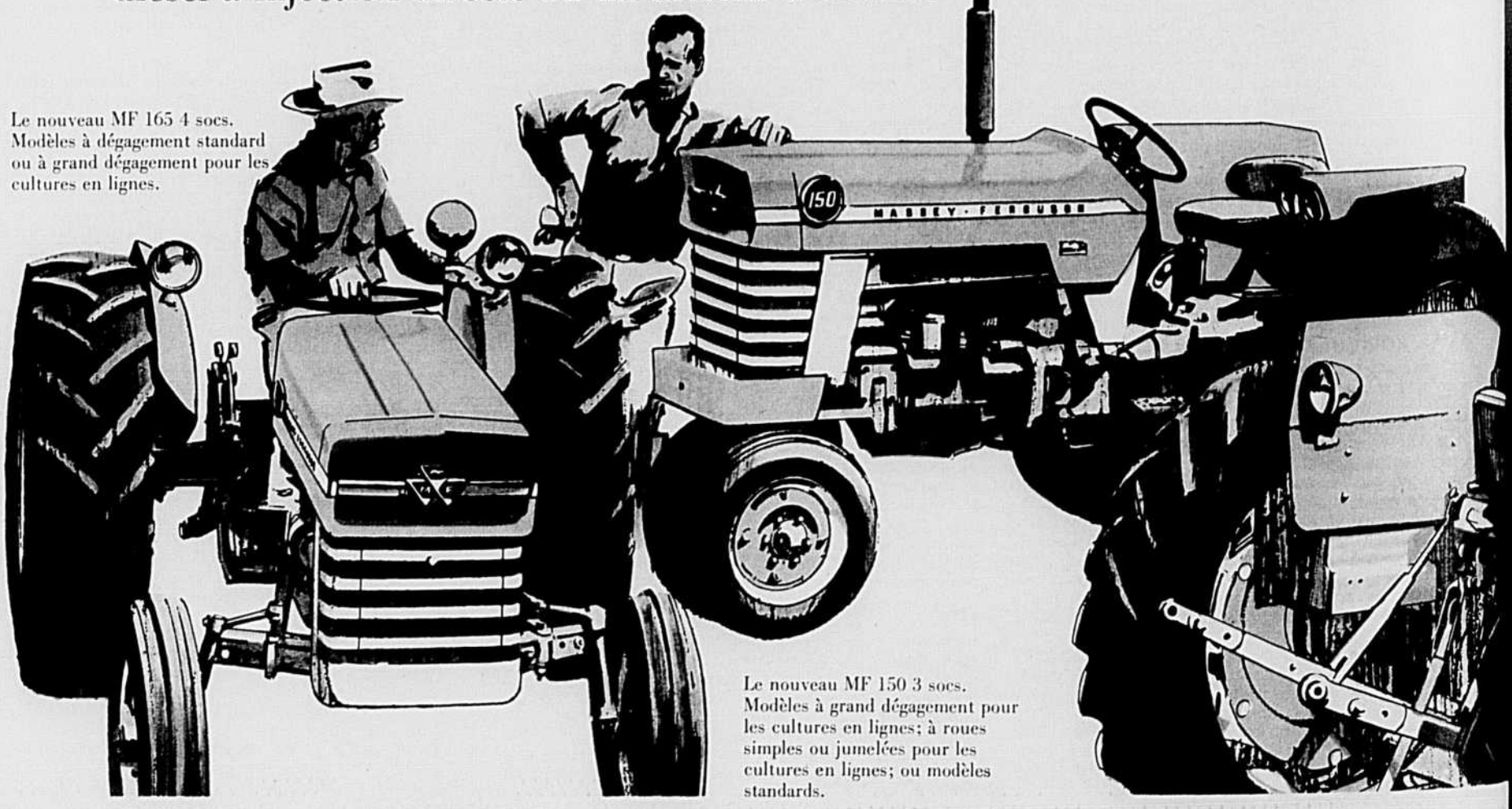
22.- Disons d'abord, avant même de considérer la question des niveaux de formation en elle-même, qu'on devrait inviter tous les jeunes, y compris les ruraux, à poursuivre leur formation le plus loin possible compte tenu de leurs aptitudes intellectuelles. Ceci a son importance pour les travailleurs agricoles autant, sinon plus, que pour bien d'autres travailleurs; on devrait en tenir compte aussi bien dans l'aménagement des structures scolaires que dans l'orientation à donner aux corps professoraux. Les travailleurs agricoles ont droit comme tout le monde à une bonne formation générale et spécialisée et les responsabilités qu'ils ont ou qu'ils auront à assumer exigent qu'ils se donnent cette formation.

23.- Mais revenons à la question des niveaux de formation pour considérer d'abord le groupe des exploitants de fermes. Dans le cas de ces travailleurs et pour être logique avec la description que nous en avons donnée, il faut affirmer qu'un bon nombre d'entre eux, du moins ceux qui ont ou auront à diriger des exploitations importantes et qui devront donner le ton à l'agriculture, ont besoin d'une formation d'un niveau supérieur au niveau de la formation secondaire. Cela revient à dire qu'ils doivent acquérir, sans atteindre nécessairement au niveau universitaire, une formation professionnelle spécialisée après un cours secondaire. On ne peut songer pour les cultivateurs les plus importants à une compétence technique, économique, sociale et humaine adéquate sans une telle scolarité qui équivaudrait environ à une 13ième année. Quant au plus grand nombre des cultivateurs et pour être réaliste, du moins pour les prochaines années, l'objectif à fixer serait qu'ils atteignent une formation d'un niveau équivalent, formation générale et spécialisée comprises, à une formation secondaire complète. Cela voudrait dire, en nous référant aux degrés scolaires tels qu'ils sont établis présentement, qu'ils devraient atteindre une scolarité de onze ans. Dans le contexte économique moderne et compte tenu du type d'agriculture que nous connaissons, cette formation de niveau secondaire nous apparaît le minimum réalisable actuellement pour un cultivateur. Il va sans dire cependant que cet objectif ne pourrait être fixé immédiatement pour les futurs exploitants de fermes qui peuvent encore fréquenter l'école. Quant aux cultivateurs actuels, il faudrait leur donner la chance de se rapprocher le plus possible de cet objectif sans compter que tous pourront y parvenir.

24.- Si nous considérons maintenant le groupe des travailleurs au service d'institutions et de services à caractère économique et professionnel rattachés à l'agriculture, il nous apparaît difficile de fixer un niveau souhaitable ou un niveau minimum de formation professionnelle. Nous avons déjà dit qu'un grand nombre d'entre eux devraient posséder une formation universitaire, ce qu'il ne nous revient pas de discuter ici. Il est certain par ailleurs qu'un aussi bon nombre d'entre eux devraient posséder une formation de niveau intermédiaire entre l'universitaire et le secondaire, comme dans le cas des exploitants de fermes les plus importants. Dans l'association professionnelle des cultivateurs, dans les coopératives dans les entreprises de transformation et de commercialisation des produits agricoles, dans les services gouvernementaux, il y a bon nombre de fonctions qui comportent des responsabilités ou qui font appel à des connaissances spécialisées pour lesquelles des travailleurs possédant ce niveau de formation sont requis. Mais il y a aussi, dans ces mêmes institutions ou services, des fonctions moins importantes et même des fonctions de stricte exécution pour lesquelles des travailleurs qui ont une formation secondaire ou même seulement un début de formation secondaire sont suffisants. C'est pourquoi il nous apparaît que, parmi ce deuxième groupe de travailleurs agricoles, il y en a qui devront atteindre ou bien une formation professionnelle spécialisée après le cours secondaire, ou bien une formation de niveau équivalent à une formation secon-

VOICI LES TOUT NOUVEAUX MF 135, MF 150 ET MF 165

Les premiers tracteurs 3 et 4 socs offrant le nouveau système Ferguson de capacité accrue (caractéristique 1, à droite) ... une facilité d'opération et une puissance accrue (2 à 4) ... l'économie du diesel à injection directe ou un moteur à essence



Le nouveau MF 165 4 socs. Modèles à dégagement standard ou à grand dégagement pour les cultures en lignes.

Le nouveau MF 150 3 socs. Modèles à grand dégagement pour les cultures en lignes; à roues simples ou jumelées pour les cultures en lignes; ou modèles standards.

daire ou même de niveau un peu moindre dans le cas de personnes qui ne peuvent l'atteindre.

25.- Si nous considérons enfin l'autre groupe de travailleurs agricoles que nous avons défini, celui des employés de fermes, nous croyons que ceux-ci devraient posséder autant que possible une formation de niveau secondaire. Si nous considérons la tendance à l'agrandissement des fermes et la tendance à la diminution de la main-d'oeuvre familiale, ces travailleurs vont rendre de plus en plus service. Ils ont d'ailleurs droit comme tous à une vie épanouissante et pour cela ils ont besoin d'une bonne formation. Il faut sans doute compter cependant qu'un certain nombre d'entre eux, comme dans d'autres secteurs, ne pourront atteindre qu'un début de formation de niveau secondaire.

26.- Pour résumer au sujet des niveaux à établir dans l'enseignement professionnel agricole infra-universitaire, nous croyons donc qu'il y a lieu d'en établir deux, à savoir un niveau intermédiaire entre le secondaire et l'universitaire et un niveau équivalent, formation générale et spécialisée comprises, à une formation secondaire complète. Il restera à voir, plus loin, si ces deux niveaux d'enseignement professionnel agricole devront donner lieu, dans chaque cas, à un enseignement complètement séparé d'autres enseignements ou s'ils devront être intégrés à des enseignements plus larges. Il faut compter aussi qu'un certain nombre de travailleurs agricoles, d'une catégorie ou de l'autre, ne pourront atteindre la limite supérieure du moins élevé de ces deux niveaux d'enseignement et qu'ils ne posséderont qu'une partie d'un cours de niveau secondaire ou qu'un cours d'apprentissage. Nous voulons cependant insister sur l'importance pour la masse des travailleurs agricoles de posséder une formation de niveau équivalent à une véritable formation secondaire.

Contenu général de l'enseignement professionnel agricole

27- En définissant les niveaux de formation professionnelle agricole, nous nous sommes bien gardés de ne parler qu'en terme de nombre d'années d'étude à compléter. Nous avons préféré définir d'abord ces niveaux en terme d'équivalence par rapport aux niveaux d'enseignement les plus clairement définis dans notre milieu, c'est-à-dire le primaire, le secondaire et l'universitaire. Il nous semble en effet que le niveau de formation professionnelle signifie beaucoup plus la qualité de la formation acquise à tel moment que la quantité d'années passées à l'école. Nous sommes bien conscients qu'une personne peut avoir fait une neuvième année et avoir suivi ensuite pendant deux ans un cours agricole de niveau non défini, et donc avoir passé à travers onze degrés scolaires, sans pour autant avoir acquis une formation secondaire complète. C'est pourquoi, pour discuter d'une façon convenable de la qualité de l'enseignement professionnel agricole, il nous faut aborder, au-delà de la question des niveaux, la question du contenu de cet enseignement.

28- A ce point de vue du contenu, il nous apparaît d'abord que l'enseignement des principales matières dans un degré donné doit être aussi poussé que l'enseignement des principales matières dans le degré équivalent de n'importe lequel autre enseignement. Si, par exemple, dans une 11e année de formation professionnelle agricole les matières principales sont: le français, les mathématiques, la chimie organique, l'économie rurale, la comptabilité, la grande culture et l'alimentation des bestiaux, l'enseignement de ces matières devra être aussi élevé que l'enseignement du français, de l'histoire, de la littérature, de l'algèbre et de la trigonométrie dans un cours spécialisé en lettres-mathématiques si ce sont là les principales matières de ce cours. Au fond, ce que nous voulons dire, c'est que par-delà le choix des matières, il faut que l'enseignement de celles parmi ces matières qui constituent l'armature du cours soit aussi élevé que dans n'importe lequel autre cours de niveau équivalent. Cela n'exclut évidemment pas l'enseignement moins poussé de matières secondaires comme cela se fait partout ailleurs.

29- Mais il nous faut aussi, pour discuter du contenu de l'enseignement professionnel agricole, aborder la question des diverses matières de cet enseignement. Sur ce point, il nous apparaît que l'enseignement professionnel agricole doit comprendre un éventail de matières qui peuvent assurer une formation équilibrée, ni trop exclusivement générale ni trop exclusivement technique. Comme nous l'avons montré au début, le travailleur agricole a besoin, pour être tout à la fois un travailleur efficace et un citoyen à part entière, d'une compétence humaine, sociale, économique et technique. L'enseignement qu'il reçoit doit lui permettre d'acquérir ces diverses compétences.

30- Cet enseignement devrait d'abord comprendre des matières de base, dites générales et scientifiques jusqu'à maintenant, telles que le français, l'anglais, les mathématiques, la chimie, la physique, la biologie, etc. Il s'agit là de disciplines fondamentales qui, tout en ayant une utilité pratique en elles-mêmes, ouvrent la porte à l'acquisition de multiples autres connaissances et constituent des outils essentiels à tout homme pour prendre contact avec le monde dans ses multiples richesses. Il est bien évident que le travailleur agricole d'aujourd'hui doit maîtriser ces disciplines de base pour qu'il puisse d'abord poursuivre des études intelligentes dans les domaines plus immédiatement pratiques qui le concernent mais aussi pour qu'il puisse comprendre le monde qui l'entoure et y agir avec lucidité. Nous verrons dans les recommandations pratiques l'importance qu'il nous semble essentiel d'attacher à quelques-unes de ces matières de base.

31- L'enseignement professionnel agricole devrait aussi comprendre des matières économiques et sociales. Nous l'avons vu, et nous voulons y insister, les travailleurs agricoles d'aujourd'hui doivent avoir des connaissances économiques et sociales et des qualités sociales de grande valeur. Il n'y a pas d'avenir intéressant pour l'agriculture sans une classe de travailleurs agricoles capables de s'associer et de travailler solidairement, collectivement, et capables de faire prendre à l'agriculture sa place dans l'ensemble de l'économie. D'où l'importance d'assurer une bonne formation économique et sociale. Sans doute faudra-t-il faire des études plus poussées pour définir adéquatement cette formation économique et sociale, comme cela est d'ailleurs nécessaire dans beaucoup d'autres secteurs de l'enseignement. Mais nous pouvons dire, pour ce qui nous concerne, qu'une telle formation devra assurer aux travailleurs agricoles des connaissances en économie, en comptabilité, en organisation sociale et communautaire et spécialement en syndicalisme et en coopération. Elle devra d'ailleurs assurer plus que des connaissances mais aussi des dispositions pour la communication sociale, pour le travail en équipe, pour l'administration, etc.

32- Enfin, l'enseignement professionnel agricole doit évidemment comporter des matières de technique agricole, culture des diverses plantes et herbages, élevage et alimentation des animaux, amélioration du sol, mécanique agricole, culture et entretien de la forêt, etc. Il est sans doute bon d'insister aussi sur la nécessité d'introduire, dans les régions où l'industrie forestière occupe une certaine place, des matières sylvicoles de manière à favoriser le mouvement d'intégration de la forêt à l'économie rurale.

33- Voilà, très brièvement résumées, quelques indications sur le contenu de l'enseignement professionnel agricole. Nous aurions pu ajouter des remarques sur le climat dans lequel devrait se donner cet enseignement et sur les méthodes à y utiliser, comme par exemple le travail d'équipe et le contact nécessaire avec le milieu et l'activité agricole. Il faudra évidemment que des spécialistes poussent plus loin l'étude des programmes et des méthodes d'enseignement. Nous avons voulu simplement appuyer sur la nécessité d'introduire dans l'enseignement professionnel agricole des matières de type moins technique, en particulier le français, ls mathématiques, l'économie rurale, la comptabilité, l'organisation sociale et communautaire, et de les y introduire d'une façon assez nette pour assurer une formation équilibrée et adaptée aux besoins des travailleurs agricoles. Nous donnerons plus de détails sur ce sujet dans les recommandations pratiques.

C – Les ressources du milieu

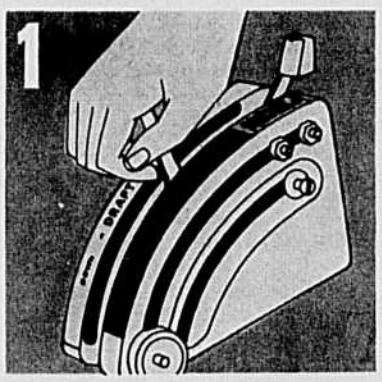
34- Face aux principes généraux que nous avons émis jusqu'à maintenant au sujet de la diversité et de la qualité nécessaires de l'enseignement professionnel agricole, deux questions peuvent être posées et ce sont les suivantes: le milieu rural dispose-t-il de ressources humaines suffisantes pour alimenter en candidats valables l'enseignement agricole tel que nous l'avons défini? L'organisation de l'enseignement agricole que possède présentement le milieu a-t-elle les ressources nécessaires pour dispenser l'enseignement tel que nous l'avons défini? A ces deux questions, nous ne pouvons répondre de la même façon.

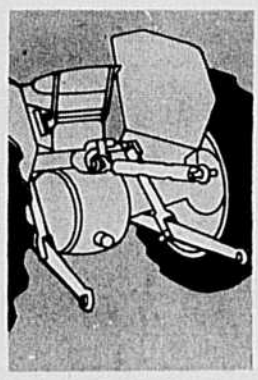
35- Au sujet d'abord des ressources humaines pour alimenter en étudiants l'enseignement décrit, nous croyons que le milieu rural les possède. La distribution des individus d'une population suivant les aptitudes intellectuelles (plus particulièrement suivant l'instrument de mesure qu'est le quotient intellectuel) ne varie en effet que peu suivant les milieux sociaux. De telle sorte qu'on peut affirmer que le milieu rural compte, comme tous les autres milieux et sinon dans une proportion identique du moins dans une proportion assez voisine, une certaine

(Suite à la page 18)

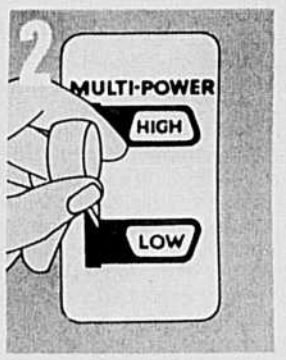


Le nouveau MF 135 3 socs. Modèle de luxe tout équipé ou modèle spécial économique.

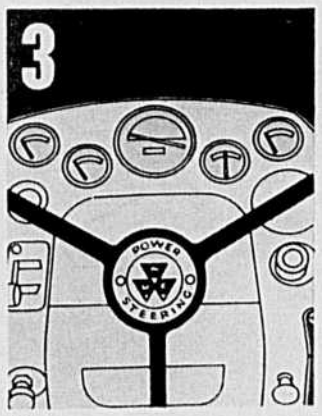




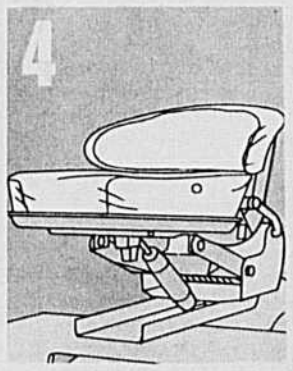
Le système Ferguson avancé augmente la puissance de travail des instruments montés et semi-montés. La tension hydraulique a été élevée pour augmenter la puissance de relevage, assurer une commande plus précise des instruments et une adaptation rapide et automatique aux changements de condition du sol.



Multi-Power. Changement de vitesse en marche, au toucher d'un levier. Descendez-le pour augmenter la puissance; relevez-le pour augmenter la vitesse. Vous en obtenez 12 vitesses avant.



Éclairage permanent du tableau de bord. Electroluminescent; scellé; à l'épreuve de l'eau. Aucune ampoule à remplacer, jamais.



Siège "Float-O-Matic" sur les MF 150 et MF 165. Muni d'une suspension à ressorts et d'amortisseurs qui "aplanissent" la voie. Ajustable à votre hauteur préférée et selon votre poids . . . ainsi que vers l'avant et l'arrière.



MASSEY-FERGUSON

Le plus grand fabricant de tracteurs et de moissonneuses-batteuses automotrices au monde.

(Suite de la page 17)

partie de ces individus qui ont les ressources intellectuelles pour atteindre une formation universitaire, une autre partie de ces individus qui ont les ressources pour une formation de niveau intermédiaire entre ce dernier et le secondaire, une bonne partie de ces individus capables d'une formation secondaire, et, enfin, une autre partie de ces individus aptes à une formation de niveau moins élevé. Si l'on tient compte par ailleurs de la proportion assez faible des occupations agricoles par rapport aux autres occupations même dans le milieu rural, si l'on tient compte également de la nécessité pour un grand nombre de ruraux de quitter le milieu, il serait extrêmement surprenant qu'on ne trouve pas dans le milieu un nombre suffisant de candidats aptes aux différents niveaux d'enseignement que nous avons définis. Le problème est beaucoup moins de disposer des hommes aptes à cet enseignement que de savoir les garder en organisant un système scolaire qui invite non pas tant les moins doués que ceux qui le sont plus. Nous ne voulons pas dire qu'il faut fermer complètement les occupations agricoles aux personnes qui ne peuvent atteindre une formation secondaire ou supérieure. Cela serait sans doute injuste et, en établissant les niveaux, nous avons laissé la porte ouverte pour un certain nombre de personnes de formation moins élevée. Mais, nous croyons que l'enseignement professionnel agricole doit être structuré pour intéresser les individus les plus dynamiques du milieu dont l'agriculture a d'ailleurs grandement besoin.

36- Au sujet des ressources dont dispose l'organisation actuelle de l'enseignement professionnel agricole, nous ne pouvons malheureusement être aussi optimistes que dans le cas précédent. Les informations recueillies dans différentes régions et de différentes sources montrent que les écoles moyennes d'agriculture et les instituts qui ont récemment été fondés dans la province ne peuvent répondre, avec leur équipement actuel, aux besoins que nous avons constatés.

37- Il nous est en effet apparu qu'il devrait y avoir un niveau d'enseignement professionnel agricole supérieur au niveau secondaire pour former des exploitants de fermes et des travailleurs au service d'institutions et de services reliés à l'agriculture. Or, les deux instituts actuels, qui donnent un enseignement de ce niveau, semblent orienter pour former des techniciens qui complètent l'action des agronomes. L'orientation de ces institutions semble exclure la formation d'exploitants de fermes bien qualifiés et de travailleurs à compétence plus polyvalente que celle du technicien au sens assez étroit d'une technique. C'est là une première déficience assez importante.

38- Il nous est aussi apparu qu'on devrait trouver dans l'enseignement professionnel agricole un niveau équivalent à une bonne formation secondaire. Or, ce niveau est complètement absent dans l'organisation actuelle. Les écoles moyennes d'agriculture sont actuellement équipées pour donner, et c'est ce qu'elles font, une formation qui est de niveau équivalent aux premières années du secondaire. Une bonne partie des étudiants qu'elles accueillent n'ont d'ailleurs pas dépassé ou presque pas le niveau primaire. Les services que ces écoles ont rendus sont sans doute importants, mais ils ne peuvent faire oublier que le niveau d'enseignement professionnel agricole le plus important actuellement, le niveau secondaire, n'est pas donné dans aucune institution.

39- Il nous est encore apparu, et cela est aussi capital, que l'enseignement professionnel agricole post-scolaire pour les adultes et les jeunes qui ont dépassé l'âge scolaire est pratiquement aussi important présentement que l'enseignement scolaire régulier aux jeunes. Or, aucune institution n'est équipée ni en programmes, ni en méthodes d'enseignement, ni en professeurs préparés, pour donner cet enseignement. C'est là encore une lacune énorme qui marque le manque de ressources dont nous disposons présentement.

40- Nous pourrions ajouter d'autres déficiences dans les ressources scolaires et parler de l'organisation matérielle des institutions, du matériel pédagogique, des méthodes d'enseignement, de l'organisation du recrutement des étudiants, etc. Il nous semble que les trois points majeurs que nous avons signalés montrent assez bien les déficiences de l'organisation de l'enseignement professionnel agricole dont nous disposons et invitent à une réorganisation assez fondamentale de ce secteur de l'enseignement. C'est pourquoi la dernière partie de ce rapport consacrée aux recommandations sur l'organisation concrète de l'enseignement professionnel agricole proposera des changements importants au système actuel.

D – Besoins particuliers en enseignement féminin

41- Nous avons tenté de décrire jusqu'à maintenant les besoins du milieu agricole et rural en enseignement professionnel agricole en nous référant, sinon exclusivement, du moins principalement, aux hommes et aux jeunes gens. Il est bien certain que les indications données sur les niveaux et la qualité de l'enseignement valent pour les personnes des deux sexes. Nous avons cependant parlé de formation professionnelle en vue d'activités économiques assumées le plus souvent par des hommes. Nous voulons maintenant signaler, étant donné d'ailleurs l'existence dans notre milieu d'un enseignement ménager agricole pour les jeunes filles, quelques besoins plus particuliers aux femmes et aux jeunes filles.

42- Les femmes et les jeunes filles du milieu agricole et rural ont besoin, comme toutes les autres femmes et comme les hommes, d'une bonne formation humaine. Qu'elles soient mariées et s'en tiennent toute leur vie à assumer des tâches familiales, qu'elles soient mariées et exercent en même temps une certaine activité professionnelle, qu'elles soient épouses de cultivateurs et collaborent avec leur mari dans l'exploitation d'une ferme, qu'elles soient femmes de carrière, dans tous les cas, elles ont à faire face aux problèmes généraux que rencontrent tous les hommes et à se situer et se rendre utiles dans le même monde. Elles ont besoin pour cela d'une éducation qui leur permette de rencontrer adéquatement leurs obligations et de vivre une vie intéressante. Une telle éducation doit autant que possible exploiter au maximum les ressources de chaque individu.

43- Si les femmes et jeunes filles du milieu agricole et rural ont droit à une bonne éducation, nous ne croyons pas que cette éducation doivent épouser des formes tellement différentes de celles qui existent dans les autres milieux. Le monde agricole et rural n'est pas un monde à part: il est partie intégrante de la société. Les individus qui le composent, si l'on excepte les spécialisations nécessitées par l'économie propre du milieu, ont besoin d'une éducation définie d'après les aspirations communes de la population. Pour les femmes et les jeunes filles, nous ne voyons pas pourquoi leur éducation serait plus axée sur les tâches ménagères que dans d'autres milieux, comme nous ne voyons pas qu'il y ait des raisons pour associer particulièrement les tâches ménagères et l'agriculture de manière à former un enseignement ménager agricole.

44- La remarque que nous venons de faire en paragraphe précédent ne signifie pas que l'éducation des femmes et jeunes filles du milieu rural doit exclure toute préparation aux tâches ménagères. Il nous apparaît au contraire important que la préparation à ces tâches entre dans leur formation, mais qu'elle y soit une partie intégrante d'une formation plus universelle. La majorité des femmes, que ce soit en milieu rural ou ailleurs, sont en effet appelées à assumer de telles tâches. Il ne peut être que très utile que la formation transmise dans les familles sur ce plan soit complétée et approfondie à l'école. D'ailleurs, dans le cas des jeunes filles qui s'orientent vers le métier d'aide-familiale, l'enseignement de matières non pas strictement ménagères mais plutôt familiales pourrait être poussé plus loin. Cela contribuerait sans doute à valoriser ce métier important.

45- Si nous considérons maintenant les besoins particuliers du milieu agricole et rural dans le domaine de l'enseignement féminin, il nous apparaît que les femmes et jeunes filles qui sont ou qui aspirent à demeurer dans le milieu proprement agricole, les femmes de cultivateurs particulièrement, auraient beaucoup avantage à intégrer à leur formation des matières économiques et sociales de type agricole. L'association intime de l'homme et de la femme pour l'exploitation d'une ferme représente une valeur caractéristique très intéressante du milieu agricole. Pour maintenir cette association et la rendre meilleure, il est important que les femmes aient elles aussi une formation économique et sociale. Nous touchons là tout le problème général de l'introduction, dans l'ensemble de l'enseignement, de matières aptes à ouvrir les esprits aux réalités économiques et sociales. Nous croyons pour notre part, pour ce qui concerne le secteur qui nous intéresse ici, qu'il serait extrêmement intéressant et important que les femmes et jeunes filles du milieu rural et agricole qui le désirent aient accès à un enseignement dans des domaines comme l'économie rurale, la comptabilité agricole, le syndicalisme, la coopération, etc. Cette possibilité pourrait d'ailleurs être étendue aux matières de technique agricole pour celles qui le voudraient. Il va sans dire cependant que l'enseignement de telles matières pourrait difficilement être organisé, que ce soit au niveau de l'enseignement post-scolaire ou au niveau de l'enseignement régulier, indépendamment de l'enseignement prévu pour les hommes et les garçons.

- TROISIÈME PARTIE -

L'ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL AGRICOLE : SON ORGANISATION CONCRÈTE DANS LA PROVINCE

46.- Après avoir donné, dans la première partie de ce rapport, une description du type de travailleur agricole qu'exige l'agriculture d'aujourd'hui et après avoir discuté, dans la deuxième partie, les principes généraux qui doivent orienter l'organisation d'un enseignement professionnel apte à préparer adéquatement ce type de travailleur, il nous reste maintenant à dégager des recommandations plus précises sur l'organisation concrète de l'enseignement professionnel agricole dans la province. C'est ce à quoi est consacrée cette dernière partie de notre rapport.

A – Recommandations générales

47.- Nous avons montré dans ce rapport la nécessité d'établir deux niveaux d'enseignement professionnel agricole infra-universitaire, un niveau intermédiaire entre l'universitaire et le secondaire et un niveau proprement secondaire. Nous avons insisté sur l'importance d'établir à ces deux niveaux un enseignement de qualité équivalente à n'importe lequel autre enseignement de même niveau. Nous avons enfin insisté beaucoup sur la nécessité pour cet enseignement d'être assez spécialisé pour préparer immédiatement au travail, mais aussi suffisamment universel pour former des hommes équilibrés. Aussi croyons-nous que pour atteindre le mieux possible ces objectifs, considérant d'ailleurs l'immense travail qui se fait pour améliorer le système général d'éducation de la province, l'enseignement professionnel agricole doit être coordonné à l'ensemble du système scolaire, système spécialement destiné et spécialement équipé pour assurer l'éducation de la population. C'est pourquoi nous faisons, à ce sujet, les recommandations qui suivent.

(1) Nous recommandons que tout l'enseignement professionnel agricole de niveau infra-universitaire soit intégré au système scolaire relevant du ministère de l'Education de la province de Québec;

(2) Nous recommandons que l'enseignement professionnel agricole de niveau intermédiaire entre l'universitaire et le secondaire soit organisé dans les cadres des instituts de formation pré-universitaire et professionnelle qui seront organisés sous la responsabilité du ministère de l'Education;

(3) Nous recommandons que l'enseignement professionnel agricole de niveau secondaire soit organisé dans les cadres du cours secondaire public relevant des commissions scolaires régionales;

(4) Nous recommandons la suppression de l'enseignement professionnel agricole moyen tel qu'il est dispensé présentement dans les écoles moyennes d'agriculture.

48.- Nous avons montré, lorsque nous avons discuté des besoins du milieu agricole et rural en enseignement professionnel d'agricole, l'importance de l'enseignement post-scolaire pour les adultes et les jeunes qui ont dépassé l'âge scolaire. Nous croyons en effet qu'avec l'organisation d'un véritable enseignement professionnel agricole régulier au niveau secondaire, l'organisation de l'enseignement post-scolaire constitue une première urgence dans ce domaine. C'est pourquoi, nous faisons à ce sujet les recommandations générales qui suivent.

(5) Nous recommandons l'organisation d'un enseignement professionnel agricole post-scolaire intégré à l'ensemble du système scolaire de la province;

(6) Nous recommandons l'organisation de l'enseignement professionnel agricole post-scolaire de niveau secondaire dans les cadres de l'enseignement post-scolaire des commissions scolaires régionales;

(7) Nous recommandons l'organisation de l'enseignement professionnel agricole post-scolaire de niveau intermédiaire entre l'universitaire et le secondaire, dans les cadres de l'enseignement post-scolaire des instituts de formation pré-universitaire et professionnelle.

49.- Nous avons montré dans ce rapport les diverses compétences que doit posséder le travailleur agricole d'aujourd'hui et, en conséquence, la diversité à introduire dans le contenu de l'enseignement professionnel agricole. Nous croyons en effet que le travailleur agricole doit posséder une bonne formation de base et une bonne formation spécialisée s'il veut être un travailleur efficace et un citoyen responsable. Aussi, pour que ces objectifs soient atteints, faisons-nous les recommandations qui suivent.

(8) Nous approuvons entièrement les recommandations du premier volume de la deuxième tranche du rapport Parent sur l'école polyvalent et le système des matières optionnelles;

(9) Nous recommandons que les programmes du cours secondaire et du cours pré-universitaire et professionnel prévoient l'éventail des matières nécessaires à la formation professionnel agricole, de telle manière que les personnes qui optent pour une telle orientation puissent graduellement choisir, à l'intérieur de ces cours, avec l'aide d'un éducateur spécialisé, les matières dont ils ont besoin, soit pour se préparer directement au travail dans le domaine agricole, soit pour poursuivre plus loin leurs études.

50.- Nous avons montré, lorsque nous avons discuté de l'enseignement féminin, l'inopportunité d'un enseignement ménager agricole. Nous avons cependant insisté sur la nécessité d'introduire dans l'enseignement féminin une préparation aux tâches ménagères et familiales. Nous avons aussi indiqué l'opportunité, pour les femmes et les jeunes filles du milieu agricole et rural qui le désirent, d'avoir accès à des cours sur des matières économiques, sociales et même techniques de caractère agricole. Nous faisons donc à ce sujet les recommandations qui suivent.

(10) Nous recommandons la suppression de l'enseignement ménager agricole dispensé dans les écoles moyennes d'agriculture;

(11) Nous recommandons l'introduction dans les programmes du cours secondaire, et sans doute aussi du cours de formation pré-universitaire et professionnel, de matières de technique ménagère et de formation familiale;

(12) Nous recommandons d'ouvrir aux femmes et aux jeunes filles du milieu agricole et rural qui le désirent les cours de formation professionnelle agricole du cours secondaire et du cours de formation pré-universitaire et professionnelle.

B – La formation professionnelle agricole de niveau secondaire

51.- Pour assurer une bonne formation professionnelle agricole de niveau secondaire, il ne suffit pas de dire que l'enseignement qui cette formation doit être intégré au cours secondaire public des commissions scolaires régionales. Il nous apparaît nécessaire de prévoir au sein des écoles régionales qui donneront cet enseignement, un service spécial chargé d'organiser et de donner cet enseignement.

(13) Nous recommandons à ce sujet qu'au sein du corps professoral de l'école secondaire où se donne l'enseignement professionnel agricole, il soit constitué une équipe d'éducateurs, dont un titulaire ou directeur, responsable d'organiser et de donner l'enseignement professionnel agricole;

(14) Nous recommandons que le personnel éducateur des écoles moyennes d'agriculture actuelles soit engagé, partout où cela sera possible, par les commissions scolaires régionales pour former le premier noyau des éducateurs responsables de l'enseignement professionnel agricole au sein du cours secondaire public;

(15) Nous recommandons la création, partout où il y aura un enseignement professionnel agricole, d'un comité consultatif, composé de représentants de la population agricole et rurale, et en particulier, des associations et entreprises agricoles de la région, chargé de conseiller la direction de l'enseignement professionnel agricole.

52.- Pour favoriser la formation professionnelle des travailleurs agricoles, il y a lieu de leur rendre facile l'accès à l'enseignement qui leur convient. C'est pourquoi il nous semble nécessaire d'organiser cet enseignement dans le plus grand nombre possible de localités, tout en prévoyant dans chaque cas un nombre suffisant d'étudiants.

(16) Nous recommandons à ce sujet que, dans les régions agricoles les plus prospères qui ont besoin de nombreux travailleurs agricoles, l'enseignement professionnel agricole soit organisé autant que possible dans chaque commission scolaire régionale;

(Suite à la page 19)

L'enseignement...

(Suite de la page 18)

(17) Pour les régions qui demandent un moins grand nombre de travailleurs agricoles, nous recommandons que l'enseignement professionnel agricole soit organisé dans une école régionale centrale par rapport à quelques autres, et que cette école régionale dispense l'enseignement aux étudiants des régionales voisines qui ont choisi cette orientation;

(18) Nous recommandons que les services de transport des commissions scolaires régionales soient organisés en tenant compte des besoins particuliers des étudiants de l'enseignement professionnel agricole;

(19) Nous recommandons que partout où cela sera nécessaire à cause des distances entre les lieux de résidence des étudiants et les écoles, et particulièrement dans le cas que nous venons de signaler au paragraphe (17), qui se présentera d'ailleurs pour d'autres spécialités, il soit organisé des maisons d'étudiants capables de fournir durant la semaine la pension, les conditions de travail et le climat dont les étudiants ont besoin.

53.- Pour assurer une bonne formation professionnelle aux travailleurs agricoles, il nous apparaît que les locaux et l'équipement scolaire destinés à l'enseignement agricole devront être de meilleure qualité qu'ils ne le sont actuellement.

(20) Nous recommandons à ce sujet que les locaux qui seront utilisés dans les écoles régionales pour l'enseignement des matières agricoles soient d'aussi bonne qualité que les locaux affectés à l'enseignement de toute autre matière;

(21) Nous recommandons que les divers laboratoires et ateliers des écoles régionales soient utilisés pour l'enseignement des matières agricoles qui les requiert;

(22) Nous recommandons que la direction de l'enseignement professionnel agricole d'une école régionale prenne entente avec quelques fermes exemplaires de la région avoisinant l'école pour y aller donner aux étudiants des démonstrations pratiques sur l'enseignement qu'ils reçoivent.

NOTES:

Au sujet des recommandations qui viennent d'être faites dans la présente section, nous croyons important d'ajouter la remarque suivante. Dans l'hypothèse d'un enseignement professionnel agricole intégré à l'ensemble du système scolaire, il faut considérer qu'un bon nombre de cours seront communs avec d'autres branches de l'enseignement; il faut considérer aussi que plusieurs services: laboratoires, ateliers, bibliothèques, etc., seront utilisés pour plusieurs branches de l'enseignement et plusieurs spécialités. Le nombre d'étudiants nécessaire pour organiser un service d'enseignement professionnel agricole dans une école secondaire pourra donc être beaucoup moindre que s'il s'agissait de maintenir ou d'organiser une école agricole complète en elle-même.

C – *La formation agricole de niveau professionnel*

52- Pour assurer une bonne formation agricole de niveau professionnel (la formation donnée par les instituts de formation pré-universitaire et professionnelle), il nous apparaît nécessaire de prévoir des conditions semblables à celles que nous avons indiquées pour la formation de niveau secondaire.

(23) Nous recommandons donc la création, au sein du personnel éducateur des instituts, d'une équipe d'éducateurs responsables de la formation professionnelle agricole, l'engagement du personnel des deux instituts actuels de technologie agricole par les instituts de formation pré-universitaire et professionnelle qui donneront l'enseignement agricole, la création d'un comité consultatif chargé de conseiller la direction de l'enseignement professionnel agricole de chaque institut;

(24) Nous recommandons que l'équipement scolaire actuel des instituts techniques agricoles soit utilisé dans les grands instituts où ils seront intégrés;

(25) Nous recommandons que soit prévue, dans l'équipement des instituts de formation pré-universitaire et professionnelle qui donneront une formation professionnelle agricole, une ferme de dimension suffisante pour faire les démonstrations et les expériences nécessaires à la formation des étudiants de ce niveau;

(26) Nous recommandons que la formation professionnelle agricole soit donnée dans le plus grand nombre possible d'instituts de formation pré-universitaire et professionnelle situées dans le milieu rural, compte tenu évidemment du nombre d'étudiants prévisibles pour cette formation spécialisée.

NOTES:

Etant donné l'intégration de l'enseignement agricole au sein des grands instituts de formation pré-universitaire et professionnelle, étant donné en conséquence les recoupements de cours et d'équipement scolaire avec d'autres enseignements spécialisés et généraux que cela suppose, il nous apparaît qu'il sera possible de donner l'enseignement professionnel agricole dans plus que deux instituts. C'est l'évaluation des besoins de chaque région qui permettra de déterminer le nombre d'instituts où cet enseignement pourra être donné.

D – *L'enseignement post-scolaire*

53- Nous avons insisté jusqu'ici sur le fait que l'enseignement post-scolaire constitue une première urgence dans le domaine de l'enseignement professionnel agricole. Il ne saurait donc être question, dans de telles circonstances, de se contenter d'organiser à quelques endroits de la province quelques cours agricoles du soir pour les adultes. Il faut mettre sur pied un véritable système d'enseignement professionnel agricole post-scolaire. Nous faisons à ce sujet dans les paragraphes qui suivent quelques recommandations, étant cependant conscients de la nécessité, pour organiser adéquatement un tel système, qu'il soit fait des études plus poussées et qu'on tienne compte des études déjà faites dans ce domaine.

(27) Nous recommandons que dans chaque école secondaire et dans chaque institut où l'on donnera un enseignement professionnel agricole, un des membres de l'équipe d'éducateurs responsables de cet enseignement ait comme responsabilité, et comme seule responsabilité, d'organiser l'enseignement professionnel agricole post-scolaire;

(28) Nous recommandons que l'équipe des éducateurs chargée de l'enseignement professionnel agricole dans une école ou un institut soit aussi chargée de l'enseignement post-scolaire et que cette équipe compte le nombre de professeurs en conséquence;

(29) Nous recommandons que les comités consultatifs chargés de conseiller la direction de l'enseignement professionnel agricole des écoles secondaires et des instituts soient aussi chargés de donner des avis sur l'organisation de l'enseignement post-scolaire et particulièrement sur le choix des diverses matières à enseigner compte tenu des besoins particuliers des diverses régions;

(30) Nous recommandons que l'enseignement professionnel agricole post-scolaire soit coordonné, comme dans le cas de l'enseignement régulier, avec l'ensemble de l'enseignement post-scolaire, de telle sorte qu'il soit facile aux travailleurs agricoles adultes de prendre tous les cours dont ils ont besoin pour leur formation professionnelle, que ce soit des cours dans des matières dites générales ou des cours dans des matières spécialisées;

(31) Nous recommandons que des études et sondages soient faits pour déterminer les meilleures formes d'enseignement post-scolaire à utiliser pour les travailleurs agricoles: cours du soir, cours de l'après-midi aux périodes qui conviennent le mieux, cours par correspondance complétés par des rencontres plus ou moins fréquentes avec les professeurs, cours donnés par radio et télévision, etc.;

(32) Nous recommandons qu'on décentralise le plus possible l'enseignement professionnel agricole post-scolaire, en organisant des séries de cours sur des matières de formation agricole dans les sous-centres des commissions scolaires régionales qui s'y prêteront;

(33) Nous recommandons que les services de transport des commissions scolaires régionales soient mis au service des étudiants de l'enseignement post-scolaire;

(34) Nous recommandons que l'on tende à engager pour l'enseignement post-scolaire des éducateurs qui se seront spécialisés dans les méthodes d'éducation des adultes.

E – *Les programmes*

54- Nous avons insisté dans les deux premières parties de ce rapport sur la nécessité pour les travailleurs agricoles de posséder une formation équilibrée qui intègre des connaissances de base dans différentes disciplines et des connaissances spécialisées dans le domaine agricole. C'est d'ailleurs, pour une bonne part, cette nécessité qui nous a fait opter pour l'intégration de l'enseignement agricole à l'ensemble du système scolaire, ce système permettant à chaque étudiant d'acquérir en même temps, par le choix de matières optionnelles, une formation de base et une formation spécialisée. Sans vouloir établir des programmes, ce qui exigerait des études et une compétence très particulières, nous voulons revenir sur cette question de l'équilibre à assurer dans la formation professionnelle agricole et faire quelques recommandations plus précises sur le contenu des programmes de l'enseignement professionnel agricole.

55- Il nous est d'abord apparu, au sujet du contenu des programmes, que la formation du travailleur agricole doit comporter un enseignement de bonne qualité dans diverses disciplines de base telles que le français, l'anglais, les mathématiques, la chimie, la physique, la biologie, etc. Il nous semble en particulier que le travailleur agricole d'aujourd'hui doit bien maîtriser sa langue, être capable de s'exprimer privément et publiquement avec facilité, être capable de comprendre rapidement des documents souvent complexes, être capable de correspondre sans difficultés, etc. Il nous semble aussi que le travailleur agricole a besoin de bonnes connaissances en mathématiques pour pouvoir poursuivre des études dans diverses sciences et techniques et pour pouvoir bien tenir une comptabilité assez complexe. Le travailleur agricole a sans doute aussi un grand besoin de connaissances dans diverses sciences qui permettent de comprendre et d'expliquer les phénomènes reliés aux réalités qu'il manie:- sol, plantes, animaux, équipement mécanique, bâtiments, etc. Aussi faisons-nous au sujet de cet enseignement de base la recommandation qui suit.

(35) Nous recommandons que le français, les mathématiques et au moins une discipline scientifique de base telle que la chimie, entrent comme matières principales dans la formation des travailleurs agricoles. Il va sans dire que, sur toute la durée de la formation, l'enseignement de ces matières peut être complété par l'enseignement d'autres matières de base à un degré équivalent ou moindre.

56- Il nous est aussi apparu que la formation professionnelle du travailleur agricole doit comprendre une bonne part de formation économique et sociale. Le travailleur agricole, surtout l'exploitant de ferme, est souvent plus un administrateur qu'un technicien. Il a besoin de connaître les réalités économiques, d'entrer en communication avec des agents de la vie économique et de savoir administrer. Aussi sa formation doit-elle comporter un enseignement dans le domaine économique et dans le domaine social.

(36) Nous recommandons qu'il entre dans la formation des travailleurs agricoles, comme une partie principale, l'enseignement de notions de base en sciences économiques et en comptabilité et de notions particulières en économie rurale et en comptabilité rurale;

(37) Nous recommandons qu'il entre dans cette même formation, comme une partie importante, l'enseignement de notions de base en organisation sociale et de notions particulières sur le syndicalisme agricole et la coopération. Cette partie pourrait être complétée par l'enseignement de notions de base dans d'autres matières dont en particulier le droit.

57- Il va de soi enfin que la formation professionnelle des travailleurs agricoles doit comprendre un enseignement dans des matières de technique agricole. A ce sujet, nous faisons la recommandation qui suit.

(38) Nous recommandons que les matières principales et secondaires de technique agricole que chaque école secondaire et chaque institut offriront à leurs étudiants soient choisies suivant les besoins déterminés par l'économie de chaque région.

F – *L'orientation des étudiants*

58- L'intégration de l'enseignement professionnel agricole au système scolaire général pose différents problèmes dont un nous apparaît particulièrement important, celui de l'orientation scolaire et professionnelle des étudiants. Dans un système scolaire qui se diversifie suivant le mode des sections: section générale, scientifique, commerciale, agricole, etc., l'orientation scolaire est assez limitée; il s'agit pour un étudiant de choisir une section et son programme d'étude est par le fait même déterminé. Dans un système scolaire comme celui qui va prévaloir dans la province et qui se diversifie suivant le mode des options, l'orientation scolaire devient plus compliquée; il s'agit pour chaque étudiant individuellement de choisir, dans l'éventail des cours offerts, un ensemble de matières qui l'orientent graduellement vers une compétence plus ou moins spécialisée suivant l'orientation professionnelle qu'il poursuit. Un tel système exige qu'on organise de bons services d'orientation professionnelle et d'orientation scolaire. Il est bien évident que chaque étudiant ne peut être laissé à lui-même devant les multiples choix qu'il a à faire et qu'il faut lui venir en aide sur ce plan. Aussi croyons-nous opportun de faire à ce sujet les recommandations qui suivent.

(39) Nous recommandons que, aussi bien au niveau des commissions scolaires régionales qu'au niveau des instituts de formation pré-universitaire et professionnelle, on mette sur pied des services d'orientation professionnelle suffisants pour que chaque étudiant puisse y recourir au besoin;

(40) Nous recommandons que les éducateurs responsables de l'enseignement professionnel agricole dans les écoles secondaires et dans les instituts, agissent comme conseillers individuels des étudiants qui s'orientent vers une formation agricole et qu'ils conseillent en particulier ceux-ci sur le choix des matières à introduire dans leur programme d'étude, sur leurs méthodes de travail et sur l'orientation à donner à leurs travaux personnels;

(41) Nous recommandons que, aussi bien dans les écoles secondaires que dans les instituts, on assure les conditions nécessaires pour qu'il y ait collaboration entre les éducateurs qui agissent comme conseillers individuels des étudiants et les conseillers en orientation, au sujet de toutes les questions qui touchent à l'orientation professionnelle et à l'orientation scolaire.

G – *L'enseignement féminin*

59- La suppression de l'enseignement ménager agricole doit être comblée, comme nous l'avons déjà indiqué, par l'introduction de nouvelles matières dans les programmes scolaires réguliers. Pour guider le choix de ces nouvelles matières, il nous semble que l'on devrait se référer davantage à l'idée d'une formation familiale, qui est plus large et plus universelle, qu'à l'idée d'une formation ménagère. Pour les femmes et les jeunes filles qui le désirent, la formation ménagère agricole devrait par ailleurs être remplacée par la formation professionnelle agricole. Pour orienter ces changements, nous faisons les recommandations qui suivent.

(42) Nous recommandons qu'il y ait pour les jeunes filles, au niveau de l'école primaire, une part d'initiation aux tâches ménagères;

(43) Nous recommandons l'organisation, au sein du cours secondaire et du cours pré-universitaire et professionnel, d'un ensemble de matières optionnelles qui préparent de façon générale à la vie familiale ou qui préparent, de façon plus ou moins immédiate suivant les cas, les femmes et les jeunes filles qui le désirent à des occupations reliées à la famille: aides-familiales, monitrices de loisirs d'enfants, éducatrices du niveau pré-scolaire, professeurs spécialisés dans l'enseignement des matières ménagères ou familiales, travailleuses sociales spécialisées dans les questions familiales, etc.;

(44) Nous recommandons que l'organisation des cours de formation professionnelle agricole, tant au niveau de l'enseignement régulier qu'au niveau de l'enseignement post-scolaire, soit assez souple dans l'esprit des éducateurs comme dans les faits eux-mêmes pour permettre à des femmes et à des jeunes filles d'avoir accès à ces cours sans trop de difficultés.

H – *L'initiation au travail*

60- Jusqu'à maintenant dans ce rapport, nous n'avons prévu que deux niveaux d'enseignement assurant une formation professionnelle agricole ou une formation familiale et ménagère. Nous sommes bien conscients cependant de l'impossibilité pour un certain nombre de personnes, dans le milieu agricole et rural comme dans les autres milieux, d'accéder jusqu'au terme du moins élevé de ces deux niveaux d'enseignement. Aussi faisons-nous à ce sujet les recommandations suivantes.

(45) Nous recommandons l'organisation, dans le milieu rural, de cours d'initiation au travail;

(46) Nous recommandons que ces cours d'initiation au travail soient organisés par les commissions scolaires régionales et qu'il en existe aussi bien pour les filles que pour les garçons;

(47) Nous recommandons que ces cours d'initiation au travail offrent une préparation pour les différents métiers qui peuvent être pratiqués dans le milieu rural, y compris les métiers qui préparent davantage au travail sur une ferme ou dans une entreprise agricole.

(Suite à la page 24)

NOUVELLES DE LA Ile HEURE

(Suite de la page 11)

-- dans cette dernière province, placement de 17,000 unités en janvier 1965, comparé à 2,000 unités en janvier 1964.

Moyenne pour l'ensemble du pays: diminution de .8% (un peu moins de 1%).

POULES: la situation des prix

On ne relève guère de changement dans les prix des poules -- vivantes du moins -- au cours de la semaine qui vient de finir.

POULES VIVANTES: dans l'Ouest, variations de 4-5 c. la livre à 12-14 c. la livre pour les plus pesantes; dans l'Est, variations de 7-8 c. la livre pour les légères à 16-17 c. pour les plus lourdes -- prix au producteur, évidemment.

POULES ABATTUES: dans l'Ouest du pays, variations de 6-7 c. pour les plus légères à 15-16 c. pour les plus lourdes; dans l'Est, on ne rapporte aucun prix pour les provinces centrales (Ontario et Québec); dans les provinces atlantiques, les variations extrêmes sont de 11 à 23 c. la livre.

PORCS: plusieurs gains de 50c. — $1.

Les marchés aux porcs de la semaine dernière furent ou stationnaires ou fermes ou en avance de 50 c. à $1 les 100 livres.

Porcs de la catégorie A: Toronto, perte en fermeture des gains effectués antérieurement durant la semaine -- $26.85-$29.55; Montréal, variant de stationnaires à supérieurs de $1 ou $28-$29; Winnipeg et Saskatoon, gains de 50 c. aux deux endroits, la cote y étant de $25 et de $24.50 respectivement; Calgary et Edmonton, prix fermes à $24-$24.10; Lethbridge, ton plus ferme à $23.75-$23.85.

VEAUX: peu de changement

Aucune modification d'importance sur les principaux marchés des veaux la semaine dernière. A Toronto, les sujets de qualité se vendaient $28-$36; à Montréal, $30-$35 à Winnipeg, prix à peu près les mêmes à $29-$32. Les bons veaux gras cotaient $18-$25 à Winnipeg et $18-$19 à Calgary.

AGNEAUX: prix plutôt instables

Très peu d'activité aux marchés des agneaux et moutons la semaine dernière. A Toronto, les Bons étaient en perte de $1 les 100 livres à $27-$28; à Winnipeg, prix stables ou supérieurs de 50 c. à $21-$21.50; à Edmonton, gain de $1 en fermeture ou $21.50-$22.50.

Prix national pondéré des agneaux éligibles au soutien des prix du 1er avril 1964 au 30 janvier 1965: $20.88; prix correspondant l'an dernier: $19.64.

BOVINS: ton plutôt ferme

Volume croissant de bovins la semaine dernière. Demande passablement bonne ou nettement bonne surtout à l'égard des bovins de toute première catégorie -- ces derniers en quantités relativement limitées.

Tableau d'ensemble des prix: bouvillons et génisses, de stables à supérieurs de 50 c. les 100 livres; vaches, variations de 50 c. vers le haut ou vert le bas; taureaux, variations de $1 dans les deux sens également.

Bovins d'engrais: offre limitée, demande vive pour presque toutes les classes et catégories; prix variant de stationnaires à supérieurs de $1.

Exportations aux Etats-Unis durant la semaine: 731 têtes seulement.

SESSION: la législation agricole

Lors de la session fédérale qui s'ouvre cette semaine, on s'attend à trois mesures législatives principales sur l'agriculture. L'une d'entre elle est déjà connue: la rénovation complète des lois portant sur l'industrie laitière. Une deuxième visera probablement à améliorer le sort des travailleurs agricoles afin qu'ils puissent bénéficier de mesures sociales appliquées jusqu'ici à la classe ouvrière seulement. Enfin, la troisième serait une refonte partielle, sinon totale, des lois et règlements qui concernent les expositions agricoles. Le nombre de classes de produits agricoles, surtout animaux, en montre serait réduit considérablement -- de façon graduelle en certains cas; en outre, un régime de prêts beaucoup plus généreux serait mis sur pied pour la construction de bâtiments sur les terrains d'expositions. L'usage de ces bâtiments ne serait plus dorénavant limité au bétail; mais pourrait servir toute l'année à des fins sportives et récréatives de tous genres.

POMMES: vente à l'étranger

L'expédition la plus considérable de pommes de la Colombie-Britannique depuis plusieurs années vient d'être chargée à Vancouver. Il s'agit d'une cargaison de 3 1/2 millions de livres à destination de pays de l'Amérique du Sud. D'autres envois à destination de la Grande-Bretagne, de l'Ecosse et de l'Irlande ont été effectués jusqu'ici en partance de la Colombie. On estime à 1 1/2 million de boîtes les exportations faites à même la récolte de l'année en Colombie. Ce serait là un gain très considérable par rapport aux exportations de l'année dernière à cette période-ci de l'année.

Politique laitière...

(Suite de la page 12)

LES SOLUTIONS SONT URGENTES

Les représentants des producteurs du Québec et de l'Ontario qui ont assisté aux diverses assemblées annuelles des producteurs dans ces provinces ont pu se rendre pleinement compte de la situation critique des producteurs laitiers. Les revenus se sont amoindris à cause de la montée rapide des salaires sur les fermes et des prix des marchandises et des services nécessaires aux opérations agricoles. Le coût de vie sur les fermes augmente sensiblement d'année en année dans tout le pays. Il en coûte de plus en plus cher pour faire les investissements nécessaires sur les fermes. Au cours de leurs assemblées annuelles, dans différentes régions des provinces de l'Ontario et du Québec, les producteurs ont demandé à l'unanimité de la part du gouvernement fédéral un prix MINIMUM de $3.50 le 100 livres de lait, f.a.b. fabrique, pour des qualités acceptables de lait. Cet objectif des prix minima demandés par les producteurs peut se traduire par une augmentation sensible de l'aide gouvernementale. Quoi qu'il en soit, les producteurs considèrent leur demande pleinement justifiée et sa mise à exécution une affaire qui ne peut attendre. Les raisons motivant cette demande et les solutions suggérées en vue d'obtenir un objectif de prix minimum de $3.50 le 100 livres, f.a.b. fabrique, pour tous les laits de fabrication sont indiquées en annexe dans une résolution et un document spécifique.

Nous espérons que cette requête vous permettra de mieux comprendre les multiples problèmes qui confrontent actuellement 125,000 producteurs de lait de l'Ontario et du Québec, pour ne pas mentionner les producteurs laitiers des autres provinces qui sont eux aussi dans une situation économique semblable.

Nous comptons enfin que vous accorderez à ce problème d'importance toute votre considération puisque notre situation économique est vraiment critique. L'amélioration de la situation économique des producteurs laitiers est une condition essentielle à l'expansion de toute l'économie canadienne.

Nos hommages respectueux,
L'Ontario Milk Producers Co-Ordinating Board, représentant les associations suivantes: Ontario Concentrated Milk Producers Marketing Board, Ontario Whole Milk Producers League, Ontario Cream Producers Marketing Board, Ontario Cheese Producers Marketing Board, l'Union Catholique des Cultivateurs, La Coopérative Fédérée de Québec, La Coopérative des Producteurs de Lait de Montréal, Le Syndicat des Producteurs-Fournisseurs à la Cie Carnation.

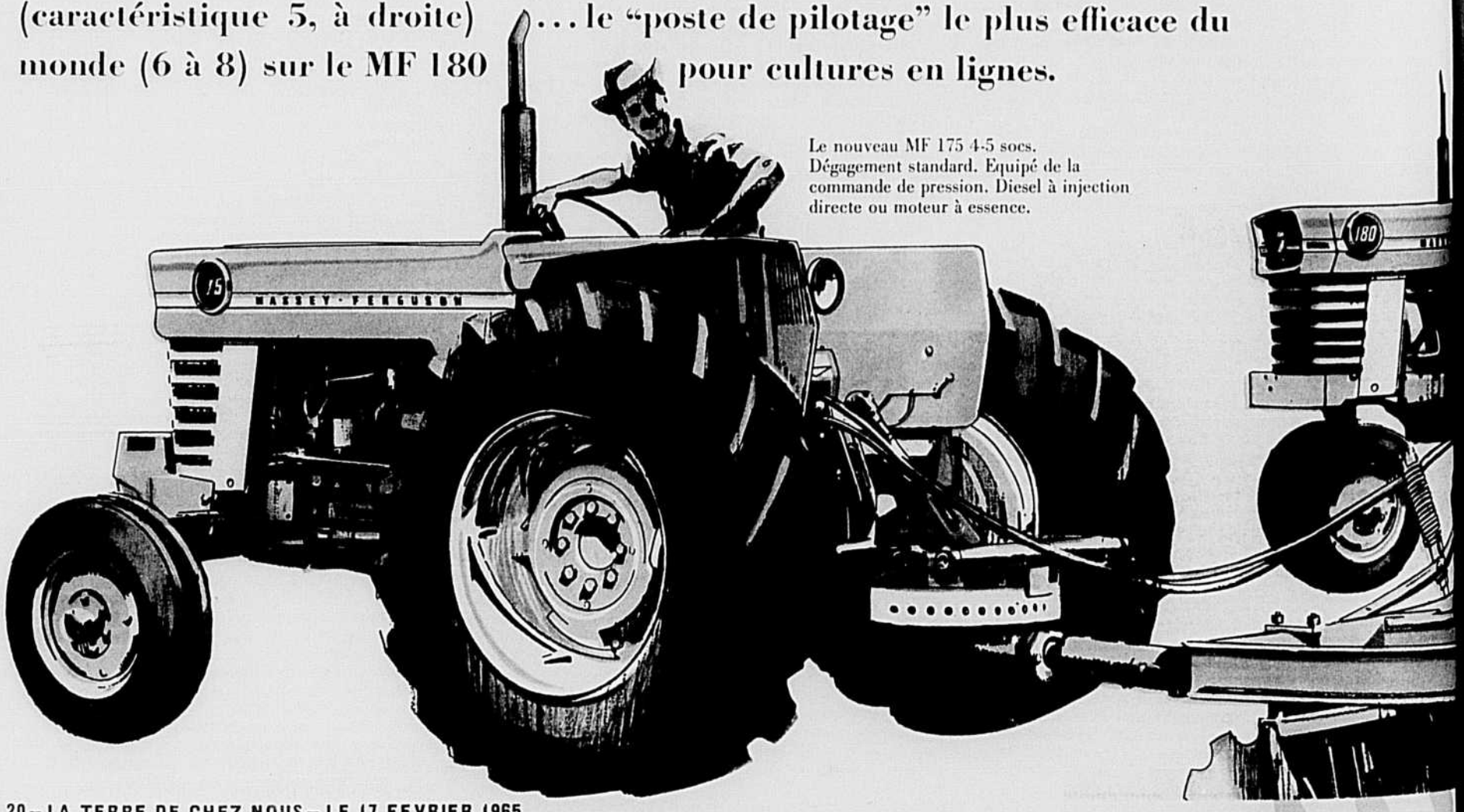


"O.K., O.K., tu gagnes... viens te coucher à la maison..."

ET VOICI LES NOUVEAUX MF 175-180 4-5 SOCS!

Les premiers à offrir la commande de pression, une nouvelle caractéristique qui s'ajoute au système Ferguson avancé et qui transfère instantanément le poids requis aux roues motrices avec les gros instruments remorqués (caractéristique 5, à droite) ... le "poste de pilotage" le plus efficace du monde (6 à 8) sur le MF 180 pour cultures en lignes.

Le nouveau MF 175 4-5 socs. Dégagement standard. Equipé de la commande de pression. Diesel à injection directe ou moteur à essence.



Retour... / (Suite de la page 13)

la dégringolade au cours des dernières six années.

Agneaux du Québec livrés aux Marchés à Bestiaux et aux abattoirs. Référence: Livestock Market Review.

1959	94,563
1960	87,825
1961	74,702
1962	60,312
1963	48,099
1964	environ 40,000

Ces chiffres ne sont-ils pas la preuve que toutes les primes accordées depuis plusieurs années pour promouvoir l'élevage du mouton au Québec n'ont servi à rien et on se demande pourquoi, en 1964, pour une production en mouvement irréversible de décadence dont la valeur pour 1963 a été de $909,939. et que j'évaluerais à environ $850,000. pour 1964, on ait encore donné $74,-000.

"Deux hommes contrôlent les prix du marché aux abattoirs de Montréal"

Certains journaux de Québec dont "L'Action" ont coiffé (sur quatre colonnes) du titre ci-dessus, une nouvelle sur le 45e congrès du Conseil des Salaisons du Canada tenu dans la vieille capitale, la semaine dernière. L'extrait de la nouvelle qui se rapporte au titre se lit exactement comme suit dans ces journaux :

"Ce qui est est intéressant au 45ième congrès du conseil des salaisons du Canada, c'est ce qui s'y déroule en marge. Les gens parlent beaucoup mieux dans les contacts particuliers. Ainsi, M. Harry Tremblay, agronome, conseil, osait nous affirmer, lundi qu'aux abattoirs de Montréal les prix du marché étaient contrôlés par seulement deux hommes, grâce à une entente solide qu'il a déjà tenté lui-même de dissoudre. Il s'agit de M. W. B. Pisarsky, gérant de la division du boeuf chez Legrade Inc. et de M. R. K. Bennet, directeur de la division du bétail du Ministère de l'Agriculture du Canada, M. Tremblay nous a déclaré que les prix ne sortaient jamais avant le mardi et mercredi et qu'ainsi les producteurs ne savaient jamais le lundi quel prix on allait payer pour leurs produits. Cette idée est toutefois catégoriquement démentie par les personnes en question".

Sans être en mesure de nous prononcer sur les faits avancés par M. Tremblay, nous nous demandons si ces accusations ne comportent pas une certaine part de confusion surtout au sujet des individus mentionnés, en particulier sur le rôle exact que peut jouer M. Bennett dans semblable affaire. De toute façon, nous laissons le soin à M. Tremblay de fournir les explications et précisions qui s'imposent.

Il est à remarquer que M. Harry Tremblay a été une vingtaine d'années au service du gouvernement fédéral. Lorsqu'il a pris sa retraite, en septembre 1964, alors qu'il avait atteint l'âge de la pension, soit 65 ans, il occupait, depuis sept ou huit ans, le poste de surveillant régional pour la province de Québec, au service de la production et des marchés, section de la production animale du ministère de l'Agriculture d'Ottawa.

L.R.

$42,000.00 POUR LA PRODUCTION PORCINE

Des quatre productions animales concernées, la production porcine a bénéficié du plus petit montant, soit $42,000, ou environ 6.4% du montant total et pourtant il s'agit d'une production qui prend de plus en plus d'importance dans le Québec, tant par le nombre que par la valeur en argent. Preuve:

ANNEE	PORCS CLASSIFIES	VALEUR ARGENT
1960	1,165,444	$45,207,689.
1961	1,163,433	51,144,515.
1962	1,336,738	59,458,151.
1963	1,514,418	63,166,375.
1964	1,600,081	plus de 67,000,000.

Si la production porcine avait atteint la perfection, nous pourrions certes nous contenter de $42,000. mais nous sommes bien loin d'avoir atteint la perfection. En 1964, comparativement aux autres provinces, nous arrivons bons derniers avec seulement 35.8% de porcs classés "A" alors que les autres provinces obtinrent le pourcentage suivant:

C.-B.	42.5
Alberta	36.3
Sask.	39.6
Manitoba	37.7
Ontario	41.0
N.-B.	53.7
N.-E.	57.
I.P.-E.	59.8

Ce manque de qualité des porcs du Québec représente des milliers et des milliers de dollars perdus par les producteurs. Une augmentation de 20% dans le pourcentage des "A" signifierait près de $1,500,000. de plus dans les poches des producteurs de porcs du Québec. De la part du Ministère provincial de l'agriculture que se fait-il de réellement sérieux et pratique pour apporter les correctifs qui s'imposent afin d'améliorer cette production représentant des millions de dollars?...

La production porcine est sans contredit la plus importante après la production bovine; en conséquence, est-il expliquable que le Ministère de l'agriculture attribue, pour fin d'amélioration, plus d'argent aux productions chevaline et ovine. Pour ma part, j'y vois là un manque de logique, un manque de réalisme et une absence absolue de sens pratique.

Voilà les remarques que m'ont suggéré le communiqué paru dans votre journal. Mes remarques sont faites sans malice ni méchanceté contre qui que ce soit mais avec une grande sincérité et l'espérance qu'elles porteront fruits, car je n'ai qu'un ardent désir et c'est de voir réussir nos éleveurs du Québec.

"REALISTE"

Le concours Robin Hood

En parcourant le programme des différentes activités qui ont cours présentement au Salon Nationale de l'Agriculture au Palais du Commerce de Montréal, nous constatons, avec regret, que M. Wilfrid Hébert, auteur d'un article publié dans l'édition du 10 février de "La Terre de Chez Nous", pour le compte du Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, a fait une omission assez importante.

Dans l'énumération des diverses activités, M. Hébert a omis de mentionner la maison Robin Hood qui, en collaboration avec le Salon National de l'Agriculture, présente un grand concours culinaire intitulé "Crêpes Dorées - Crêpes Primées". De nombreux et magnifiques prix dont une voiture de marque VALIANT seront offerts aux heureux gagnants.

Nous regrettons cette erreur et prions la maison Robin Hood de bien vouloir nous en excuser, même si nous ne somme nullement responsables de cet oubli.

La Direction

Syndicat des Producteurs de Betteraves à sucre de St-Hyacinthe

Avis d'assemblée annuelle

Tous les producteurs de betteraves à sucre des comtés de Saint-Hyacinthe, Bagot, Iberville, Shefford, Rouville, Missisquoi, Verchères, Richelieu, Drummondville, Yamaska, sont par la présente, convoqués à l'assemblée annuelle du syndicat des producteurs, mercredi le 24 février 1965, à compter de 1h.30 P.M. en la Salle "Chez Wilfrid" à Douville, près de Saint-Hyacinthe.

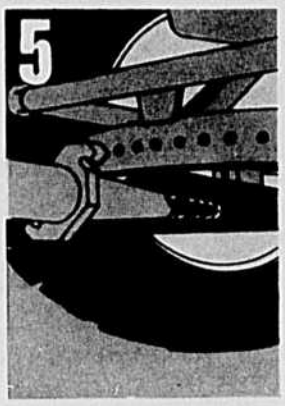


"J'ai l'impression qu'ils s'imaginent que je suis sur la route nationale..."



Le nouveau MF 180 4-5 socs à roues jumelées pour les cultures en lignes. Egalement: modèle à roues simples ou à grand dégagement pour les cultures en lignes. Equipé de la commande de pression. Diesel à injection directe ou moteur à essence.

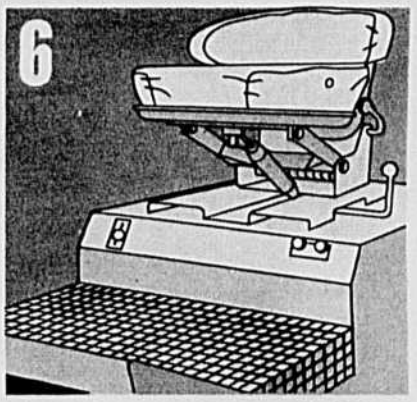
5





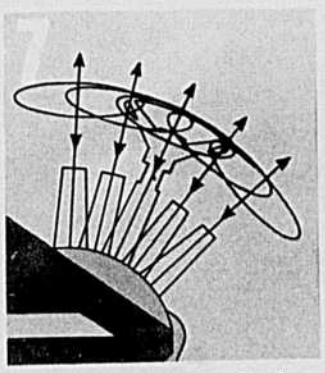
Grâce à cette nouvelle commande de pression et à ce raccordement spécial, vous obtenez une traction instantanée avec les gros instruments remorqués. Comment? Si les roues commencent à patiner, il suffit d'augmenter la pression du système hydraulique—du siège même . . . en marche. La **commande de pression** "emprunte" exactement le poids requis—jusqu'à une tonne—de l'appareil et de l'avant du tracteur pour fournir la traction nécessaire.

6



La plate-forme spacieuse du MF 180 est élevée, plate et dégagée. Rien ne gêne la vue ou les mouvements. Le siège "Float-O-Matic", avec sa suspension à ressorts et ses amortisseurs, procure un confort luxueux.

7



La servo-direction hydrostatique permet de conduire sans effort. La colonne de direction peut être bloquée en 5 positions différentes et allongée à votre goût, pour votre plus grand confort.

8



Le panneau des commandes place tout à portée de la main sur le tableau: Multi-Power, bras de transmission, manette des gaz, tous les indicateurs.

M-F

NOUVELLE RACE VIRILE

MASSEY-FERGUSON

Massey-Ferguson Industries Limited, Toronto, Ontario

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION

AU SERVICE DE

LA FERME FAMILIALE

Rédigé en collaboration

Chef de la rédaction: P. CARPENTIER

agronome au service de l'Information

Reproduction autorisée en donnant crédit aux auteurs

Les VRAIS professionnels de l'agriculture

L'agriculture est devenue une véritable entreprise industrielle et commerciale, soumise à la concurrence comme tous les autres commerces et industries. Celui qui la pratique doit posséder de grandes qualités puisqu'à la ferme familiale, il cumule des fonctions techniques, administratives et exécutives. L'étude, l'adoption et la réalisation d'un programme relèvent de lui, de même que la gestion des capitaux, l'exécution et la direction du travail. Il doit être capable d'outiller rationnellement son entreprise, de répartir convenablement les capitaux, d'écouler avantageusement la production, de tenir une comptabilité incluant non seulement les recettes et les dépenses, mais aussi un bilan qui établit clairement l'actif et le passif.

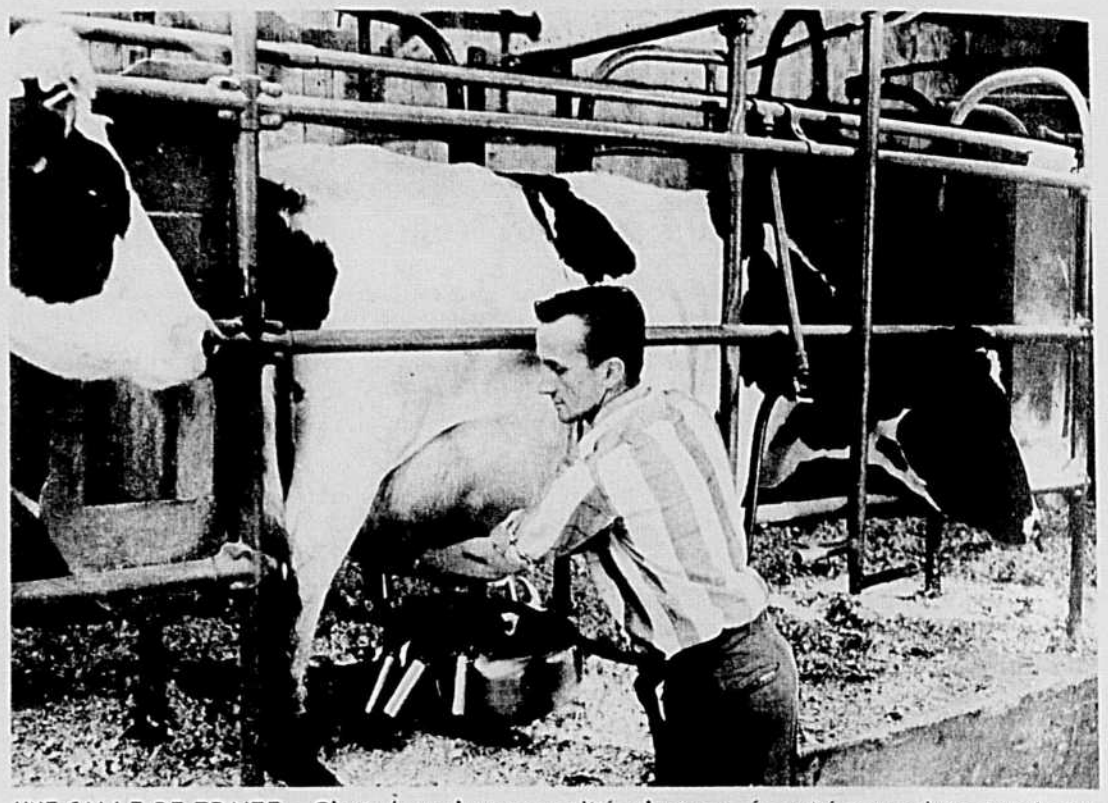
Ce préambule indique que l'agriculture d'aujourd'hui n'est plus une profession à la portée de tout le monde. Seuls les plus intelligents, les plus travailleurs et les plus instruits réussissent. Aussi, les jeunes qui se destinent à cette profession ont-ils besoin d'infiniment plus de connaissances que naguère. Après avoir poursuivi leurs études primaires jusqu'à la onzième ou la douzième année, ils devraient acquérir une formation agricole spéciale dans l'une ou l'autre de nos écoles moyennes d'agriculture. Par ailleurs, un diplôme d'école ménagère représente la plus belle dot que puisse leur apporter la compagne de leur vie.

GRADUÉS DE L'ÉCOLE D'AGRICULTURE

Il est toujours intéressant de constater les succès en agriculture des jeunes diplômés. Ils ont une grande ouverture d'esprit, beaucoup d'initiative et s'adaptent vite aux impératifs de l'entreprise agricule moderne. Gérard et Jean-Paul Baril, âgés de 23 et 26 ans, de St-Méthode, comté de Roberval, sont de ceux-là. Décorés de la médaille de bronze au concours de 1964, ils semblent bien s'être engagés dans la voie qui leur permettra de vivre honorablement de la terre.

SOCIÉTÉ AGRICOLE FAMILIALE

Au lieu de s'établir indépendamment l'un de l'autre, ils prirent en 1959 le patrimoine familial auquel ils ajoutèrent deux autres fermes, séparées par un seul lot de la ferme principale. Ils exploitent présentement 420 acres, dont 283 en culture. L'ensemble constitue un superbe domaine au sol fertile, à surface plane, s'étendant du rang 6 au rang 7, qu'ils ont commencé à améliorer par l'égouttement, le chaulage et la fertilisation au fumier complétée par des engrais chimiques.



UNE SALLE DE TRAITE. – C'est plus qu'une commodité, c'est une nécessité pour celui qui a adopté le système de stabulation libre.

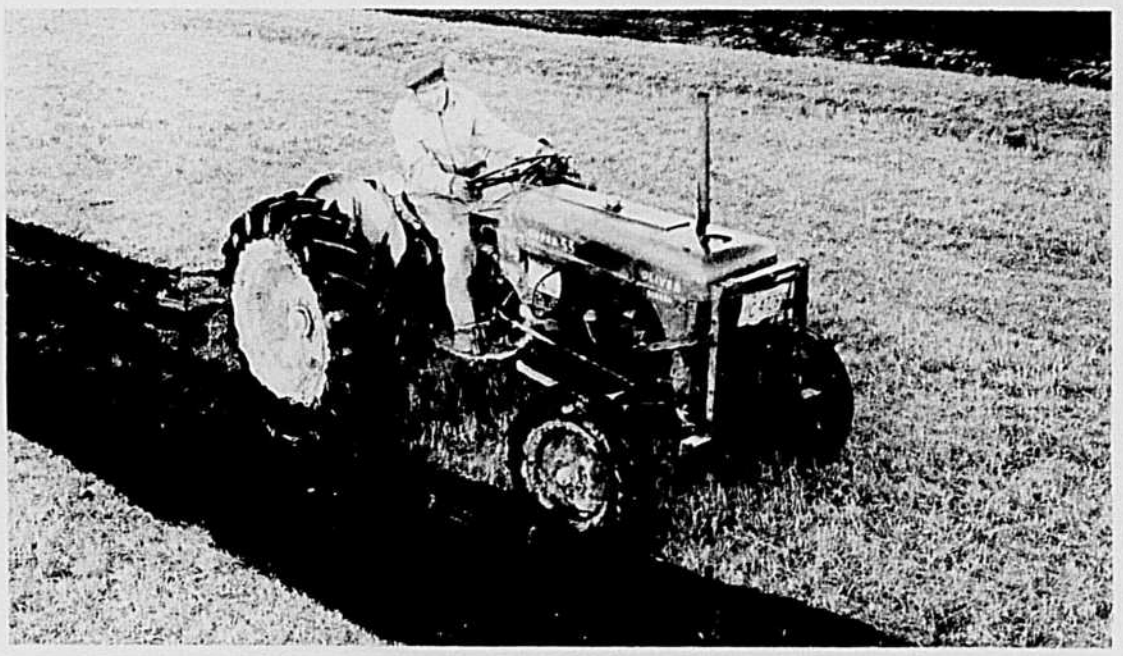
Déjà, ils récoltent 2,500 minots de céréales et plus de 200 tonnes de foin. Les pâturages constituent la préoccupation principale de leur entreprise, exploitée en vue de l'industrie laitière, de l'élevage de bovins et de porcs de boucherie. Ils les ont divisés en cinq parcelles, afin de mieux contrôler la paissance et de fournir davantage d'herbe aux animaux. L'avoine qu'ils sèment au milieu de l'été fournit un précieux pâturage auxiliaire qui permet d'accorder un repos aux autres parcelles, juste au moment où la végétation ralentit. Ils visent à fournir une herbe riche et succulente à une unité animale par acre. C'est bien là le moyen de produire au plus bas prix la livre de lait et de viande.

LE CHEPTEL VIVANT

Un cheptel important consomme céréales et fourrages. Il comptait en juillet 4 taureaux, 48 vaches, 81 bovins de boucherie de différents âges, 30 veaux et 37 taures de un à deux ans, tous animaux croisés de type Holstein; 2 verrats, 30 truies et un grand nombre de porcelets. Une récette brute de $8,000 apparaît au bilan de la porcherie, produit de la vente de 100 porcs de marché et d'un plus grand nombre de porcelets de six à sept semaines. Quant à la vacherie, elle figure pour une recette de $7,000. Cette somme s'accroîtra vite à mesure que les bovins seront prêts pour l'abattage.

La grande superficie cultivée et l'important effectif des animaux justifient une mécanisation assez poussée. C'est ce que les frères Baril ont compris. Ils ont acheté tous les instruments de nature à favoriser l'économie de main d'oeuvre et l'exécution rapide et bien faite des opérations culturales. Les bâtisses ne leur font pas défaut non plus. A l'une des fermes, où demeure Gérard avec ses parents se trouve une solide grange-étable, dont la moitié est convertie en porcherie. A l'autre ferme, la vacherie est à stabulation libre avec salle de traite attenante. Les deux maisons présentent tout le confort et les commodités désirables.

En bref, Gérard et Jean-Paul Baril sont à la tête d'une exploitation agricole très prometteuse qui ne les décevra pas s'ils mettent en pratique les techniques éprouvées de culture et d'élevage, s'ils maintiennent un sain équilibre entre le capital investi et le volume de la production, et s'ils savent écouler profitablement les produits finis. Leur fraternelle collaboration leur a déjà permis de mettre sur pied une exploitation dépassant largement les normes de la ferme moyenne.



UNE FAÇON CULTURALE IMPORTANTE. – Chez les frères Baril, tous les labours, autant que possible, sont faits à l'automne. Les sols sont ainsi mieux préparés et peuvent être ensemencés plus tôt le printemps.

Prix des bovins d'abattage au Canada et aux E.-U. en '64

En ce qui concerne les bovins de boucherie le Canada esst passé, l'été dernier, du commerce d'importation à celui d'exportation, avec peu de changement dans les prix canadiens. Le graphique ci-contre montre que les prix des bouvillons de choix à Toronto surpassèrent ceux de la même catégorie à Chicago, de février à juillet. A partir de ce dernier mois les prix aux E.U. se maintinrent constamment au-dessus de ceux du Canada, avec une différence maximale de $5.00 par 100 livres. En mai, à cause de faibles arrivages, le Canada dut importer cependant; à partir du mois d'août, l'augmentation des arrivages au Canada et une hausse de prix aux E.U. rangèrent nos prix sur une base d'exportation.

Même si les prix aux E.U. influent sur ceux du Canada, il reste qu'ils peuvent aussi varier dans le cadre domestique. L'achat de bovins d'engraissement au Canada par nos voisins améliore la perspective de meilleurs prix l'année suivante à l'avantage des éleveurs canadiens.

Le département d'Agriculture des E.U. prévoit que cet hiver les prix se maintiendront à peu près à leur niveau actuel, soit de $24 à $25. S'il en est ainsi, les prix à Toronto durant les prochains mois se stabiliseront entre $23 et $24 par 100 livres pour les bouvillons de choix. Ces prévisions se sont avérées justes de la mi-novembre à la fin de l'année 1964, alors que la moyenne des prix des bouvillons de choix à Toronto a été de $23.50. Il est bon de noter que la tendance des prix à Montréal est sensiblement la même qu'à Toronto.

J.-Rosaire PROULX,
agronome

L'HON. ALCIDE COURCY ANNONCE LA NOMINATION DE TROIS DIRECTEURS GÉNÉRAUX AU MAC



M. Georges GAUTHIER



M. Lucien BISSONNETTE



M. Henri BRUNELLE

Docteur GEORGES GAUTHIER,

agronome,
Directeur général de la Recherche et de l'Enseignement

Né à Baie Saint-Paul (Charlevoix), d'une famille de cultivateurs, il a commencé ses études à l'école paroissiale de l'endroit, puis il a cultivé la ferme paternelle pendant trois ans.

De 1919 à 1926, il poursuit ses études secondaires au Séminaire de Chicoutimi.

En 1927, il s'inscrit à l'Ecole supérieure d'agriculture de La Pocatière où il obtient, en 1930, le diplôme de bachelier en sciences agricoles.

Après quelques années de travail au service du ministère de l'Agriculture comme chef du Service d'arrosage des pommiers, il entre à l'université de Cornell où il fait des études agricoles plus poussées qui lui valent le grade de M. Sc., en 1935.

De 1935 à 1939, il est assistant entomologiste provincial. A l'automne 1938, il se livre, à l'Université de Berkeley, à des recherches sur la transmission des maladies à virus par les insectes. Les autorités de l'institution lui confèrent le titre de "Research Fellow".

De retour au pays, il est nommé chef du Bureau de la protection des plantes où il s'occupe, en particulier, d'un travail sur la répression du ver blanc ou larve du hanneton. Ses constatations exposées comme thèse lui méritent le titre de docteur en sciences de l'université Laval et le premier prix offert par le secrétariat de la Province dans la section des sciences naturelles.

En 1939, il est nommé entomologiste provincial et inspecteur général des mauvaises herbes au ministère de l'agriculture et chef du Bureau de la protection des plantes.

De 1952 à 1962, il occupe le poste de Directeur de l'Information et des recherches.

Entre 1953 à 1959, il est employé à temps partiel par la Faculté des sciences de Laval, d'abord comme professeur chargé de cours, puis professeur agrégé et professeur titulaire.

Lors d'un remaniement des structures du ministère en 1962, il est promu Directeur de la recherche, de l'enseignement et de l'information scientifique.

Monsieur Gauthier a quelque 46 travaux scientifiques et publications agricoles à son crédit.

Il a été membre actif de plusieurs sociétés scientifiques. Société canadienne française pour l'avancement des sciences (L'ACFAS), Société de pomologie, Société zoologique de Québec, Office de recherches scientifiques (Industrie et Commerce), Société d'histoire naturelle (La Pocatière), Corporation des agronomes (Québec), Société de protection des plantes (Québec), American Association of Economic Entomologists, Entomological Society of America, Entomological Society of Canada.

Dans ces diverses sociétés, il a occupé des charges importantes: président de la Société linéenne de Québec (1943); vice-président (1944) et président (1947-1949) de la Corporation des agronomes de la province de Québec; secrétaire du Conseil des recherches agricoles de 1947 à 1951, il en est le président de 1952 à 1952; président de la Société de Québec pour la Défense des cultures, en 1950; président de la Société de Québec pour la protection des plantes (1949-1950); président de la Société entomologique de Québec (1951-1953); président de la Société zoologique de Québec (1954-1959); vice-président (1958-1959) et président (1960) de l'Association canadienne française pour l'avancement des sciences (ACFAS).

M. Gauthier est marié à Madeleine Clot et père de deux enfants.

●

M. LUCIEN BISSONNETTE,

agronome,
Directeur général de l'Extension (Services agricoles)

Né à Saint-Thomas d'Aquin, Saint-Hyacinthe en 1917, il a fait ses études classiques au Séminaire de Saint-Hyacinthe, et ses études agronomiques à l'Institut agricole d'Oka où il obtint un baccalauréat en sciences agricoles en 1942.

Dès 1942, la ferme Montigny à Saint-Placide (Deux-Montagnes) retenait ses services à titre de gérant. Par la suite, il a assumé des responsabilités de plus en plus importantes:

1945 - Instructeur en aviculture à Saint-Hyacinthe, ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

1948 - Chef de la Division de l'aviculture et conseiller technique en industrie animale avec responsabilité de la fabrication à la meunerie et de l'utlisation des engrais chimiques auprès des membres, à la Coopérative agricole de Granby, comté de Shefford.

1959 - Chef de la Division de l'aviculture au ministère de l'Agriculture du Québec.

Travaux réalisés: Etude de la rentabilité des différentes productions avicoles; étude de la mise en marché des productions avicoles; amélioration des lignées de volailles du Québec par les croisements; étude de la commercialisation des produits agricoles (président du Comité).

1964 - Directeur du service de la production et de la mise en marché, au ministère de l'Agriculture et de la Colonisation.

Travaux mécanisés: Consolidation des cadres du Service; début de réalisation des recommandations du Comité de commercialisation.

Participation à différents comités: Comité d'élaboration de la politique agricole; comité consultatif de la Régie des marchés agricoles; comité interministériel (Industrie et Commerce - Agriculture); comité interministériel (Santé - Agriculture); comité d'étude des sous-produits de la pomme.

M. Bissonnette est marié et père de neuf enfants.

●

M. HENRI BRUNELLE,

agronome,
Directeur général de l'Aménagement rural

Natif de Saint-Norbert d'Arthabaska, il a fait ses études secondaires à l'Université d'Ottawa et son cours agronomique à l'Ecole supérieure d'agriculture de Sainte-Anne de la Pocatière, de 1931 à 1935. Il est bachelier ès Sciences agricoles de l'université Laval et a poursuivi des études supérieures en chimie des sols au Macdonald College, en 1935.

Il fut à tour assistant-secrétaire de la Société générale des éleveurs de la province de Québec et assistant-régisseur de la Ferme de l'Ecole de laiterie de Saint-Hyacinthe, de 1936 à 1939; officier reviseur à la Commission du prêt agricole canadien jusqu'en 1940; évaluateur régional pour le district de Montréal avec résidence à Saint-Hyacinthe pour la Commission du prêt agricole canadien de 1940 à 1942.

De 1942 à 1945, il fut évaluateur régional pour les Cantons de l'Est, avec résidence à Sherbrooke, pour l'Office du crédit agricole du Québec. En 1946, il fut nommé surveillant d'établissements et évaluateur pour l'Office de l'établissement agricole des vétérans. De 1950 à janvier 1961, il fut évaluateur senior de la Commission du prêt agricole canadien qui est devenu par la suite la Société du crédit agricole. Le premier janvier 1961, il était nommé régisseur à l'Office du crédit agricole du Québec et vice-président le 16 janvier 1962.

Membre de la Corporation des agronomes de la province de Québec depuis sa fondation; président de la Corporation des agronomes, filiale des Cantons de l'Est pendant deux ans; membre de l'Institut canadien des évaluateurs depuis 1957 et vice-président du chapitre de Québec en 1964, il est deuxième vice-président général de la Corporation des Agronomes de la province de Québec.

Monsieur Brunelle est marié à Annette Boulanger et père de cinq enfants.

Essais germinatifs des grains de semence

La Division de la Gestion de Ferme tient à rappeler une fois de plus aux cultivateurs que le Laboratoire provincial d'essais germinatifs des grains de semence fera l'analyse de tous les échantillons qui lui seront soumis au cours de l'hiver.

Les échantillons doivent être criblés et représentatifs. Le mieux est de faire 4 ou 5 prélèvements ici et là dans les céréales, de bien mêler le tout et d'en faire parvenir environ une demi-livre au laboratoire.

CHAQUE ECHANTILLON DOIT PORTER, PARFAITEMENT LISIBLE, L'ADRESSE DE L'EXPEDITEUR, ET ETRE SUFFISAMMENT AFFRANCHI.

Le temps requis pour en faire l'essai germinatif varie de 2 à 3 semaines. Toutefois, si un grand nombre d'échantillons arrivent en même temps, le délai peut être plus long. Pour cette raison les cultivateurs prévoyants se hâteront de faire parvenir leurs échantillons de grains de semence à l'adresse suivante:

Département des Productions végétales
Institut de Technologie agricole
La Pocatière, Comté de Kamouraska

P.C.

Assemblée annuelle d'éleveurs

Les membres de la Société des Eleveurs de bovins Canadiens se réuniront en assemblée annuelle au Centre d'Insémination Artificielle, à St-Hyacinthe, mardi le 23 février, à 10.30 heures de l'avant-midi.

Les membres du bureau de direction présument que tous les intéressés à l'élevage des animaux laitiers Canadiens se feront un devoir d'assister à ces assises.

C'est l'endroit tout désigné pour exposer ses problèmes d'élevage, et qui n'en a pas? C'est de l'échange d'idées et de discussions que jaillit la lumière. Donc, n'oubliez pas! Soyez au rendez-vous:

MARDI, le 23 FEVRIER
A ST-HYACINTHE.

SECTION DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA COLONISATION, QUÉBEC.

L'OPINION RURALE...

PAUVRETÉ RURALE...!

A force d'entendre parler de "pauvreté rurale" on va soulever une avalanche de discoureurs, d'écrivailleurs, de secoureurs. Parmi ceux-ci vont se mêler des exploiteurs profitant de la situation: Exploiteurs d'individus, et exploiteurs de groupes.

Les ruraux sont exploités à fond par des gens, instruits ou non, qui se cachent dans les villes. Les agriculteurs, plus honnêtes, se laissent prendre plus facilement.

Autrefois, vers 1925, ça été les vendeurs de renards, qui ont acculé un bon nombre de cultivateurs à la faillite ou en ont fait des pauvres. Plus tard il fallait "DEPANNER" certaines compagnies en faisant endetter d'avantages les agriculteurs. Par suite ce fut des prêts "avantageux" que les profiteurs pouvaient leur "faire sortir" quand il leur vendait à gros prix des choses, dont il pouvait se passer.

Maintenant on nous exploite en séries. On endette les corporations; sollicitées par certains profiteurs, on leur permet d'emprunter au-dessus de leurs moyens pour acheter des machineries que des intermédiaires, à grosses commissions viennent leur rendre avec l'aide de quelques-uns des nôtres. Ceux-ci bien intentionnés travaillent par amour de leur co-paroissiens ou par amour des piastres...

On sait que l'enquête sur L'AMENAGEMENT RURAL a duré trois ans, ensuite on va former une commission pour étudier le rapport (Ceci fait partie de l'art de remettre les choses à plus tard) Et, si cette commission n'est pas formée de personel compétend, il en sortira des "platitudes" assaisonnées à l'avantage des exploiteurs. Durant ce temps la classe rurale va s'instruire... et les voleurs... aussi.

Si l'ignorance est à la base de la pauvreté rurale, ce n'est là qu'une des raisons il en reste 999 autres. Puisque cette pauvreté proviendrait de l'ignorance, et que ceci est en faveure des exploiteurs, ces derniers ne favoriseront certainement pas l'enseignement de la religion dans les écoles. "C'est une perte de temps" que d'enseigner la justice, l'honnêteté et la charité... "C'est mieux que les bandits continuent de se croire plus intelligents que le gérant de la banque qu'ils ont pillée la veille... et qui pillent nos caisses populaires" Ils ont, je crois, des sociétées pour financer leur cautionnement. On les laisse en liberté et ils continuent de voler en attendant leur procès et, si M. WAGNER est trop sévère ils vont se mettre en grève... et, les compagnies d'assurances devront se trouver une autre raison pour continuer de hausser leur taux.

Ceci dit la meilleur solution serait que le nouveau ministère de l'éducation coopère pour protéger les jeunes contre la propagande, semant les scandales de toutes sortes, qui entraîne au vol, quand l'argent des parents ne suffit pas. On montre trop de films qui enseignent le vol et le meurtre. On expose et laisse traîner à profusion des photographies que les fabriquants devraient mettre sur le papier de "toilette". Parfaire l'éducation intérieure, mais il ne faut pas laisser pourir l'extérieur.

De cette manière l'éducation contribura à diminuer le nombre de "sangsues" et l'on aura trouvé une solution à une des milles raisons de la "pauvreté rurale.

De plus nous sommes taxés et nos propriétées hypothéquées par les emprunts formidables que font nos gouvernements. On améliore les centres à forte population... On commence par Montréal et, quand on aura fini, dans 50 ans, on verra ailleur. C'est de la décentralisation à l'envers.

Evidemment le défaut n'est jamais tout de même côté: "Pour ceux qui ne sont pas abonnées ou qui ne lisent pas LA TERRE DE CHEZ NOUS, qui ne s'occupent pas des revues agricoles que le gouvernement distribue gratuitement et à profusion... Pour ceux qui ne suivent pas les cours de tissage, couture, art culinaire, etc. que le gouvernement dispense gratuitement et si bien présentés;... Ils n'ont pas le temps et, c'est la faute du gouvernement... naturellement.

LE CYRENNEEN

•

VOUS VOUS MOQUEZ DES CULTIVATEURS, M. COURCY !

Depuis le début de 1965, on peut se rendre compte que, subitement, l'agriculture est devenue le sujet No 1 pour nos politiciens. Le ministre de l'agriculture, qu'on ne voyait nulle part, apparaît partout. Même qu'à certain moment il croit devoir se montrer brave en s'en prenant au président général de l'U.C.C. Quelques jours plus tard, des signes d'épuisement, ou autre acte de bravoure, lui fait dire qu'il n'aime pas entendre parler de marasme agricole. Çà semblerait l'ennuyer... Entre temps, les journaux nous ont appris que les cultivateurs n'étaient pas fins-fins, qu'il fallaient en faire disparaître les trois-quarts pour que l'autre quart, avec la science en tête, transforme l'agriculture québécoise en paradis terrestre. Pourquoi tant d'histoires autour de l'agriculture en 1965? Voyons voyons mes bons amis pensez-y donc! La publicité pré-électorale, pensez-y donc! Cette année, le ministre entouré des savants agricoles vont étudier l'affaire. L'année prochaine, année d'élection, il en sortira les promesses d'usage accompagnées d'octrois savamment dirigés vers les compagnies d'engrais chimiques, de tuyaux de drainage ou de buldozer etc.

Eh bien moi M. le ministre, je ne marche pas! Si sincèrement vous y croyez à cette ferme modèle que vous caressez en rêve et qu'il vous reste encore de cette bravoure qu'on ignorait chez-vous, auriez-vous le courage de rendre publics tous les déficits accumulés depuis 10 ans sur la ferme expérimentale de St-Hyacinthe? N'est-ce pas que sur cette ferme se trouvent l'espace, le capital et tout le tra-la-la savant? En attendant, si M. le ministre se scandalise de ce qu'on ne produit que les 50% des oeufs consommés au Québec, il serait grand temps pour lui de produire l'autre 50%, s'il veut qu'on le prenne au sérieux...

Tonio,
Bagotville



SILOS B-7

"Avec le silo B-7, le lait d'hiver coûte moins cher".

Nos silos sont en cèdre de la C.-B., embouvetage spécial fini 1¾" d'épaisseur par 5½" de largeur, avec bouts embouvetés.

Cercles de 5/8" en deux bouts pour silos de 12' – 14' – 16' de diamètre. Filetés 6' de longueur, avec accouplement en fonte malléable. En 3 bouts pour 18' – 20' diamètre.

Portes en cèdre, grandeur 22" x 28" avec joint coupé de 7/8" sur les 4 côtés. Chaque porte est munie de deux barreaux en fer servant d'échelle. Ferrures servant à ancrer le silo sur sa base, fournies avec chaque silo

SILOS B-7 Dunham, Qué.

Pastilles "FLO-MOR" pour entailles

UNE MEILLEURE PRODUCTION DE SEVE PENDANT TOUTE LA SAISON

Le Dr. Ralph Costilow et le Prof. P.W. Robbins, de l'Université du Michigan, en collaboration avec le Dr. C.O. Willits du Eastern Regional Research Laboratory de Philadelphie, ont mis au point un antiseptique qui empêche l'assèchement prématuré de l'entaille et permet ainsi d'obtenir toute la sève possible.

Cet antiseptique, vendu sous forme de pastilles, se place dans l'entaille dès qu'elle est percée et avant qu'on y mette le chalumeau. Il l'assainit pendant toute la saison.

UN PRODUIT DE LA PLUS GRANDE UTILITE

En empêchant le développement des microbes dans l'entaille, la pastille permet de recueillir dans un état parfait toute la production de sève. L'entaille ne s'accèche pas; elle ne cesse donc pas de couler avant la fin de la saison, et il n'est pas nécessaire de réentailler.

Si la saison commence tard, longtemps après que l'on a entaillé, l'entaille reste propre et prête à donner une sève de qualité parfaite.

Nous considérons cette pastille comme le plus grand progrès apporté à l'industrie érablière depuis 50 ans. L'antiseptique utilisé, le paraformaldehyde, est un poison et ne doit pas être pris par la bouche; cependant, il n'est pas plus dangereux que beaucoup de désinfectants chimiques et produits de nettoyages utilisés à la ferme. Son utilisation dans l'entaille est sans effet sur le sirop produit, car il disparait complètement de la sève pendant l'évaporation.

La pastille a été mise au point, après plusieurs années de recherches, par les organismes d'Etat et fédéral américains. Elle a été essayée dans toutes les régions érablières.

Dans la plupart des cas, son emploi a augmenté la production de sève de 20 à 50%, dans certains cas jusqu'à 100%, selon la saison. Il n'est pas impossible cependant que, à cause des conditions climatiques, une saison ne donne pas de sève, et alors la pastille serait sans effet.

Cependant, si vous avez injecté dans l'entaille une solution faible de chloroxylène avant de monter le chalumeau, et que vous répétez cette injection 2 ou 3 fois dans la saison, il se peut que vous obteniez des résultats presque aussi bons qu'avec la pastille.

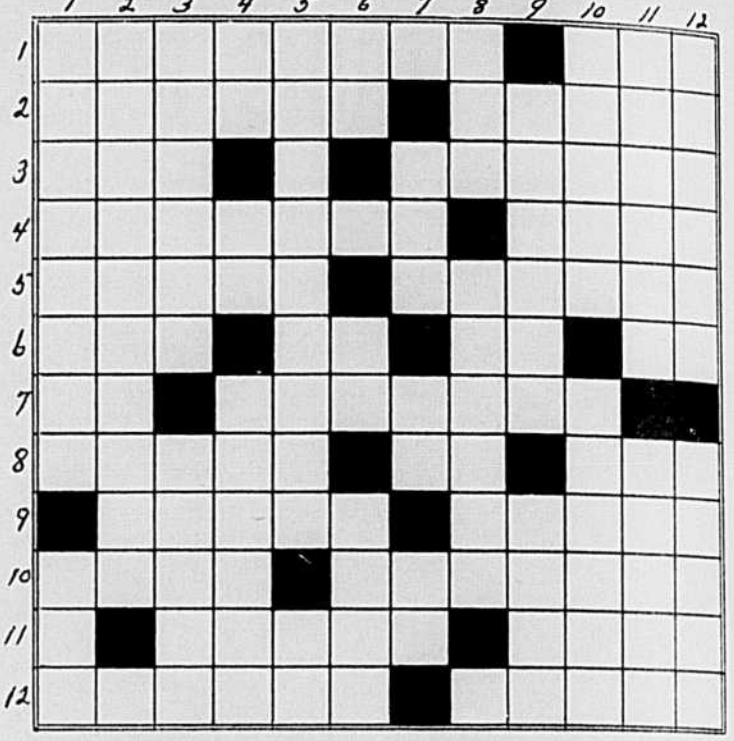
La pastille ne désinfecte que l'intérieur de l'entaille, et ne dispense pas des précautions ordinaires de propreté. Donc, même si on utilise les pastilles FLO-MOR, il faudra quand même assurer le bon entretien du matériel (seaux, becs, tubes, cuves, etc.) et faire bouillir la séve au fur et à mesure si l'on veut obtenir un sirop d'excellente qualité.

L'emploi des pastilles FLO-MOR vous fera récupérer toute la production de sève, ainsi vous aurez toutes chances d'obtenir plus de sirop.

Ces pastilles se vendent en flacons de 500. Les flacons doivent rester bouchés hermétiquement, sinon les pastilles s'évaporent et disparaissent.

Les pastilles FLO-MOR produiront un effet bienfaisant sur la qualité du syrop durant toute la saison, ceci due au fait que l'incision demeurera toujours propre et nette comme au premier jour du perçage.

LES MOTS CROISES DE LA "TERRE"



HORIZONTALEMENT

1.- Personne qui pratique la magie. - Partie rétrécie d'un organe, d'un objet.
2.- Arracher, supprimer le poil. - Ornement sacerdotal formé d'une bande d'étoffe élargie à chaque extrémité.
3.- Meuble sur lequel on se couche pour dormir. - Dommages, insuccès.
4.- Petit instrument de musique à vent, de forme ovoïde, muni d'un bec et percé de huit trous. - Manière d'être, situation.
5.- Monticules sablonneux édifiés par le vent. - Redit ce qu'on a déjà dit.
6.- Terre entourée d'eau. - Préf. privatif. - Symb. du sodium. - Term. d'infinitif.
7.- Conjonction. - Emploi de l'argent pour un achat.
8.- Se soumettre de gré ou de force à ce qui est prescrit, ordonné. - Art. simple. - Grand fleuve d'Afrique.
9.- Bat quelqu'un violemment. - Empreint d'une sombre tristesse.
10.- Tout être animé autre que l'homme. - Arguments, preuves.
11.- Tuyaux cylindriques. - Ouverture par laquelle coule l'eau qui fait tourner le moulin.
12.- Reconnus vrais. - Attachées avec des liens.

VERTICALEMENT

1.- En musique, suite de sons formant un air (pl). - Gros serpent.
2.- Art d'élever les abeilles.
3.- Nom espagnol des bohémiennes. - Chaussure qui enferme le pied et la jambe.
4.- Pron. personnel. - Note de musique. - Personne qui déclame.
5.- Arbres cultivés pour leurs cerises. - Symb. du béryllium.
6.- Term. d'infinitif. - Symb. du neptunium. - Epoques.
7.- Préposition. - Art. espagnol. - Le premier en son genre.
8.- Venue au monde. - Qui hait quelqu'un, qui cherche à lui nuire.
9.- Décès, mort. - Eus la hardiesse.
10.- Vêtement de travail. - Recouvre les viandes, les médicaments d'une enveloppe protectrice.
11.- Sel de l'acide oléique. - Que nous apportons en naissant.
12.- Garnir de lest. - Fais tort.

(SOLUTION EN PAGE 30)

L'enseignement... / (Suite de la page 19)

I – Autres recommandations

61- Les recommandations contenues dans ce rapport conduisent à changer de façon assez radicale l'organisation actuelle de l'enseignement professionnel agricole. Aussi croyons-nous opportun, en terminant, d'attirer l'attention sur l'importance d'effectuer les changements qui s'imposent en tenant compte des institutions déjà intéressées à ce secteur de l'enseignement.

(48) Nous recommandons donc que les changements qui s'imposent dans l'organisation de l'enseignement professionnel agricole soient effectués avec l'avis et la collaboration des personnes directement impliquées, soit les éducateurs de l'enseignement professionnel agricole et les représentants des travailleurs agricoles;

(49) Nous recommandons que les ressources en hommes et en équipement scolaire, dont disposent présentement les institutions de formation agricole et les institutions de formation ménagère ou familiale, soient autant que possible utilisées pour la mise en place des nouvelles structures de l'enseignement professionnel agricole;

(50) Nous recommandons en particulier que les écoles moyennes d'agriculture qui sont assez bien situées soient utilisées par les commissions scolaires régionales ou bien pour organiser des centres d'initiation au travail, ou bien comme maisons d'étudiants, ou bien encore comme partie intégrante des locaux utilisés pour le cours secondaire;

(51) Nous recommandons que le ministère de l'Agriculture soit représenté dans les différents comités consultatifs ou autres qui, aux différents niveaux: ministère de l'Education, instituts de formation pré-universitaire et professionnelle, écoles régionales, participeront à l'orientation de l'enseignement professionnel agricole;

(52) Nous recommandons que les deux Facultés d'Agriculture de la province soient associées à la préparation des programmes de l'enseignement professionnel agricole de niveau infra-universitaire.

pages du foyer

Rédactrice: Michelle Roy-Guérin

Que peuvent apporter nos mouvements ruraux à l'AFRIQUE FRANCOPHONE ?



La jeune Afrique regarde vers le Québec.

Mlles Jeanne Larose et Huguette Chagnon ont tour à tour assisté aux diverses sessions de la conférence sur "les pays africains francophones", organisée conjointement par l'Institut Canadien d'Education des Adultes et la Commission Nationale Canadienne pour l'UNESCO, qui avait lieu à Montréal à la fin de janvier dernier. Elles représentaient à elles deux l'UCFR, et les mouvements ruraux en général. Nous avons interrogé Mlle Larose à ce sujet.

Le but de cette conférence était de sensibiliser les Canadiens d'expression française aux problèmes des pays africains francophones, aux avantages résultant d'échanges culturels et d'amener les gouvernements provincial et fédéral à se montrer plus généreux envers les pays africains de langue française. On sait que le Canada aide depuis longtemps les pays anglophones d'Afrique, car il y est lié par le Commonwealth.

D'illustres conférenciers se sont partagé l'auditoire durant les trois jours de cette conférence, auditoire qui par la suite se répartissait en quatre sessions d'étude sur la culture et l'éducation, l'aide sociale, l'aide économique, l'information et mass média.

M. Robert Cornevin, directeur du Centre d'Etude et de Documentation pour l'Afrique, et l'Outre-Mer, est venu de France donner une conférence intitulée: l'Afrique, terre d'espérance. Il a brossé un tableau d'ensemble des vingt-et-un états africains français groupant une population de 88 millions d'âmes. Il commença par évoquer les premiers contacts de la France, puis le traffic d'esclaves et l'ère des colonies. La vieille terre d'Afrique est le seul endroit du monde où l'on retrouve tous les stades fossiles du genre humain depuis ses débuts. M. Cornevin a en outre préparé une intéressante bibliographie sur l'Afrique, pour les mouvements et organismes intéressées à connaître ces pays et les aider.

Un second conférencier fut également fort écouté : Son Excellence A. Assouan Usher, représentant permanent de la Côte d'Ivoire aux Nations-Unies. Il a fait une étude sur les besoins de l'Afrique et les priorités de ces besoins à établir. "L'Afrique a besoin de tout", a-t-il dit. Mais le problème de base est l'agriculture. puisque ces pays agricains sont 90% agricoles. Il faut développer et améliorer cette agriculture, ce qui donnera du même coup un bon essort aux exportations et fournira des ressources économiques intéressantes. Dans l'économie, il faut industrialiser progressivement. Les problèmes scolaires sont également très importants. Tout est à refaire. Signalons, à titre d'exemple, le pouvoir d'achat moyen des rureaux africains francophones : entre $40 et $240... par année!.

Mlle Larose a ici évoqué la présence de plusieurs Africains notamment des étudiants dans nos universités. "L'humilité avec laquelle ils acceptent leurs besoins est remarquable. Ils ne font montre d'aucune jalousie envers notre confort. Ils sont très simples, très humains , nous avons beaucoup à apprendre d'eux de ce côté!"

Le conférencier avait souligné le besoin de techniciens en terre africaine, et non pas de gens qui vont sans préparation s'établir parmi les Noirs pour vivre comme eux, dans un désir un peu orgueilleux d'être "un témoignage" de la vie des Blancs. "Aidez-nous à nous aider nous-mêmes", a demandé Monsieur Usher.

Ce même jour, M. Louis Bérubé, adjoint au recteur du Collège Sainte-Marie et ancien professeur à l'Université d'Addis-Abéba (Ethiopie) a fait le bilan des réalisations canadiennes en Afrique. Il a d'abord évoqué la présence des missionnaires, une aide de caractère privé mais qui fut un apport très important, dès 1883. L'aide extérieure du Canada, surtout pour les pays africains anglais, a commencé en 1945 avec le Plan Colombo. En 1961, on mettait en vigueur un plan d'aide aux pays africains français, Quatre millions de dollars sont inscrits au budget de ce plan en 1965.

Son Excellence Gabriel D'Arboussier, ancien ambassadeur du Sénégal à Paris, fut le conférencier de la troisième journée. Il parla sans texte, d'abondance, et fut très aimé et applaudi par l'assistance, car il se montra aussi sympathique qu'éloquent. il fit de l'indépendance africaine le sujet de sa conférence. L'Afrique aspire à l'indépendance, à la décolonisation. Elle aspire aussi à l'unité. Ces aspirations sont bien de l'Afrique traditionnelle, qui se divise en deux courants, un musulman et l'autre chrétien. Il y a une quarantaine de pays, mais en général; les Africains désirent l'unité, Selon M. D'Arboussier, elle est difficile mais possible, malgré les diversités de l'Afrique ; et ce sera sans doute très long. Il y a en Afrique une prise de conscience de plus en plus aiguë de sa valeur et de ses possiblités.

Il y eut en fin de congrès un compte-rendu des quatre commissions d'étude. Mlles Larose et Chagnon s'étaient pour leur part inscrites à la commission d'étude sur l'aide sociale . "Il faut apporter à l'Afrique une aide dans un esprit de service, non pas arriver là-bas en conquérants". Il faudrait commencer par un stage d'adaptation et demeurer en Afrique assez longtemps pour que le travail soit efficace. Il serait intéressant de créer en Afrique des centres d'accueil et de documentation pour ceux qui arrivent et désirent aider l'Afrique.

"Ces réunions donnent déjà des résultats. Elles ont créé des contacts, une atmosphère, mais nous aurions voulu des précisions sur le rôle des mouvements ruraux canadiens en Afrique", dit Mlle Larose.

Selon Mlle Madeleine Joubert, secrétaire de l'ICEA, les mouvements ruraux doivent d'abord créer des contacts par correspondance, adopter un pays, se renseigner en se procurant la bibliographie distribuée par l'ICEA, envoyer là-bas de la littérature. Les membres pourraient avoir ensuite des correspondants en Agrique, Car ils ont plus besoin de contacts humains et personnels que d'argent. Ensuite, plus tard, il pourrait être question d'envoyer des membres sur place pour aider les Africains.

M.R.-G.



grains de sel

Des yeux neufs...

Le hasard, quelques mots d'amabilités échangés sur le pas de la porte avec mon laitier, m'ont appris que celui-ci venait de Percé. J'ai reconnu sans difficulté la cordialité chaude des Gaspésiens. "C'est beau chez vous... Ce rocher à nul autre pareil... l'île Bonaventure couverte de milliers d'oiseaux blancs qu'on appelle fous de bassan... Vous avez de la chance d'être né dans un si merveilleux coin!" lui ais-je dit. Mais il m'a répliqué: "Vous savez, le rocher, quand on le voit tous les jours, et puis le paysage, on ne le remarque plus !"

Je pense aussi à ce Monsieur de la campagne presque offusqué d'un "grain de sel" que j'avais écrit l'été dernier, intitulé: "Ruraux, les citadins vous envient". Dans l'Opinion Rurale il répliquait quelque chose comme: "Quand on travaille d'une étoile à l'autre aux champs, on n'a pas le temps d'en remarquer la beauté! C'est bien beau de vivre dans la nature, mais au moins vous autres, dans les villes... etc..."

Devant de telles réflexions, on peut penser que certains ne sont jamais contents de ce qu'ils ont, qu'ils envient toujours quelqu'un d'autre... Moi je pense plutôt que notre monde moderne, allant à un rythme effréné, vivant par et pour la machine, a perdu la faculté de l'enthousiasme, de l'émerveillement, le sens de la beauté. La ville est artificielle, mais certaines perspectives sont belles, il est vrai. Il faut cependant avoir l'espace vaste, ou la regarder de haut, pour l'admirer. Mais la nature, elle, reste identique à elle-même, jaillissant dans une beauté vivante et changeante qu'aucune architecture ne peut imiter, et le besoin de vivre près de cette nature, fiché au creux de l'âme humaine, ne sera jamais comblé par des édifices modernes. Les paysagistes et architectes le savent bien, puisque dans leurs grands "complexes" modernes de constructions, ils ménagent des ilots de verdure où les citadins peuvent aller respirer un peu.

Regardez l'enfant qui pose des yeux neufs sur notre monde. Tout lui est surprise, tout lui est joie. Et l'âme est vieille de celui qui ne voit plus la beauté simple ou grandiose parce qu'il s'y est habitué. Perdre l'enthousiasme, perdre la faculté de s'émerveiller... c'est être vieilli, et c'est se priver de joies irremplaçables. Quand la neige tombe, ouate tout de blanc et de silence... je pense à la joie de mon enfance et je la retrouve. Toutes les saisons sont belles à leur manière, et surtout à la campagne, dans la forêt. Mais un brin de verdure dans la ville, porteur de printemps, il faut qu'au moins un oeil émerveillé le remarque, sinon à quoi sert-il? Et la beauté du soleil couchant sur la neige des champs... est inutile si personne ne l'admire, elle est gaspillée!

Sachons voir la beauté autour de nous, nous arrêter quelques secondes pour laisser couler dans notre coeur cette joie de l'admiration; conservons des yeux d'enfant, car s'ils sont les miroirs de l'âme, ils garderont notre âme jeune et refléteront notre joie vers les autres pour les ensoleiller. Le Christ n'a-t-il pas dit: "Si vous ne devenez comme de petits enfants, vous n'entrerez pas dans le royaume des cieux"? Cela ne voulait-il pas dire aussi que l'amertume du regard était une insulte au Créateur?

Michelle Roy-Guérin

Courrier de Michelle

CONDITIONS DU COURRIER: Se présenter (âge, sexe, situation) — Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels (pas plus de 5 pages) — Pseudonyme court et original — Pas de service d'échange — Si on récrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent — Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale; pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée — Adresser vos lettres ainsi: COURRIER DE MICHELLE / LA TERRE DE CHEZ NOUS / 515 VIGER / MONTREAL 24.

C'est à VOUS de changer

Q — Je suis mariée depuis neuf ans, j'ai 29 ans, trois enfants, un autre qui s'en vient. A la maison, j'étais timide, craintive, pas de santé, alors mes parents ne me traitaient pas durement comme les autres. Je n'ai jamais sorti. J'ai passé près de rompre avec celui qui est aujourd'hui mon mari, mais j'ai hésité pour ne pas lui causer de peine. Je suis heureuse avec mes enfants, j'ai hâte à la venue du prochain. Nous sommes bien installés... mais je suis sensible, renfermée, nerveuse. J'ai eu de la difficulté à m'adapter à mon mari, il était bourru, prompt. Quand je voulais lui parler de mes craintes, il disait que j'étais bébé. Je souffre de ne pas pouvoir rendre mon mari heureux. Mais je ne peux jamais lui parler, j'ai peur qu'il me brusque. Il m'a parlé d'une clinique, il m'a raconté l'histoire d'un homme devenu fou, et ça m'a terriblement énervée. J'ai peur de tout. Le médecin m'a soignée pour les nerfs mais sans résultat, le curé m'a dit que ça se passerait, de m'ôter de l'idée que j'étais malade, mais pas d'amélioration. J'ai confiance en vous, aidez-moi.

UNE QUI CHERCHE LE CALME

R.- J'ai dû prendre des notes pendant la lecture de votre longue lettre, puis tout rebâtir. Tout était mêlé : vous passez de votre état mental à vos fréquentations, vous revenez à vos enfants, vous retournez à votre propre enfance, vous vous sentez coupable de ne pas rendre votre mari heureux mais vous lui reprochez de ne pas vous rendre heureuse. Ce fouilli, de désordre, je ne le cite pas pour vous le reprocher, bien au contraire, mais pour bien vous faire comprendre que vous êtes "mêlée" en-dedans autant que dans votre lettre. "Ce qui se conçoit bien s'énonce clairement ..." a dit Boileau. Quand on a de la difficulté à s'exprimer, à mettre ses idées en ordre ....c'est qu'on ne se comprend pas soi-même, on ne se voit pas clairement soi-même. Les "pilules pour les nerfs", les confidences au curé et les timides essais pour vous confier à un mari qui ne comprend pas plus que vous votre état, cela ne peut être satisfaisant pour vous remettre sur pied. Tout vous impressionne, tout vous fait peur. Vous n'êtes pas malade mais sur le point de l'être. Au lieu de vous persuader, comme on vous l'a demandé, d'oublier vos tensions et vos craintes paralysantes, prenez -en assez conscience pour vous résoudre à aller chez un médecin psychiatre. Plus tôt vous irez, plus le traitement sera court et la guérison facile. Mais vous en avez besoin. Il n'y a rien de terrible là-dedans. Le psychiatre n'est pas le médecin des fous, puisque pour eux il n'y a plus rien à faire. Il est là pour aider à PREVENIR les névroses, les dépressions, et pour les soigner quand elles ont déjà commencé à se faire sentir. Trop de gens ont honte d'être sous les soins d'un spécialiste de l'esprit. Pourquoi? Il n'y a pas de maladies honteuses ou nobles. Si vous crachiez le sang ... vous iriez voir un spécialiste en tuberculose et vous vous feriez soigner, n'est-ce-pas ? Eh bien quand on vit dans la crainte, dans le tourment ... on va voir celui qui peut nous aider à voir les choses sous leur vrai jour, à nous épanouir et à nous maîtriser. Actuellement, oui, vous êtes bébé, parce que trop protégée quand vous étiez petite, et pour diverses raisons. Vous recherchez la sécurité affective, et vous êtes incapable d'assumer calmement vos responsabilités de femme, par manque de maturité émotive. Vous ressentez une vague culpabilité envers votre mari, peut-être vous accusez-vous de ne l'avoir pas assez aimé, de l'avoir épousé pour trouver un refuge, et pour éviter de lui faire de la peine? il me semble être un homme bien normal, bien portant. Mais vous vous comprenez si peu vous-même, comment voulez-vous qu'il vous comprenne? Et quand vous vous confiez ... n'est-ce pas seulement pour lui "faire des remarques" ou vous plaindre? Avez-vous essayé la méthode positive, c'est-à-dire le remercier et le féliciter quand il vous fait plaisir ? Un homme a besoin qu'on l'admire et qu'on le complimente. Cela semble curieux à dire, mais une femme qui a compris cela sera toujours heureuse près de son mari. Allons, Madame, prenez courage, et surtout, AGISSEZ. "Aide-toi ... ensuite le ciel t'aidera". Quant à la tendresse, comblez-en votre mari, il vous en donnera. Il faut vous mettre dans la tête que c'est à VOUS DE FAIRE LES PREMIERS PAS et à VOUS DE CHANGER si vous voulez trouver le calme et le bonheur. Je vous recommande vivement le livre : "Contrôlez vos émotions" par M. Irala ($2.50 plus 10 sous de poste, Editions Ouvrières, 1617, rue Maisonneuve, Montréal 24). Ce volume saura merveilleusement vous aider.

JE VEUX VIVRE MA JEUNESSE: Pourquoi ne pas le mentionner, que vous me récrivez ? Car je reconnais souvent votre écriture bien spéciale... Il est normal de se rendre compte qu'on n'est pas amoureuse à 16 ans, parce que l'amour adulte ne peut s'éprouver à cet âge. Ce garçon ne "devient" pas sérieux... il "se prend" au sérieux. Nuance ! Il a votre âge, pensez donc ! L'amour n'est pas la condition essentielle aux fréquentations à vos âges. Dites-lui donc que vous êtes à l'âge de la camaraderie... et ne jouez pas à l'amour. Mais pourquoi rompre ?

UNE LECTRICE, C.G.: Je crois qu'un joli deux-pièces chic en fin lainage, en tricot de soie (avec peut-être la jaquette en dentelle de tricot), dans des tons de beige miel, jaune très pâle, ivoire, vous irait bien. Mais pas d'étole de fourrure à 18 ans. — La mère de la mariée portera avec avantage un deux-pièces ou trois-pièces de tissu soyeux pas trop brillant, mais raide et épais si elle a la taille forte, dans des tons de bleu doux, vert mousse, brun caramel; et si elle est mince; rose tendre, jaune doux — On garde la même toilette pour le souper.

MIQUETTE: Complexe d'infériorité, vous ? Vous voulez rire ! Tout au long de votre lettre, vous ne faites que des compliments de vous-même: bonne épouse, bonne mère, bonne cuisinière, bonne couturière, bonne maîtresse de maison, d'aspect agréable, aimée de son mari, etc. Et ça trouve le moyen de se ronger ! Ma parole, que vous faut-il ? Un choeur pour chanter vos louanges ? J'exagère, je plaisante, pour vous dérider, car c'est ça qu'il vous faut: CESSER DE VOUS PRENDRE AU SERIEUX. Il faut aussi cesser de vous comparer aux autres. C'est la jalousie qui vous ronge depuis votre adolescence. Est-ce que je vous l'apprends ? Vous avez gardé une rancunière envie envers votre soeur aînée, parce qu'elle avait plus de privilège... et aussi qu'elle était plus mince. Mais ça devrait être fini, ce temps-là ! Mais non, Madame ressasse les vieilles rancunes, à plaisir ! Allons, charmante amie, secouez-vous donc un petit peu, réalisez donc que vous êtes mariée et maman, et que si votre époux n'est pas le Prince Charmant en perpétuelle adoration que vous rêviez à 15 ans... Il vous aime et vous estime, c'est un être bien vivant, bien réel, et meilleur que bien des maris. Faites-lui, en, vous des compliments. Minouchez-le, vous... et faites-lui remarquer vous-même vos bons petits plats et vos jolies robes. Un homme, ça ne voit pas ces détails-là, et il ne faut pas se gêner pour se faire valoir à ses yeux, c'est ainsi qu'il est en mesure de s'apercevoir que sa femme existe, qu'elle est charmante et travailleuse... et qu'elle mérite considération et amour. Travailler dans l'ombre, ça ne vaut rien; faut faire soi-même sa propre publicité ! Cessez de vous croire inférieure, quand vous savez très bien que c'est faux. Que savez-vous si cette voisine, justement, ne vous envie pas, elle ? Allons, devenez adulte, passez au-dessus des caprices des jalousies d'enfant, soyez souriante et joyeuse, faites confiance en la vie, en vous, en votre mari. La vie est un miroir; quand on lui sourit, elle sourit... mais si on grimace... elle grimace aussi. Tout dépend de VOTRE ATTITUDE. Soyez positive, sereine, profitez donc de ce bonheur que vous avez et qui vous passe sous le nez parce que vous vivez dans la lune, à vous ronger pour des vétilles, des choses passées ! Soyez heureuse, votre bonheur est dans VOS mains.

GIBRALTAR: Il est probable que si vous vous étiez confiée à votre mère au lieu de votre petite amie, ce premier béguin qui vous à fait inutilement souffrir près de deux ans n'aurait pas duré plus de deux ou trois mois. Vous aimiez le même garçon, vous vous ne parliez ensemble que de lui, vous vous montiez l'une l'autre l'imagination, avec le résultat que voilà presque deux ans de perdus dans une FAUSSE peine d'amour. Votre amie est encore "L'avocat du diable" lorsqu'elle vous conseille — la sotte ! — de vous forcer à aimer celui qui dit vous aimer et que vous voyez quelquefois ! Peut-on se forcer à aimer ? Surtout à 16 ans, où on est loin de savoir ce qu'est le véritable amour, à cet âge où on confond le romantisme sensuel avec l'amour ! Ce garçon qui vous aime se prend au sérieux. Vous n'êtes pas obligée de faire comme lui. Restez camarade, et n'agissez qu'en camarade, c'est le seul sentiment NORMAL à votre âge. Vous êtes libre, restez-le, ne vous croyez pas obligée à lui du seul fait qu'il a le béguin ! Mais pourquoi diable tenir tant que ça aux "explications" ? Vous a-t-il avoué son amour ? A-t-il cherché à vous embrasser ? Vous "savez" — toujours par cette amie — qu'il est amoureux... mais savez-vous que vous le troubleriez profondément si vous alliez au-devant d'une explication ? La seule explication valable est de vous conduire en camarade, en soeur, avec lui. Cela signifie: pas de flirt, pas d'aguichage, pas de vêtements ou d'allures qui provoquent. S'il est intelligent il comprendra. Vous pouvez garder le cadeau qu'il vous a offert, maintenant que vous l'avez accepté. Mais mentionnez au cours d'une conversation que vous n'accepterez les cadeaux que de votre fiancé plus tard. Mais au nom du ciel... tâchez donc de ne plus laisser votre confidente mêler vos cartes ! Voir Si à son âge on se mêle de donner des conseils ! Consultez donc votre maman à la place. — Vous êtes normale. Et bravo pour ne pas avoir encore donné vos lèvres ! C'est rare et c'est beau lorsqu'on le fait par pureté, non par peur ou pudibonderie.

B. MON ESPOIR: Dieu vous a pardonnée, rassurez-vous. Mais vous feriez bien de confier à votre mère les agissements salauds de ce grand frère qui veut vous séduire. Cela lui fera de la peine, bien sûr, mais il est ridicule de prendre de tels risques moraux pour éviter une peine à sa mère ! Rendu à 23 ans... il n'a plus l'excuse de la poussée de sensualité de l'adolescence. Il n'est pas homosexuel... mais obsédé, parce que tout probablement vos parents ne l'ont pas renseigné et il s'y est pris de la mauvaise façon pour savoir.

CHARDON DE LORRAINE: Par exception, nous accepterons votre demande. Mais je précise: par exception, étant donné votre éloignement. Autrement, il faut passer par le Service de Correspondance. Je passe la demande aux JEUNES GARCONS intéressés; voici un jeune Français rural de 14 ans, d'une famille assez nombreuse, de religion catholique. Il suit des cours d'électricité, s'intéresse à la mécanique, collectionne les timbres et participes aux activités d'une troupe scoute. Il désire avoir un correspondant rural de son âge. Voici son adresse: Monsieur François Peignier, Art-sur-Meurthe, Meurthe et Moselle, France.

ÉTOILE DE MER: Permettez que je cite mot à mot le début de votre lettre, pour le bénéfice des adolescentes trop pressées de jouer à la grande fille: "Je suis une jeune fille de 16½ ans. Je vous ai déjà écrit à propos de comment m'attraper un garçon. Je vous remercie de votre réponse. Vraiment je pensais que vous étiez pour me dire de ne pas penser à eux tout de suite. Je sais maintenant qu'il faudrait que je vieillisse de caractère encore un grand bout. Mes parents ne me laissent pas sortir. Maintenant je sais qu'ils sont et ont été corrects. J'ai eu une expérience qui me l'a fait voir. Comme l'expression; ils m'en ont laissé un pouce et j'en ai pris un pied. Rien n'est arrivé parce qu'il a fallu que je marche où j'étais supposée d'être. Maintenant je sais que je suis trop jeune pour sortir." Eh bien bravo, charmante jeune amie. C'est à vous que cela fait le plus de bien, d'avoir compris... ne vous sentez-vous pas plus heureuse ainsi ? Et quel soulagement pour vos parents ! Vous me demandez finalement "comment vieillir". Rien de plus simple; laissez passer le temps. On ne peut pas brûler les étapes dans la conquête de la maturité... et la jeunesse est si belle, pourquoi avoir tant hâte de la quitter ? Mais vous deviendrez adulte plus sûrement et plus vite si vous apprenez à SORTIR DE VOUS-MEME. L'adolescent ne pense qu'à lui, n'est centré que sur lui, n'agit que pour lui. Du jour où il se rend compte qu'il vit parmi les autres et qu'il doit donner de lui-même spontanément, penser à eux, à leur joie, les aider... c'est qu'il est sur la voie de la maturité. Et il éprouve toujours beaucoup de bonheur à "aimer son prochain" plus que lui-même.

BRUNETTE AUX YEUX NOIRS: Ecrivez au Service de l'Orientation Scolaire, Ministère de l'Education, Hôtel du Gouvernement, Québec, et demandez la brochure gratuite "Informations scolaires", qui vous donnera toutes les adresses d'écoles et de couvents donnant diverses sortes de cours, avec les renseignements nécessaires comme: degré de scolarité demandé, façon d'obtenir une bourse, etc. Tous les étudiants "au tournant" devraient se procurer cette brochure pouvant les orienter efficacement — Pour vous renseigner sur la carrière d'annonceuse, procurez-vous la ménographie intitulée "Speakerine (radio-télévision)" en vous adressant à Thérèse Dallaire, 1095 avenue Brown, Québec 6, et en joignant 15 sous en timbres ou en mandat (pas autrement) à votre demande, sans oublier de noter votre nom et votre adresse.

PETIT OISEAU MULTICOLORE: Ecoutez, c'est nettement exagéré, cinq lettres du coup le même jour, puis quelques semaines après, trois autres le même jour encore. Et vous croyez que je ne vous reconnaîtrais pas ! J'aurais envie de vous donner la fessée... d'ailleurs cela vous ferait probablement du bien, ce petit "traitement", pour faire souvenir

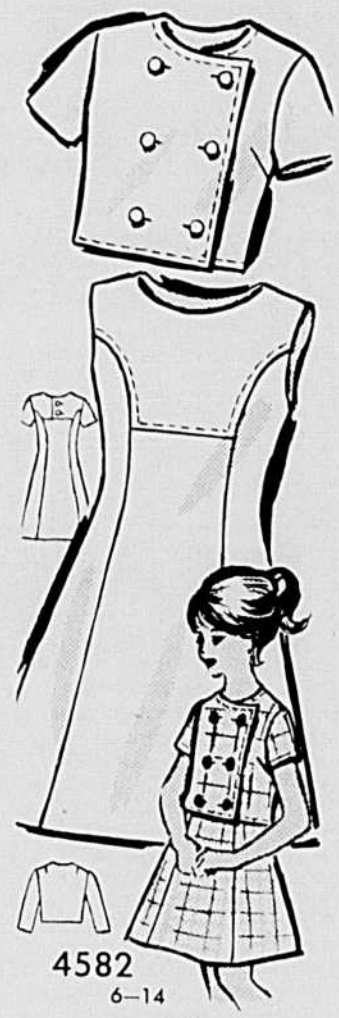
(suite à la page 30)

PSEUDONYMES ORIGINAUX: Miquette, Gibraltar, Chardon de Lorraine, Etoile de Mer.

Pour les coquettes en herbe



4704 — ROBE SURPRISE, style marinière de ligne A... elle est boutonnée dans le dos, c'est une robe portefeuille facile à faire et pratique. Coton et toile recommandés. Tailles 2-4-6-8. Prix: $0.60.



4582 — DEUX-PIÈCES adorable et pratique, comprenant une petite robe de ligne A et la courte jaquette droite. Différentes manches. Coton, toile de rayonne, lainage. Tailles 6-8-10-12-14. Prix: $0.50.



4505 — ROBE TUNIQUE droite, très facile à faire, même par la jeune débutante en couture. Peut servir de robe d'été et de tunique avec chandail ou blouse. Coton, toile. Tailles 6-8-10-12-14. Prix: $0.60.

COMMANDE: Pour toute commande, s'adresser à: - SERVICE DES PATRONS - La Terre de Chez Nous - 515 Viger - Montréal 24. - Ecrire en lettres moulées le NOM, l'ADRESSE, bien mentionner le NUMERO du patron et la TAILLE désirée. - Joindre le prix en bon ou mandat (nous ne sommes pas responsables de l'argent mis tel quel sous enveloppe). Les patrons sont en anglais, avec lexique français. Seules les tailles mentionnées sont disponibles.

Billet

Pourquoi lire?

De plus en plus les bibliothèques scolaires prennent de l'importance et de l'ampleur. Les responsables de l'instruction de nos enfants voient là un moyen par excellence de cultiver chez les étudiants le goût de la recherche intellectuelle, de la belle littérature. Réussira-t-on à atteindre ce but? La jeunesse est prise, dans bon nombre de cas, par les romans à bandes illustrées ou deux lignes de texte complétées par l'image, suffisent pour retracer la belle histoire d'amour. L'effort personnel devient à peu près nul et ne compte pas beaucoup dans l'acquisition des connaissances nécessaires au stage scolaire.

Si les rénovateurs de notre système d'enseignement veulent atteindre l'idéal qu'ils se proposent, à savoir: que notre nouveau système éducationnel soit le plus parfait au monde, il devront trouver les moyens pour intéresser les jeunes à leurs études. Ils devront voir à modifier, dans le domaine des possibilités, les programmes télévisés, les émissions radiophoniques à trop faible pourcentage culturel, etc. L'éducation en ce sens ne se réalisera pas totalement à l'école, et les professeurs, malgré tous les diplômes exigés, n'arriveront pas à remplir leur tâche si la famille, d'abord, ne les seconde pas, et si tant de programmes audiovisuels ne contribuent pas à aider nos jeunes à développer le goût de la culture personnelle en leur inculquant le sens du mot "beau" sous toutes ses formes.

Tous les efforts que l'on retranche aux jeunes dans leur programme scolaire les empêchent de compter sur leur ressources personnelles pour développer leur personnalité. Leur activité va ainsi au ralenti et les heures passent, passent. Ils arrivent au stade de l'orientations dépourvus de moyens pour se fixer un but qui sera le sens de leur vie. La jeunesse a besoin d'héroïsme, lui laisse-t-on la chance de le prouver autrement que par des démonstrations extérieures, un rôle de trouble-fête? Autant de questions qui posent aux adultes de sérieux points d'interrogation.

Marie Dupuis

Le SERVICE de CORRESPONDANCE "La Terre de Chez Nous"

515 Viger, Montréal 24

Vous offre une amitié par la poste. Le responsable de ce Service vous fera parvenir une adresse correspondant à vos goûts moyennant ces conditions:

1) Fournir les renseignements suivants: nom, adresse complète, âge, état civil, situation, caractère, goûts, loisirs, but de la correspondance, conditions exigées chez le partenaire.
2) Joindre $1 à la demande, bon ou mandat de préférence (pas de chèque).

UN DÉLICIEUX DESSERT



TAPIOCA POMME-ORANGE, un délice pour toute la famille! Dans une casserole, mélangez 3 tasses de POMMES coupées en 8 morceaux (pommes acides), ¼ de tasse de SUCRE, 3 c. à soupe de BEURRE, 2 c. à soupe de JUS DE CITRON, ¼ de c. à thé de SEL, ½ c. à thé de CANNELLE, ¼ de c. à thé de MUSCADE et ½ tasse d'EAU – Couvrir et laisser mijoter à feu moyen jusqu'à ce que les pommes deviennent transparentes (10 min. env.). De temps en temps, arroser les pommes avec le liquide sucré – Puis séparez les pommes du liquide et placez-les dans un plat de service – Ajoutez-y 1 tasse de sections d'ORANGE – Faites cuire 1/3 de tasse de TAPIOCA rapide – Ajoutez au liquide sucré 2 tasses d'eau et le tapioca cuit – Placez sur un feu moyen, cuisez en remuant jusqu'à ébullition – Versez ce liquide sur les fruits, remuez et laissez reposer 15 minutes – Servez avec une sauce à l'orange épicée. 6 à 8 portions.

TV — POUR LES GRANDS NOTRE CRITIQUE POUR LES PETITS — RADIO

PLEINS FEUX

"Pleins Feux", que CBFT met à l'affiche tous les jeudis soirs à 9 heures, est sans contredit dans le domaine des Variétés la grande émission de prestige de Radio-Canada. Celle où la Société engage les plus gros budgets et supposément les meilleures vedettes.

Durant les années d'or de la télévision, c'est-à-dire à l'époque où la nouveauté de cette merveille technique nous tenait rivée des soirées entières devant l'écran quelles qu'aient été les qualités des présentations il y eut le fameux "Music-Hall". D'abord, avec Monique Lepage, ensuite avec Michelle Tisseyre. Cette dernière y connut d'ailleurs un tel succès qu'elle rivalisa de popularité avec l'Ed. Sullivan Show présenté à la même heure, le dimanche soir. Jacques Normand prit la relève avec plus ou moins de bonheur. Cette année, il faut convenir que l'on a eu la main heureuse en choisissant Monique Leyrac comme animatrice. Elle est incontestablement dans son genre la plus fine, la plus racée, celle qui évolue toujours et sans cesse vers une plus grande perfection. Et ce, tout en ne se départissant pas d'une belle simplicité qui la rend non seulement admirable comme vedette, mais sympathique comme femme.

L'émission de jeudi, 11 février, n'était peut-être pas la plus sensationnelle de l'année. Mais comme l'on y annonçait les "Trois Ménestrels", j'ai cru bon de tenir le coup une heure devant l'écran. Hélas! nous n'avons eu des Ménestrels que trois courtes chansons, très fignolées et très spirituelles dans la présentation, mais beaucoup trop courtes à mon goût. Une demi-heure avec les Ménestrels aurait été plus captivante que toutes ces acrobaties plus ou moins artistiques que les fameux danseurs de Radio-Canada nous servirent comme dessert.

C'était peut-être bien du point de vue technique. Le Père Gédéon aurait trouvé que "les p'tites filles levaient la patte en l'air toutes en même temps"... Mais, à part ça, que de stupidités. Comment une artiste comme Monique Leyrac a-t-elle pu consentir à nous chanter une rengaine où l'on parlait de "Passy" -- qui est comme chacun sait ou ne sait pas, une banlieue de Paris, -- couchée sur un piano de "salon" dans un décor de Far-West. Il y a des limites à la fantaisie ...

L'idée d'inclure dans cette émission des découvertes canadiennes tant du côté des compositeurs que de celui des interprètes est excellente. La chanteuse Carole Robert des Trois-Rivières présentait des dispositions étonnantes. Quant à l'oeuvre du compositeur Stéphane Venne, elle eut la chance d'avoir pour interprète une diseuse de la classe de Monique Gaube.

En dépit de tous les préjugés que l'on peut entretenir contre les "danseuses" genre Michel Comte et Cie, il faut avouer que leur chorégraphie du thème musical, "Brouillard" du film Jules et Jim, était envoûtante.

Comment passer sous silence la grande entrée que Michelle Richard fit dans ce cénacle de snobs que sont habituellement les "émissions de prestige de Radio-Canada". Pour la fille de Tit-Blanc Richard, qui a commencé à chanter des airs de cow-boys dans les "barn-dances" des Cantons de l'Est, c'est toute une ascension. On l'a vu évoluer avec beaucoup d'aisance sous les feux du studio 42. C'était presque aussi impressionnant que lorsqu'une petite fille du peuple marie un prince ... Même si cette jeune et jolie chanteuse ne parvient jamais à une renommée internationale, elle aura quand même connu un succès extraordinaire dans notre petit monde.

Il lui manque peut-être ce petit rien d'originalité qui différencie une jolie fille qui chante passablement d'une véritable interprète qui dit avec intelligence et émotion les sentiments et les idées qu'elle ressent pro-

(suite à la page 30)

UCFR — Ce qu'en pense une femme rurale

Parents et commission scolaire

DIALOGUE! n'est-ce pas le mot magique résumant tous les devoirs des parents vis à vis la Commission Scolaire, cet organisme chargé d'administrer les finances de la municipalité et plus encore, de s'occuper au nom des parents, de compléter l'éducation de leurs enfants?

A qui confiera-t-on un mandat de si grande importance? D'abord à l'homme de bonne réputation, au jugement droit, à l'esprit large, ouvert à la discussion ouvert aussi à toutes les initiatives nécessaires, au bien de l'éducation, ouvert encore aux réalisations nouvelles, à condition qu'elles ne soient pas en contradiction avec le bien de l'enfant.

Cet homme élu, les parents se doivent de l'appuyer, de respecter en lui l'autorité qui lui fut conférée par son mandat, ils lui devront une entière collaboration... c'est cet esprit de collaboration, de dialogue qui rend les administrations modernes vivantes et effectives, cependant que l'esprit conservateur et individualiste font les organismes arriérés et stationnaires.

Comment se manifestera cette collaboration? Où dialoguera-t-on? L'assemblée de la commission scolaire n'est-elle pas l'endroit idéal? D'ailleurs la présence des parents, de la mère aussi, s'impose à ces réunions; mais que les engueulades, les démolissages et les obstructions soient exclus des projets, faisant ainsi large part au dialogue, si bien caractérisé par Sa Sainteté Paul VI dans son encyclique "ECCLESIAM SUAM" dont voici quelques extraits: "Le dialogue est un art de communication spirituelle. Ses caractères sont les suivants:

1.- LA CLARTÉ avant tout, le dialogue suppose et exige qu'on se comprenne; il est une transmission de pensée et une invitation à l'exercice des facultés supérieures de l'homme. Ce titre suffirait pour le classer parmi les plus nobles manifestations de l'activité et de la culture humaine.

2.- LA DOUCEUR, celle que le Christ nous propose d'apprendre de Lui-même: "Mettez-vous à mon école, car je suis doux et humble de coeur". Le dialogue n'est pas orgueilleux; il n'est pas piquant; il n'est pas offensant. Son autorité lui vient de l'intérieur, de la vérité qu'il expose, de la charité qu'il répand, de l'exemple qu'il propose; il n'est pas commandement et ne procède pas de façon impérieuse. Il est pacifique; il évite les manières violentes; il est patient; il est généreux.

3.- LA CONFIANCE, tant dans la vertu de sa propre parole que dans la capacité d'accueil de l'interlocuteur. Cette confiance lie entre eux les esprits dans une mutuelle adhésion à un bien qui exclut toute fin égoiste.

4.- LA PRUDENCE pédagogique enfin, qui tient compte des conditions psychologiques et morales de l'auditeur. Elle cherche aussi à connaître la sensibilité de l'autre, et à se modifier raisonnablement, soi-même et à changer sa présentation pour ne pas lui être déplaisant et incompréhensible."

Un tel dialogue nous conduira et nous maintiendra dans la voie que nous désirons: UNITÉ et SOLIDARITÉ.

Commissaires et parents, soyez de ceux de qui on pourra dire: "Ces gens dialoguent beaucoup et si bien, c'est pourquoi les enfants qui leur sont confiés progressent autant."

Juliette VERONNEAU,
R.R.5, Coaticook.
Fédération de l'U.C.F.R. de Sherbrooke

COURS DE COIFFURE

Nous avons à Granby une
ECOLE DE COIFFURE FEMININE
offrant des cours à l'année.
Ces cours débutent tous les jours.

Inscrivez-vous dès maintenant

ÉCOLE de COIFFURE PAULA ENR.

211F rue PRINCIPALE, GRANBY Tél.. 372-5471

L'ALMANACH DU PEUPLE BEAUCHEMIN

EN VEDETTE
Félix Leclerc

SA CARRIÈRE ■
SES PHOTOS ■
SES POÈMES ■
SES CONTES ■

et la liste complète de ses disques



EN VENTE PARTOUT

AUSSI

la météo en 1965 — Paul VI en Terre Sainte — les biographies de nos politiciens — la Manicouagan — le Carnaval de Québec — l'Expo '67 — les courses — le hockey — la chasse et la pêche — l'agriculture — l'artisanat et la couture — les recettes... et bien d'autres articles intéressants.

CONCOURS LITTÉRAIRE BEAUCHEMIN

Gagnez 2 bourses d'étude de $200 et $100 dans l'institution de votre choix

L'ALMANACH DU PEUPLE BEAUCHEMIN, en vente partout

Almanach du Peuple
5460 Royalmount, Montréal, P.Q.
Tél.: RE. 1-7941

Envoyez-moi ☐ almanach(s)

NOM .....

ADRESSE .....

VILLE LT-F3

Achetez votre copie chez votre dépositaire

LES RURAUX

AUX PORTES DE LA VILLE

-II-

par Daniel Campeau

Avant tout... comprendre!

Le fait pour la société rurale et pour les ruraux d'être en contact de plus en plus étroit avec la ville causerait-il la plupart de nos problèmes dominants? Je soulevais la question, la semaine dernière, en invitant chacun à rechercher au-delà des difficultés immédiates le sens de l'évolution actuelle.

L'ANCIEN ET LE NOUVEAU

Derrière la régionalisation scolaire, l'exode rural et l'augmentation des loisirs, derrière les difficultés de l'éducation familiale, des finances et de l'établissement, derrière ces faits nouveaux qui nous causent autant de problèmes et de défis, la tentation nous guette de réagir selon les attitudes et les comportements d'il y a cinquante ans passés. Le dépassement dont souffrent tant de parents, tant de conseillers municipaux, de commissaires d'école, d'éducateurs, d'administrateurs et de commerçants ne dépend-il pas de ce qu'ils ont oublié que la société rurale s'est transformée depuis que la ville s'est acquise le dynamisme de notre société?

Je sais que devant des problèmes urgents les explications de longue haleine n'ont pas de succès. Quand le feu est à la maison le temps est mal venu de rappeler les étapes de sa construction. Quand le prix du lait est dérisoire, quand les taxes égorgent même les plus gros, parler du passé et créditer l'avenir semble assez peu logique. Toutefois la compréhension d'un problème détient au moins la moitié de sa solution. De cette moitié importante j'ai fait l'objet de cette chronique.

COMPRENDRE EN LONGUEUR, EN LARGEUR ET EN PROFONDEUR

Il s'agit pour nous de donner un peu de distance à notre vue sur la situation actuelle pour mieux la saisir dans son ensemble. Pour atteindre cet ensemble où sont plongés nos problèmes d'éducation, d'argent, d'établissement, de travail, de culture... et aussi pour atteindre leur racine, nous irons le plus possible en longueur, en profondeur et en largeur.

En longueur, nous oublierons les difficultés de la semaine dernière ou de ce matin pour regarder le passé, le présent et l'avenir de la société rurale, pour découvrir où nous en sommes en précisant d'où nous venons et autant que possible où nous allons.

En profondeur, nous éviterons d'attribuer les défauts de la situation présente à une seule cause. La pauvreté d'une région rurale quelconque ne dépend pas uniquement de l'irresponsabilité d'un gouvernement quelconque. La cause peut se situer dans la pauvreté du sol, dans des structures sociales et économiques désuètes, dans le manque d'instruction de l'ensemble de la population, dans le traditionalisme des administrateurs publics...

Enfin nous irons en largeur en un triple sens. Nous analyserons la situation de la société rurale dans tous les éléments qui la composent. Sans doute porterons-nous une attention spéciale aux groupes de professions qui la fondent, en particulier aux groupes de ceux qui vivent de la terre. Mais à cause d'une solidarité sociale, nous tiendrons compte de toutes les autres professions même si elles sont exercées en partie dans un contexte urbain. En d'autres termes notre analyse portera autant sur le milieu rural artificiel que naturel. Nous reviendrons plus tard sur cette distinction. En second lieu, cette chronique n'abordera pas les situations particulières de toutes les régions. Elle ne pourra pas s'attarder aux problèmes distinctifs des pêcheurs de la Gaspésie et du Nouveau-Brunswick, des producteurs de lait de la vallée du St-Laurent. Nous serons obligés de rester rivés aux caractères communs de tous ces ruraux et aux situations qui leur sont semblables au moins en partie. Enfin, continuellement notre démarche nous amènera à dépasser la société rurale pour la comparer à la société voisine urbaine. Mais déjà il faudrait entrer dans des précisions sur des questions que nous discuterons dans les prochains articles.

Rappelons pour le moment que le plan général de cette chronique comporte trois grands item, le passé, la situation présente, et les perspectives d'avenir de la société rurale. Ces trois grandes divisions pourront toujours servir de points de repère pour la compréhension de notre recherche.

Daniel CAMPEAU

Cours par correspondance
INSTITUT ALIE

EN ÉTUDIANT CHEZ VOUS
OBTENEZ LE DIPLÔME DU MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

- Ecole reconnue par le Ministère de l'Education.
- Programme officiel du Ministère de l'Education.
- Cours pouvant être suivis par matières séparées pendant une période de un à quatre ans.
- Rajustement scolaire gratuit dans nos locaux.
- Correction concise de vos travaux.
- Manuels gratuits Frais d'examens officiels payés par l'Institut.

SCIENTIFIQUE ☐ 8e et 9e ☐ 10e année ☐ 11e année
GÉNÉRAL ☐ 8e et 9e ☐ 10e et 11e
COMMERCIAL ☐ 10e et 11e ☐ 12e année
☐ Cours de conversation anglaise ☐ Matières séparées à tous les niveaux ☐ 6e et 7e année spéciale pour adultes ☐ Cours de l'Ecole Universelle de Paris

INSTITUT ALIE 2850 est, rue Sherbrooke, Montréal.
Sans obligation de votre part, demandez notre prospectus.
M., Mme, Mlle TCN
Adresse Ville Prov.



EXQUISEMENT FEMININE, cette blouse en crêpe d'arnel boutonnée dans le dos est ornée d'une cravate qu'on peut nouer de diverses façons. Une manchette large ornée d'une grosse perle donne une allure classique à la blouse immaculée.



Renseignez-vous sur les CARRIÈRES

Les jeunes qui désirent se renseigner sur certaines professions (garçons et filles) peuvent obtenir des monographies professionnelles à $0.05 chacune ($1 pour 25) en s'adressant à la Commission des Ecoles Catholiques de Québec, 1460 Chemin Sainte-Foy, Québec. Ne pas oublier de mentionner nom et adresse, de joindre le montant et d'inscrire le ou les titres désirés dont voici la liste : Acteur (trice); Actuaire; Agent et courtier en immeuble; Agronome; Archiviste médicale (e); Architecte; Arpenteur-géomètre; Assureur-vie; Avocat; Barbier; Bibliothécaire; Bichimiste; Boucher; Briqueteur; Caissier (ère) de banque; Céramiste; Charpentier-menuisier; Chauffeur d'autobus; Chimiste; Coiffeuse; Commis de bureau; Comptable; Conseilleur d'orientation; Cordonnier; Cuisinier; Débardeur; Décorateur (trice) d'intérieurs ; Dessinateur commercial; Dessinateur industriel; Diététiste; Directeur des achats; Economiste; Economiste ménagère; Electricien; Ergothérapeute (ou thérapeute d'occupations) ; Facteur ; Femme-aviateur; Frères enseignants; garde-bébés; Garde-malade auxiliaire; Géologue; Hôtesse de l'air; Horloger; Infirmière; Ingénieur chimiste; Ingénieur civil; Ingénieur électricien; Ingénieur forestier ; Instituteur (trice); interprète et traducteur (trice); Jardinière d'enfants (maternelle); Journaliste; Linotypiste; Machiniste; mécanicien d'automobile; Mécanicien de diésel; Médecin vétérinaire; Métallurgiste; Modeleur; Officiel de marine; Optométriste; Pharmacien, Photographe; Physicien ; Physiothérapeute; Pilote d'avion; Plâtrier; Plombier; Professeur du cours secondaire; Professeur d'éducation physique; Prêtre; Religieuses enseignantes; Soudeur; Sténographe; Technicien dentaire; Technicien de T. V. ; Technicienne en sciences familiales; Technicien (ne) en radiologie; Technologiste médical (e); Téléphoniste; Teneur de livres; Travailleur (euse) social

D'autres feuillets ont été ajoutés à ces derniers : Chimie industrielle; Information sur le cours technique ; Cours de métiers; Détective privé et policiers; Mesureur de bois, garde-chasse et garde forestier; Infirmier; Mécanicien en optique et opticien d'ordonnances, Secrétaire médicale; Conversation anglaise; Insuccès scolaire, mésentente avec les professeurs, rejetés par vos confrères.

J. R. C.

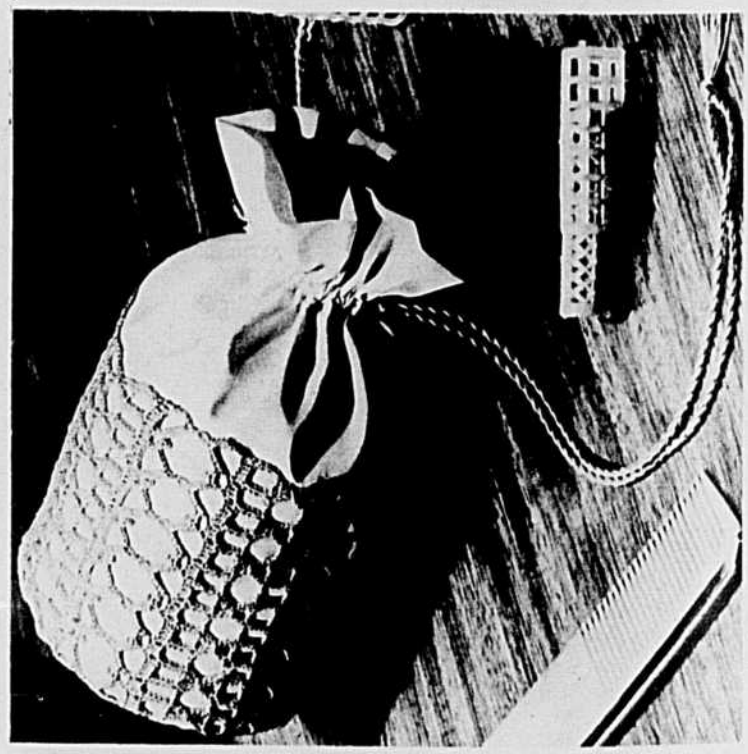
aux écoutes.....

Egaux ou égoïstes?

"Il faudrait que le gouvernement nous donne une aide". Tout le monde demande des subventions. "Les autres en ont tous". Des mesures sociales plus grandes, pour qui? pour quoi? Le député les promet pour se faire élire, le maire, les organisateurs, toute la clique de même, donc pour que ça leur rapporte, le "moi" règne en maître. L'électeur sait que c'est faux à 80%, mais il se laisse fléchir par un "40 onces" ou autre chose d'aussi insignifiant qui lui rapporte un plaisir passager; le moi prédomine encore, du haut en bas de l'échelle. Nous habitons un pays pauvre? archi-faux! S'il en est un riche, c'est bien le nôtre. Ca ne serait pas le manque de cette chose qu'on appelle charité, la vraie, la naturelle, qui vient toute seule du fond de l'âme; est-ce qu'elle existe à cet état pur? Difficilement je crois, dans le bain matérialiste ou nous trempons à longueur de jour, même le dimanche pendant la messe quand nous nous demandons si dix cents vont suffire pour la quête, quand la veille nous avons donné sans hésiter $2 pour assister avec notre blonde à un spectacle miteux d'environ une heure. Nous n'aimons pas aller en un endroit où on nous rappelle des vérités fondamentales que nous savons vraies sans vouloir les admettre; ce n'est pas qu'elles sont difficiles, mais nous aimons mieux fermer les yeux, oublier: "J'aime ça jouer au hockey, pendant la partie on ne pense qu'à ça, on oublie tout le reste". Parce que la charité n'existe pas toute seule, on laisse tomber. Nous manquons de charité parce que nous manquons de foi. Pendant l'enfance la foi est là, facile, puis elle disparait, recouverte par le matérialisme que nous inculquent les parents qui veulent que leurs enfants prennent contact avec les "réalités" de la vie; comme si le fait que la vie d'un homme soit composée de 60 ou 90 années terrestres et d'une autre partie sans fin que la première doit préparer, n'était pas une réalité. La foi s'émousse faute d'espérance chrétienne, cette vertu devenue inutile, puisque toutes nos énergies sont orientées du côté de la préparation d'un avenir matériel sans failles. Il faut s'instruire pour faire plus d'argent: "Ce cours là, c'est bon à rien, quand on sort d'ici on ne peut pas se trouver de "job" avec le diplôme". C'est bon en soi, à condition que l'on considère le travail et l'argent comme des moyens de se perfectionner d'aider les autres, et non comme une vague qui emporte tout sur son passage.

Tout ça, la faute à qui? A moi, ce "MOI" si important qui prend tellement de place qu'il m'empêche de voir l'autre, mon copain, mon curé, mon maire, mon Dieu, qui ont quelque chose à me demander, à me dire ou à m'offrir, que je vois sans voir, que j'entends sans entendre, que j'écoute souvent sans essayer de comprendre.

Michel LAHAIE,
Belcourt,
Abitibi-Est.



PATRON GRATUIT – Ce joli sac pour les rouleaux et bigoudis sera vite fait et pratique. Sur une base de coton ou de taffetas, un revêtement ajouré au crochet donne une note personnelle élégante. Charmant cadeau à faire également! Feuillet numéro C-8621-F. Pour commande: 1) inscrivez votre nom, votre adresse, le numéro du feuillet désiré – 2) joignez 10 SOUS pour frais de manutention – 3) envoyez au: SERVICE DES PATRONS / La Terre de Chez Nous / 515 Viger / Montréal 24.

LES PETITES ANNONCES

COUT DE L'INSERTION: 10 cents le mot.
Prix minimum: $2.00.
RABAIS de 20% pour 5 insertions consécutives du même texte.
DONNEZ CLAIREMENT vos instructions nom, adresse, nombre d'insertions, etc.
Les petites annonces sont strictement payables d'avance.
Toute lettre ou toute demande de renseignements doivent être adressées comme suit:

LES PETITES ANNONCES,
"LA TERRE DE CHEZ NOUS"
515, avenue Viger, Montréal, P. Q.
Tél. 288-4285

AGENTS DEMANDES

BELLE occasion, vendez des vêtements sur mesures, directement au client. Compagnie établie depuis 1932. Echantillons magnifiques assurent le succès. Plein temps ou partiel. Bas prix, commissions élevées, complets bonis gratuits. Expérience non requise, magnifique opportunité. Ecrivez pour agence. FENWYCK TAILORING CO., DEPT. T, CASIER 3016, MONTREAL.

OFFRE D'AGENCE AVANTAGEUSE

Vendez des vêtements taillés sur mesures. Plus hautes commissions, dividendes de participation dans les profits, habits boni gratuits, bas prix, haute qualité. Satisfaction garantie. Ecrivez: STEPHEN TAILORING, CASE 366, STATION "B", MONTREAL.

AUCUN COMPTANT COMMERCE $200.00 de STOCK

A personnes honnêtes. Temps plein ou temps partiel. 250 nécessités domestiques. Produits alimentaires, remèdes, vitamines, cosmétiques, produits de la ferme, etc. Aucune expérience requise. Ecrivez: PRODUITS PAULA, 21 ST-PAUL EST, MONTREAL.

VENDEURS DEMANDES

pour territoire exclusif à temps plein.

Qualifications requises :
être familier avec élevage sur la ferme.

Produits sans compétition.
Maison canadienne-française.

Ecrire pour entrevue en mentionnant qualifications à
Case 140, 515 Viger, Montréal

AIGUISAGE

FERMIERS, meilleur endroit pour aiguiser lames de CLIPPERS, bétail, sur machine diamentée, couperont longtemps, garanti, retour rapide, 0.75 set. Adressez: ATELIER REPARATION STEWART ENR., ELECTRIQUE OFFICE 156, PIERREVILLE, Cté YAMASKA

AIGUISAGE REPARATION STEWART, Clippers à bestiaux, prix .75c. set, coupe durable à chaque set, véritable usine, personnel expert. Ouvrage garanti, service rapide. Cultivateurs, attention aux imitateurs! Nous avons une seule adresse pour Pierreville et la Province. Adressez : L'Usine d'Aiguisage Stewart Enrg., Dépt. 104, Pierreville, Cté Yamaska, Qué.

AIGUISONS lames clippers, vaches, moutons, .50c. lame à l'huile. Réparons tondeuses brisées. Travail garanti. Acceptons les envois C.O.D. Adressez MACHINES SHOP STEWART 134, Limoges, Sorel, Qué.

AIGUISONS, réparons, lames clippers, vaches, moutons, $0.50 huile. Ouvrage garantie retourné 24 heures. Adressez: USINE D'AIGUISAGE SOREL, 232 PRINCE, SOREL.

AIGUISONS lames clippers, vaches, moutons. Aiguisage à l'huile. Réparons clippers Stewart-Oster, travail garanti. Prix modiques. Service 24 heures. Adressez : L'USINE D'AIGUISAGE OSTER, 134, Limoges, Sorel, Qué.

AIGUISONS lames, clippers Stewart, Oster, vaches, moutons, .50c. huile. Réparons tondeuses. Ouvrage garanti. adressez : STATION SUNBEAM, CASE POSTALE 245, SOREL.

CONFIEZ-NOUS aiguisage lames, clippers, vaches, moutons. Réparage tondeuse. Ouvrage garanti, .50c. huile. Garanti tondre votre troupeau. STATION D'AIGUISAGE STEWART, 230 PRINCE, SOREL.

FAITES aiguiser vos lames de clippers, vaches, moutons, par une maison responsable qui vous offrre une coupe garantie, supérieure à l'aiguisage à l'huile, .50c. lames, .75c. set. Nous avons un département spécial pour la réparation de clippers électriques Stewart et Oster. LA MAISON D'AIGUISAGE STEWART, CASE POSTALE 24, SOREL, QUE.

ANIMAUX A VENDRE

VACHES LAITIERES

Pur-sang, ou commerciales, ces vaches venant des meilleurs troupeaux de l'Ontario, et non des encans. Livraison par camion. La quantité et la variété font de nous les meilleurs vendeurs du Québec. Votre crédit est bon, ici et nous avons un plan de paiement qui pourrait vous satisfaire. S'adresser à Louis Pinsky, Ville d'Auteuil, NA,5-9238 succursale (a/s) Marcel Barrette, St-Barthélémie, TEL: 885-3829.

VACHES laitières Holstein, croisées ou pur-sang, vêlant en tout temps, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario et non des encans. Certificat de santé fourni. Livraison gratuite par camion. Jusqu'à 3 ans pour payer. ROBERT DE GRANDPRE, 832 GRANDE COTE, BERTHIER, CTE BERTHIER. TEL: 836-4809.

A VENDRE, vaches et taures Holstein croisées ou pur-sang, vêlant en tout temps. Conditions de paiements: Comptant ou sur la finance. PAUL ADAM, 740 Laurier, Béloeil, tél: FO.7-4305.

FERME LÉVIS CARRIER

42 vaches laitières Holstein pur-sang et croisées, vêlant sous peu, classées avec B.C.A., de 2 à 5 ans,. Prix spécial pour cultivateurs et laitiers qui ont eu des animaux atteints de la brucellose. Certificats fournis. Conditions de paiements. Livraison gratuite. PHILIPPE CARRIER, PINTENDRE. TEL: 837-7013.

PORCS Tamworth de tous âges. Verrats prêts pour service avec enregistrement. AIME LABONTE, ST-GILLES CTE LOTBINIERE. TEL: 269-3395.

VACHES Hereford sans cornes, en gestation. Génisses et jeunes taureaux de 8 à 13 mois, enregistrés. Lignée de sang "Excellente". Robinson & Frères, Mascouche, Qué. Tél.: 474-2369.

VACHES laitières, fraîche, négatives à la brucellose, provenant des meilleurs troupeaux de l'Ontario. Si désiré, nous avons un plan de finance applicable dans un rayon de 50 milles, S'adresser de préférence le JEUDI à ODILAS et JACQUES GOYER, 69 GRANDE COTE, ST-EUSTACHE, TEL: 473-7702 ou 473-3475.

AYRSHIRE enregistrées, accréditées. 24 vaches vêlant mars, avril. 3 taures, 2 ans, vêlant à l'automne. JULIEN BERNARD, ST-PIE, BAGOT. R.R.2.

4 TAURES Jersey enregistrées devant mettre bas d'ici avril. 5 truies Landrace enregistrées de 8 mois provenant d'un verrat à l'enregistrement supérieur. Verrat Yorkshire 4 mois. 2 Silos 10 x 24, en parfaite condition. S'adresser à: MAURICE SYLVESTRE, ST-PIE, CTE BAGOT.

JEUNE cheval trotteur, 3 ans, doux, bien dompté, $2,940. gagnés aux courses 1964. Prix d'aubaine. MAURICE DESY, 159 NOEL, ASBESTOS.

VERRATS et truies enregistrés, classés XXX, 6 mois, prime $15. à $35. - CLEMENT MIVILLE, ST-PAMPHILE, L'ISLET, TEL : 103-5-1.

"FERME ROD" - Jeunes taureaux Holstein enregistrés, environ 8 mois, du centre de Kemptville et d'un troupeau ayant gagné plus haut B.C.A. du comté de Prescott pour la deuxième année consécutive, 131% lait - 138% gras ou 13,998 lb lait, 543 lb gras. ROGER PREGENT, LEFAIVRE, ONTARIO.

VACHES, taures Holstein, enregistrées ou classées, testées, vaccinées, vêlées ou devant vêler. Livraison en vie garantie. 36 mois pour payer. MARYVILLA FARMS, HAWKESTONE, ONT. TEL : 705 -- 487-5420.

LISEZ CE QUI SUIT ET EPARGNEZ DE L'ARGENT

Votre dollar a plus de valeur chez CECIL & EARL STEINBERG "QUALITE ET SERVICE AU CLIENT" est notre marque de commerce depuis 1925. Situés à KEMPTVILLE, ONT., l'un des meilleurs centres d'insémination artificielle, et ayant des relations suivies avec les autres centres d'insémination artificielle importants, nous pouvons vous offrir des vaches laitières de haute production qui vous feront réaliser plus de profits. La qualité de nos vaches nous a gagné beaucoup d'amis et de clients réguliers. DEVENEZ L'UN D'EUX. Livraison gratuite. Les vaches sont assurées durant le transport. Crédit accordé sur présentation de bonnes références. Intérêt de 6% sur la balance non payée. Téléphonez à nos bureaux de Montréal : 488-5615 - 489-2960, ou Kemptville, Ont. : 258-2167.

CHIENS à vendre, Bergers-Allemands, Collies X Policier, Beagles, bons pour la chasse, Boxer, Labrador, Pointer, Fox-Terrier, Collies, Epagneuls. Livraison en bonne santé. Expédions dans tout le Canada par C.N. Express. CHENIL JULIEN LEFEBVRE, 1011 ST-LOUIS, BEAUHARNOIS, QUE. 264-4480.

VERRATS Yorkshire enregistrés, classés XXX, âgés de 5 mois, provenant de parents classés supérieurs. JULES NICHOLS, LA PRESENTATION, ST-HYACINTHE.

VERRATS, truies Yorkhire enregistrés, classés XXX. Parents à l'enregistrement supérieur. Truies saillies. Prix raisonnable. ROLLAND NICHOLS, LA PRESENTATION, ST-HYACINTHE.

A VENDRE DIVERS

SILOS BETON ARMÉ VIBRÉ

Garantis à vie ne pas craquer ni verser. Procédé nouveau antiacide. Dôme aluminium ou ciment. Diamètre intérieur 12-16-20 pieds. 50 à 600 tonnes.

JEAN-PAUL BEAUDRY
Vendeur PATZ
St-Marc-sur-Richelieu
Tél. 514-584-2348

1,000 BALLES paille, 6,000 balles foin, pondeuses, taureaux Holstein testés. MME EDOUARD LACOURSE, STE-MONIQUE, NICOLET. TEL: 819-289-5325.

PLUSIEURS tonnes de foin pressé à la corde. Prix: $0.01 la livre. A prendre sur les lieux. H.O. BERNIER, ST-MARCEL, CTE L'ISLET, P.Q.

40 FRIGIDAIRES à lait de toutes grandeurs, de 6 à 20 bidons, 6 frigidaires 12 bidons, portes de côté, 300 bidons à lait. MAURICE BOURGEOIS INC., 259, RUE ST-MARTIN, NAPIERVILLE. TEL: 245-3322.

CATALOGUE "Gratuit" pour l'artisan du cuir. Ecrivez à: TANDY LEATHER COMPANY, DEPT. A.E., 1218 RUE DRUMMOND, MONTREAL 25, QUE.

RAQUETTES neuves pour sucrerie, $10.00 la paire. Transport payé par la poste. Payables d'avance par mandat-poste. JOSEPH ROY, C.P. 14, ST-GERVAIS, CTE BELLECHASSE.

PROFITEZ DES BAS PRIX D'HIVER

Pour embellir, renover, lambrissez
VOTRE MAISON EN DÉCLIN D'ALUMINIUM
dans une variété de 20 couleurs différentes.

POUR ESTIMATION GRATUITE, écrivez à
QUEBEC ALCO REG'D.
12,052 Place Cl.-Soucy,
Montréal 12, P. Q.
ou appelez:- 334-0708.

30 BIDONS à lait en bonne condition à vendre. Cause: en vrac. GILLES MARTEL, CHAMBLY BASSIN. TEL: OL.8-2325.

RUBANS zoométriques utilisés pour donner le poids vif des animaux, en particulier des bovins. Prix 50 c. l'unité. GERMAIN OUELLETTE, agronome, MONT-LAURIER, CTE LABELLE.

2 TRAYEUSES Surge avec compresseurs et tuyaux, 15 bidons à lait, 1 silo 14 x 24, ARMAND CHARTRAND, 1510 AVENUE LACASSE, VILLE D'AUTEUIL. TEL: 625-2922.

AUTOMOBILE Renault Cordini 1963. En parfaite condition. 4 pneus neufs. En bas du prix de liste. Pour information, après 6 hrs. p.m., 735 MARSOLAIS, DUVERNAY. (près Montréal). TEL: 661-4702.

EVAPORATEURS - Lussier 4 x 12, très peu usagé, $300.00 - 3 1/2 x 12, 2 ans d'usage, $200.00 - Smalls, 3 x 12, bon état, $100.00 - 2 1/2 x 10, bon état, $60.00 - Fourneaux et plats usagés de toutes dimensions - Séparateur Viking 1000 lb, électrique et manivelle, 1 an d'usage, $200.00 - Frigidaire à lait, porte dessus, 6 bidons, très bon état, $100.00 - Venez voir ou écrivez à : HONORAT CUSSON ST-VALERIEN, SHEFFORD.

VIVE le Carnaval. Venez rendre visite avant tout chez : D'Youville Souvenir Enrg. Tout pour fêter carnaval dans la joie. Spécial aux cultivateurs. D'YOUVILLE SOUVENIR ENRG., 905 ST-JEAN, coin ST-EUSTACHE, QUEBEC, P. Q.

CÈDRE à vendre - 5,000 piquets de cèdre, 6 pieds de longueur, 4 à 6 pouces de grosseur. S'adresser à : GERMAIN DUFORT, R.R. 2, DRUMMONDVILLE, CTE DRUMMOND. TEL: L'AVENIR 644-S-13.

PATATES de terre noire, récolte de semence certifiée fondation 1964. Variété Cobbler et Québec. 75 Châssis de couches. Séparateur en acier inoxydable De Laval. Attelage pour 2 chevaux. S'adresser à: AURELE DUBOIS, ST-MICHEL, Cte NAPIERVILLE. TEL: 454-3825.

GREEMENT de Sucrerie Jutras 3x10, second, $150.00 - Jutras 45 pouces x 10 pieds, second, $175.00 - Réservoirs d'emmagasinage, réservoirs à ramasser, neufs, toutes grandeurs. Fournissons sur commande Evaporateur "Dufort", le plus rapide sur le marché, 3 x 12, 4 x 12, 5 x 16. GERARD DUFORT 3035 ROUTE NATIONALE, L'AVENIR, DRUMMONDVILLE. TEL: 644-s-13.

BOIS de char pour construction. Madriers 1 3/4 x 6 x 9 pieds de longueur, $45.00 du mille. Planches embouvetées 1" x 6" de 10 à 16 pieds de longueur, $50.00 - H. RIENDEAU, 2761 rue ST-CHARLES, POINTE ST-CHARLES, MONTREAL 22. TEL: 932-9144.

BOIS USAGÉ BOIS DE CHARS

ACHETEZ DU BOIS DE CHARS

PLANCHES emb. 1" x 6" x 8'/16' à $50.00 du mille. Madriers emb. 1 3/4" et 2 1/2" largeur 5" à 9" longueur 9' à $45.00 du mille. Mise de côté et plans de finance à long terme. MAGNAN LUMBER CO. INC., 2461 RUE MANUFACTURES, POINTE ST-CHARLES, MONTREAL 22. TEL: 933-4289.

COMMERCE A VENDRE

MAGASIN général avec épicerie "Metro". Bâtisse brique, 2 logis modernes 5-8 pièces. MME JEAN-PAUL VINET, ST-URBAIN, CHATEAUGUAY.

COMMERCE à vendre - Restaurant et bureau de poste. Chiffre d'affaires $62,000. par année. Informations: GASTON PREVOST, VILLE LAFLECHE. TEL: 672-1736.

AVENDRE, cause de mortalité, magasin .05c.-.10c.-.15c. et maison avec revenus. S'adresser : 4152, BOUL. STE-ROSE, LAVAL-OUEST.

EMPLOIS DEMANDES

Jeune homme marié, 1 enfant. Emploi à l'année, ferme laitière. Expérience, références. Préférence région Québec. CASE POSTALE 2, ANCIENNE LORETTE.

ATTENTION CULTIVATEURS! Je désire apprendre travail sur ferme pour quelque temps. Logé, nourri, salaire. Ecrire : EDOUARD RONDEAU, 9925, PELOQUIN, MONTREAL.

ENCANS PUBLICS

VENTE de vaches laitières - Chaque vendredi à St-Pie de Bagot, sur la Ferme de Paul Bernard, vous sont offertes des vaches laitières de choix, fraîche vêlées ou devant vêler sous peu. La majorité sont des vaches Holstein, claires de tests, et sont vendues garanties. Vous pourrez obtenir jusqu'à 36 mois pour payer ces animaux. Informations: PAUL BERNARD, ST-PIE de BAGOT. TEL: 772-2492.

3ème ENCAN DE BETAIL
HOLSTEIN PUR SANG
ENREGISTRE

organisé par
LES ENCANS DE LA FERME INC.,
St-Hyacinthe.

Jeudi le 25 février à 1 hre p.m., à l'Aréna situé au Rond Point de St-Hyacinthe, sur la route Trans-Canada, St-Thomas d'Aquin, (Village Casavant). 67 têtes de bétail pur-sang de très haute qualité seront vendues.

1 taureau de 6 ans classé Excellent (taureau d'exposition et garanti pour le service par l'éleveur), père classé Excellent et mère Excellente et au-delà de 17,000 lb de lait à 2 ans. 6 taureaux de 6 à 15 mois venant de mères classées T.B. et hautement qualifiées en lait et en gras. Un jeune taureau venant de mère Excellente qui fut Grande Championne à l'Exposition de Sherbrooke.

50 femelles de 2 ans et plus en gestation, vêlant en mars et quelques-unes fraîche vêlées, 2 vaches classées T.B. - Parmi ce groupe, plusieurs jeunes vaches sont des prospects de T.B. - Petites filles de A.B.C. Reflection Sovereign, Ajax, Emperor Ajax, Commando.

De Sheffield Royal Mark, une taure de 2 ans, réel sujet d'exposition. 10 à 12 vaches pesant 1500 à 1700 lb.
8 génisses de 6 à 18 mois dont les mères ont un magnifique B.C.A.
Une fille propre de Spring Farm Fond Hope dont la mère est classée T.B. avec un test de 4.5%.

Les catalogues seront disponibles lors de l'encan.
C'est le temps plus que jamais de vous procurer des sujets d'élevage.
Terme de l'encan:
COMPTANT ou jusqu'à 36 mois de financement si désiré.
PROCHAINE VENTE: 25 MARS 1965.

PAUL ADAM, Gérant,
740, rue Laurier,
BELOEIL, Tél.: 467-4305

N.B. - Lors de l'encan, un jeune taureau pur-sang enregistré dont la mère est classée B.P., sera tiré au sort à la fin de la journée comme prix de présence.

Femmes, filles demandées

BONNE avec références. 3 enfants 10 ans et plus. Chambre privée, TV. ECRIRE: MME M.J. BOURGAULT, 1710 FLEMING ROAD, MONTREAL 16, ou TELEPHONER: 737-6354.

A PERSONNE d'un certain âge, chambre et pension gratuite en échange de légers services. S'adresser: 4115 MARLOWE, MONTREAL. TEL: 488-4859.

JEUNE fille 17 ans ou plus. Famille de médecin. 4 enfants. Bon salaire, augmentation après 3 mois. Chambre seule, TV. Commodités modernes. MME JEAN-GUY PERREAULT, 1740 RUE du BOCAGE, ST-BRUNO, CTE CHAMBLY. TEL: 653-3133.

Fils, tissus coupons

LISIÈRES

Nylon fin 15 deniers pour tricoter TRICOLETTE unie et imprimée pour tisser.

Plus grand choix de couleurs.
Demandez catalogue gratis.
Ajoutez .10c. pour échantillons.

FOYER D'ÉCONOMIE
172, Dalhousie, Montréal

FILS à tisser naturel 2/16, 2/8, 0.80 et 0.90 lb - Arnel fripé de couleur et térylène rayé, $15.00 le 100 lb. - Au 100 lb. seulement - Jersey pâle 0.35 lb - foncé 0.45 lb - Laine et métallique. G. LEGAULT, 5960, RUE ALPHONSE, BROSSARDVILLE. TEL : 676-4904.

48 PAIRES BAS BYLON pour dames à $2.84 vendus comme rejet de moulin 12 paires BAS HOMMES, bien reprisés et bien "matchés" $2.88 la douzaine L. THERRIEN, INC., DEPT T. C. 131, VICTORIAVILLE, P. QUE.

Coupons appareillés 50% réduction

BROADCLOTH imprimé, 1/2 à 1 vg. Pqt 5 lb., 27 vgs à .22c, vg. $5.94.
TRICOT NYLON à lingerie, 1/2 à 2 vgs. Pqt 2 lb. (16 vgs) $1.90.
GROS DRILL uni pour pantalons. 1 à 5 vgs. Pqt 5 lb. (environ 14 vgs) $4.20.
BROADCLOTH et coton uni, 1 à 5, vgs. Pqt 5 lb. (22 1/2 vgs) $5.50.
COTON BLANC 36 à 81 po. de large. Coupons 1 à 5 vgs, 5lb. $5.20.
CORDUROY uni, 1 à 5 vgs. Couleurs vives, Pqt 3 lb (environ 10 vgs) $4.70.
SACS FLEURIS en coton, neufs, mal imprimés, 25 sacs pour $5.00.
Balance de SACS FLEURIS, coupons 1/2 à 1 vg. Pqt 2 lb. pour $2.30.
DENTELLE blanche et couleur. 1/2 lb. $2.00.
BOUTONS, toutes sortes. Pqt 1 lb $1.40.
RETAILLES, broadcloth imprimé, 3 lb. $1.00.
RATINE à serviettes, 3 lb. $3.00.
PRIME avec commande de $8.00.

DEMANDEZ CATALOGUE GRATIS
SATISFACTION GARANTIE
OU ARGENT REMIS
SYNDICAT DES COUPONS
Boîte 575, Montréal

FIL À TISSER

LIN, rayonne, laine, bouclés coton tex-made avec étiquettes. Exigez cette preuve de qualité. Circulaire sur demande. LA FILEUSE ENRG., 1260 ROUTE DE L'EGLISE, SAINTE-FOY, QUEBEC 10.

LISIERES pour tisser - Arnel fripé, couleurs assorties .16c lb - Jersey blanc .20c lb - bleu et rose .25c lb - autre pâle .30c lb - noir .35c lb - violet, rouge, brun, vert .45c. lb - C.O.D. accepté. BERTROY TEXTILES CASE POSTALE 172, DRUMMONDVILLE, QUE.

LISIÈRES ET FILS À TISSER

COUPONS - FILS
Grand choix de couleurs.
Demandez catalogue gratis.
Ajoutez .20 pour échantillons.
Peau de soie ou Popeline imperméable 60", 0.78 vge.
Tricot Arnel à lingerie 64" 0.38 vge.
Plaid de rayonne 36", 5 verges pour $1.00.
Matériel circulaire blanc pour sous - vêtements, 3 vges pour $1.00.
Jersey taillé 75% foncé, mélangé, 25 lb pour $4.77 (Dépôt requis de $1.00).
Machinerie Usagée.

Mme I. SCHAEFER
Drummondville, Qué.

HOMMES DEMANDES

DÉTECTIVES

Devenez détective ou investigateur. Hommes de 18 ans et plus seulement. Cours par correspondance. Ecrivez à COURS GENERAL D'INVESTIGATION, Dept 7, 175 BEAUBIEN EST, ch. 208, Montréal et recevez gratuitement: "Le LIVRE NOIR DE L'INVESTIGATION" avec tous les détails.

HOMME 30-40 ans demandé pour travail de contremaître dans l'élevage de porcs très moderne. Connaissances d'équipement d'étable et de machinerie agricole nécessaires. Salaire commençant à $75.00 par semaine. Ecrire CASE 138, 515 VIGER, MONTREAL.

POSITIONS DISPONIBLES au Canada, aux Etats-Unis, en Amérique du Sud, en Europe. Plus hauts salaires payés. Ecrivez à : EMPLOYMENT INFORMATION CENTER, ROOM C-40, 739 BOYLSTON ST., BOSTON 16, MASS.

2 JEUNES hommes, 17 à 20 ans, demandés pour travail sur ferme laitière. Logés, nourris, $25.00 par semaine. S'adresser: ALFRED BENOIT, ST-ARMAND, CTE MISSISQUOI, P.QUE. TEL: CH.8-2173.

HOMME pour culture des fleurs. Jeune homme 16-17 ans ferait l'affaire. Bien logé, bien nourri, bon salaire si satisfait. PHILIPPE CHARBONNEAU, 97 BORD de L'EAU, STE-DOROTHEE. TEL: 689-1597.

HOMME marié, ouvrage général de ferme. Logement fourni sur place. CLEMENT BEAUCHEMIN, VERCHERES. TEL: 583-3715.

HOMME avec expérience dans le jardinage, logé, nourri, bon salaire. Donnez âge et références, pour début de mars. HENRI QUEVILLON, 2051, boul. ST-ELZEAR EST, DUVERNAY. TEL : 661-7547.

HOMME demandé pour travailler dans l'aviculture à l'année. Logé, nourri. S'ADRESSER : MARCEL LORTIE, RIVIERE NORD, ST-EUSTACHE. TEL: 473-3918.

COUPLE d'âge mûr, 40 - 50 ans; bonnes références pour travailler comme aides sur ferme d'élevage de bovins. Logé, bien payé si bon travail et sens de la responsabilité. CASE 141. 515 VIGER, MONTREAL.

HOMME DEMANDE pour travail de jardinage. Nourri, logé, bon salaire. S'adresser : HORACE BERTRAND, 507 RIVIERE-NORD, ST-EUSTACHE, TEL: 473-9465.

HOMME, culture maraîchère, plants de fleurs. Logé, nourri, entretenu. LAURENT CLERMONT, 165 BORD-DE-LEAU, STE-DOROTHEE, LAVAL. TEL : 689-1729.

JEUNE homme honnête et sobre, de préférence fils de cultivateur, demandé pour ferme laitière, à l'année. Logé, nourri, GERALD LABERGE, 115 RANG TOUCHETTE, STE-MARTINE, CTE CHATEAUGUAY. TEL: 457-5210.

HOMME demandé pour travailler sur une ferme. Logé, nourri, salaire raisonnable. MAURICE LAVALLEE, NEUVILLE, Cté PORTNEUF. TEL: 42-W-11.

JARDINAGE

CATALOGUE GRATIS

Sur demande, nous vous enverrons gratuitement notre catalogue de semences. 76 pages avec la description de toutes les meilleures variétés pour le Québec. Au delà de 600 illustrations. Aussi un SPECIAL avec cette annonce:
T-603.. TOMATE HYBRIDE ROUGE EXTRA HATIVE No 127. Nouvelle variété produisant de belles grosses tomates de 6 à 7 onces chacune et qui ne craquent pas. Plant moyen qui produit continuellement jusqu'aux gelées. 150 graines par paquet, une valeur régulière de 50c. pour seulement 30c. le paquet ou 3 paquets pour 75c. (poste payée).

SEMENCES LAVAL Inc.
3505 Boul. St-Martin,
CHOMEDEY, QUE.

NOUS AVONS tout pour le jardinage. Nous vous invitons à visiter notre nouveau local. LA SEMENCE SUPERIEURE, 301 DEVONSHIRE, PREVILLE, CTE CHAMBLY. TEL: 676-8144.

MACHINES-OUTILLAGE

MOULANGE combinée avec malaxeur "Farmhand". Un an d'usage. En très bonne condition. Avec ou sans moteur. Prix modique. REJEAN DERY, ST-ADELPHE, CHAMPLAIN. TEL: 322-5381.

LES SYSTEMES à traire CHOREBOY sont vendus et entretenus par le Centre Chore-Boy, 228, boulevard St-Joseph, St-Jean, Qué. et leurs agents autorisés dans la province.

ATTENTION CULTIVATEURS! Vous êtes tous invités à la Journée "John-Deere" qui aura lieu le 16 février, toute la journée, à la Place d'affaires de Jean-Paul Bourdeau. Venez voir la nouveauté de machinerie 1965. Spécial sur la machinerie durant le mois de février. Tracteur Cockshutt 570 Super Diesel avec servo-direction, prise de force continuelle, attache 3 points, en parfait état. 2 Tracteurs Ford 4 vitesses. Tracteur Ferguson 85 avec chargeur. Super C International. Plusieurs charrues 2 et 3 versoirs, hydrauliques. 2 charrues traînantes 3 versoirs. 2 Herses à disques, 30 disques. 2 Herses à ressorts. 2 Rotovators 74 pouces, neufs, Spécial $675.00 - 2 Combines Allis-Chalmers. 1 Combine 40 John-Deere, 10 pieds. Moulin à battre sur pneus. 2 Râteaux côté, Spécial $100.00 - 3 Faucheuses à tracteur, Spécial $125.00 - Presse à foin Case, Spécial $675.00 - 3 Arracheuses à betteraves en bon état. 2 épandeurs sur pneus. Casseuse à blé d'Inde en épis. Râteau Allis-Chalmers sur pneus P.T.O., Spécial $125.00 - Planteur à betteraves et blé d'Inde 4 rangs. Wagon 5 tonnes, Spécial $135.00 - Toutes ces machines sont en bon état. JEAN-PAUL BOURDEAU, 2975 NELSON, ST-HYACINTHE. VENDEUR JOHN-DEERE.

INTERNATIONAL 300 avec TA, "power take-off" roulettes, charrue hydrauliques 3 raies. 150 châssis de couches. PAUL-AIME DUFRESNE, ST-PIE, BAGOT.

------(suite à la page 30)---------

TV-Radio...

(Suite de la page 27)

fondement. Sera-t-elle un jour millionnaire du disque ou simplement "millionnaire" tout court ... C'est du moins ce que sa mère affirme aux journalistes avides de nouvelles sensationnelles et de potins. Voilà précisément le côté de la question qui choque un brin. Quand on aspire à devenir une "très grande dame" dans quelque domaine que ce soit, on ne revèle pas plus la marque de ses jupons que le chiffre de son compte de banque.

Marie-Stéphane

La clef...

(Suite de la page 3)

plois qui en découlent. De fait, le fermier laitier achète des fournitures et des services qui, en valeur représentent d'assez près ce qu'il reçoit pour le lait qu'il vend. Biens et services évalués à près de $450 millions par année. Citons les trois principaux d'une demi-douzaine de chefs de dépenses que doit faire le producteur laitier par an; machines neuves et réparations ($260 millions); combustibles, lubrifiants, électricité ($160 millions); main - d'oeuvre ($133 millions). On pourrait compléter et détailler chacun de ces chefs de dépenses un par un, mais ce serait trop long. D'ailleurs, les quelques totaux signalés en disent déjà long.

Naturalflow

Pour cueillir la sève d'érable



Le système original en tubes de plastique à flot constant de la sève — de l'arbre à la cuve sans y toucher.

Les pastilles FLO-MOR vous assurent un écoulement plus abondant durant toute la saison.

500 pastilles pour $6.50

Demandez notre livret gratuit

NATURALFLOW MAPLE SAP PLASTIC TUBING & SUPPLIES Ltd

St-Emile de Montcalm, Québec.

Le Courrier...

(Suite de la page 26)

qu'à 14 ans, vous êtes encore une petite fille, et que vous vous préoccupez beaucoup trop de votre beauté, de vos cheveux... et des garçons. Avec vos huit lettres, j'aurais pu remplir un courrier et enlever tout cet espace à d'autres qui ont de vrais problèmes. Revenez sur terre, jeune poulette !

VIE EN TRISTESSE: Voyons, ma petite amie, réfléchissez un peu: est-ce que vous trouvé cela sensé de la part d'une adolescente en pleine croissance de pleurer tous les soirs parce qu'elle n'a pas une belle taille ? Est-ce que ça arrange quoique ce soit ? Si c'était par exemple une de vos amies qui se conduirait de cette façon-là... ne trouveriez-vous pas — avec raison — qu'elle dramatise un bien petit détail, qu'on n'empoisonne pas ses beaux 16 ans par une taille trop épaisse ? Et à 16 ans, petite amie, IL EST TRES IMPORTANT DE VOIR UN MEDECIN pour ces questions-là; il se peut que ce soit un déséquilibre hormonal ou glandulaire, que quelques médicaments vont arranger en quelques mois. Tous les "plans d'amaigrissement" ne doivent jamais être entrepris sans consulter le médecin. On ne joue pas avec sa santé. Sans connaitre ses déficiences, sans se faire suivre médicalement, en suivant un régime sévère on peut se rendre anémique, faire une dépression nerveuse, devenir cardiaque, etc. En attendant... privez-vous des choses qui engraissent: pain, gâteaux, bonbons, desserts riches, sauces, viandes grasses, soupes épaisses, boissons gazeuses, etc. et remplacez-les par des fruits, des légumes, des jus de fruits. — Ce garçon est attiré par vous... mais ce n'est sûrement pas de l'amour. — Renseignez-vous donc COMPLETEMENT, en questionnant votre mère, et si elle refuse de vous répondre, commandez: "Qui me répondra ?" ($0.30 plus 10 sous de poste, Editions Ouvrières, 1617 Maisonneuve, Montréal 24).

SOLUTION DE LA PAGE 24

HORIZONTALEMENT

1- MAGICIEN - COL
2- EPILER - ETOLE
3- LIT - R - PERTES
4- OCARINA - ETAT
5- DUNES - REPETE
6- ILE - IN - NA - ER
7- ET - DEPENSE
8- SUBIR - LE - NIL
9- ROSSE - MORNE
10- BETE - RAISONS
11- 0 - TUBES - ABEE
12- AVERES - LIEES

VERTICALEMENT

1- MELODIES - BOA
2- APICULTURE - V
3- GITANE - BOTTE
4- IL - RE - DISEUR
5- CERISIERS - BE
6- IR - N - NP - ERES
7- E - PAR - EL - AS
8- NEE - ENNEMI - L
9- TREPAS - OSAI
10- COTTE - ENROBE
11- OLEATE - INNEE
12- LESTER - LESES

Films à l'affiche de la TV du 21 au 28 février 1965

MONTREAL
Canal 2 - CBFT

OTTAWA
Canal 9 - CBOFT

CHANGEMENT

Lundi 15 février, 11h. a.m.
LE VILLAGE ENCHANTE remplacé par LES AVENTURIERS DE LA JUNGLE; E.U. 1953. Film d'aventures. Médiocre. Tous.

LUNDI, 22 FEVRIER

11h. a.m. - ETRANGE RENDEZ-VOUS; G.B. 1947 Drame psychologique. Mise en scène adroite. Rythme prenant. De très belles images. Adultes.
1h. - QUAND TU LIRAS CETTE LETTRE; Fr. 1953. Drame avec Philippe Lemaire et Juliette Greco. Banal. Réalisation médiocre. Irrespect de l'amour et du sacré. Adultes, de nettes réserves.
11h. - CANDIDE; Fr. 1960. Comédie avec Jean-Pierre Cassel et Pierre Brasseur. Ensemble inégal. Des lourdeurs. Humour corrosif. Ton antireligieux. A déconseiller.

MARDI, 23 FEVRIER

1h. - LE COUPLE IDEAL; Fr. 1946. Comédie avec Raymond Rouleau et Hélène Perdrière. Gags de valeur inégale. Longueurs. Outrances. Adultes et adolescents.
11h. - LE CARROSSE D'OR; Fr. 1952. Comédie de J. Renoir avec Anna Magnani. Spectacle ravissant. Mise en scène remarquable. Interprétation de valeur. Aspects délicats de l'intrigue sentimentale. Adultes.

MERCREDI, 24 FEVRIER

11h. a.m. - LE CAID; Fr. 1960. Comédie policière avec Fernandel. Amusante parodie. Réalisation modeste. Bonne interprétation. Héros honnêtes. Quelques légèretés. Adultes.
1h. - LE VALET MAITRE; Fr. 1942. Comédie avec Elvire Popesco et Henri Garat. Mise en scène théâtrale. Bons interprètes. Amour libre. Adultes, des réserves.
11h. - LE CAMP DE LA VIOLENCE; Esp. 1959. Drame. Invraisemblable. Prétexte à scènes de violence. Interprétation moyenne. Scène suggestive. Cruauté sadique. Adultes, des réserves.

JEUDI, 25 FEVRIER

11h. a.m. - LE MERLE BLANC; Fr. 1945. Comédie. Film sans intérêt. Réalisation bâclée. Libertés. Adultes.
1h. - LETTRE A L'AUBE; R. 1948. Drame. Réalisation sobre. Belles images. Interprétation satisfaisante. Tendance positive. Liaisons. Moeurs irrégulières. Adultes.
11h. - LA COMEDIE DU BONHEUR; Fr. 1942. Comédie avec Michel Simon. Michel Simon est remarquable. Oeuvre d'un charme fin. Situations répréhensibles. Adultes, des réserves.

VENDREDI, 26 FEVRIER

11h. a.m. - LE PLAISIR; Fr. 1951. Film à sketches de M. Ophuls avec Jean Gabin et Claude Dauphin. Mise en scène habile. Beaux décors. Eclatante distribution. Personnages amoraux. Film amer et déprimant. A déconseiller.
1h. - UN SIECLE D'AMOUR; R. 1956. Film à sketches avec Vittorio de Sica et Maurice Chevalier. Inégal. Bons interprètes. Adultes.
8h.30 - LE DON JUAN DES BAS-FONDS; R. 1959. Comédie musicale. Oeuvre mineure. Interprétation inégale. Paresse, vol, flirt. Une danse suggestive. Adultes, des réserves.
11h.30 - LOLA MONTES; Fr. 1955. Film biographique de M. Ophuls avec Martine Carol et Peter Ustinov. Film insolite au style baroque. Réelle maîtrise de la technique. Distribution de classe. Jugement moral sous-jacent. Exhibitionisme. Adultes, de nettes réserves.

SAMEDI, 27 FEVRIER

4h.30 - LES BAS-FONDS DE FRISCO; E.U. 1949. Drame social. Réaliste et très dramatique. Réalisation remarquable. Bonne interprétation. Brutalité. Scènes sensuelles. Adultes, des réserves.
12h.15 - ON N'ENTERRE PAS LE DIMANCHE; Fr. 1960. Drame. Quelques défauts. Film intéressant. Valeur psychologique. Bonne interprétation. Libertés de dialogue et de situation. Adultes, des réserves.

MONTREAL
Canal 10 - CFTM-TV

DIMANCHE, 21 FEVRIER

2h. - LES EVADES; Fr. 1955. Film de guerre avec Pierre Fresnay et François Périer. Réalisation adroite d'un bon scénario. Interprétation consciencieuse. Solidarité. Courage. Quelques détails délicats. Adultes.
4h. - L'ANGE QU'ON M'A DONNE; Fr. 1946. Drame avec Simone Renant et Jean Chevrier. Réalisation simple et attachante. Bonne interprétation. De belles photos. Adultes et adolescents.

LUNDI, 22 FEVRIER

11h.15 - LA VOIX DU REVE; Fr. 1949. Drame sentimental. Inégal. Invraisemblances. Interprétation correcte dans l'ensemble. Adultes et adolescents.

MARDI, 23 FEVRIER

12h.15 - LES GAIETES DU PALACE; Fr. 1936. Vaudeville. Intrigue sans intérêt. Gestes équivoques. Vulgarités impardonnables. A proscrire
11h.15 - LA FEMME PERDUE; Fr. 1942. Drame sentimental. Un thème pour adultes.

MERCREDI, 24 FEVRIER

12h.15 - UN HOMME REVIENT; R. 1946. Etude sociale avec Anna Magnani. Assez mélodramatique. Réalisation et interprétation inégales. Problèmes délicats. Adultes.
11h.15 - CAP AU LARGE; Fr. 1942. Comédie sentimentale. Scénario simpliste. Mise en scène pauvre. Adultes et adolescents.

JEUDI, 25 FEVRIER

8h.30 - PARDONNEZ NOS OFFENSES; Fr. 1956 Drame social. Invraisemblable. Du déjà vu. Interprétation honnête. Agissements sordides. Adules, des réserves.
11h.15 - JEUNES FILLES EN DETRESSE; Fr. 1939. Comédie psychologique. Film bien fait et attachant. Thèse développée de façon un peu simpliste. Condamnation du divorce. Adultes.

VENDREDI, 26 FEVRIER

12h.15 - L'HOMME AUX MAINS D'ARGILE; Fr. 1949. Film sportif avec Marcel Cerdan. Réalisation honnête. Interprétation inégale. Adultes et adolescents.
7h.30 - LES CADETS DE WEST-POINT; E.U. 1950. Film musical. Bons numéros de music-hall. Interprètes dynamiques. Adultes et adolescents.
11h.15 - L'AFFAIRE DU COLLIER DE LA REINE; Fr. 1946. Reconstitution historique. Pauvre. Interprétation théâtrale. Tendancieux. Adultes, des réserves.

SAMEDI, 27 FEVRIER

3h. - LES AMANTS MAUDITS; Fr. 1952. Film policier. Thème pénible. Technique moyenne. Nombreux poncifs. Etalage complaisant de crimes et de moeurs ignobles. A déconseiller.
8h.30 - LE POISON; E.U. 1945. Drame psychologique avec Jane Wyman. Etude psychologique assez poussée. Style vigoureux. Ensemble pénible mais positif. Adultes.
11h.15 - LE DERNIER FIACRE; R. 1951. Comédie de moeurs. Film intéressant, bien joué et souvent émouvant. Adultes et adolescents.

SHERBROOKE
Canal 7 - CHLT-TV

LUNDI, 22 FEVRIER

9h. a.m. - EN ROUTE VERS L'ALASKA; E.U. 1945. Comédie burlesque avec Bob Hope et Bing Crosby. Film plein d'entrain. Excellents gags. Situations et dialogues scabreux. Adultes.

MARDI, 23 FEVRIER

9h. a.m. - LA DERNIERE COURSE; E.U. 1945. Drame de R. Walsh. Conventionnel. Mal construit. Personnages sans relief. Interprétation faible. Atmosphère trouble. Situations délicates. Adultes.
11h.15 - LES AVENTURES DE ROBIN DES BOIS; E.U. 1938. Film d'aventures. Spectaculaire. Mouvementé. Sens de l'honneur et de la loyauté. Tous.

MERCREDI, 24 FEVRIER

9h. a.m. - VERDICT SECRET; E.U. 1947. Drame. Sujet intéressant. Développement parfois confus. Personnages bien marqués. Adultes.
11h.15 - LES AVENTURES DE DON JUAN; E.U. 1948. Film d'aventures. Sujet banal. Réalisation somptueuse. Scènes suggestives. Libertinage. Adultes, des réserves.

JEUDI, 25 FEVRIER

9h. a.m. - BONNE A TOUT FAIRE; E.U. 1948. Comédie avec Clifton Webb. Thème ingénieux. Réalisation fraîche et amusante. Très bonne interprétation. Tous.
11h.15 - PERDU DANS LES TENEBRES; R. 1947. Mélodrame avec Vittorio de Sica. Mélodrame médiocre, bourré de poncifs. Vittorio de Sica excellent. Adultes.

VENDREDI, 26 FEVRIER

10h.30 a.m. - LE SECRET D'UNE MERE; Fr. 1952. Mélodrame. Conventionnel. Belle photo. Interprétation dans la note. Thème pour adultes
8h.30 - LE DON JUAN DES BAS-FONDS; voir canal 2, vendredi 26 février, 8 h. 30.
11h.15 - SARATOGA; E.U. 1937. Etude de moeurs avec Clark Gable. Technique habile. Interprétation adroite. Adultes et adolescents.

TROIS-RIVIERES
Canal 13 - CKTM-TV

DIMANCHE, 21 FEVRIER

11 h. - LES INSATISFAITS; Esp. 1961. Drame. Scénario artificiel. Rythme lourd et monotone. Confus. - Ensemble négatif. Etalage de violences et d'inconduite. - A déconseiller.

LUNDI, 22 FEVRIER

1 h. - LES TROIS MOUSQUETAIRES; 1ère partie; Fr. 1961. Film de cape et d'épée. - Adaptation originale. - Rythme endiablé. Bonne interprétation. Conduite libre. Adultes, des réserves.

MARDI, 23 FEVRIER

1 h. - LES TROIS MOUSQUETAIRES; 2e partie.
11 h. - LE CARROSSE D'OR; voir canal 2, mardi 23 février, 11 h.

MERCREDI, 24 FEVRIER

1 h. - TRAGIQUE DESTIN; R. 1948. Mélodrame. Théâtral et mélodramatique. Un seul intérêt, la voix de Gigli. - Eléments répréhensibles. Adultes.

JEUDI, 25 FEVRIER

1 h. - QUAI NOTRE-DAME; Fr. 1960. Film sentimental. - Ensemble inégal. Quelque peu mélodramatique. Des trouvailles. - Amour libre. Adultes, des réserves.
11 h. - LE CREATEUR DE MONSTRES; E.U. 1948. Film d'épouvante. - Invraisemblable. Réalisation médiocre. - Adultes.

VENDREDI, 26 FEVRIER

1 h. - LES TORTILLARDS; Fr. 1960. Comédie bouffe sans prétention. Gags lourds. - Quelques légèretés. Adultes et adolescents.
8 h. 30 - LE DON JUAN DES BAS-FONDS; voir canal 2, vendredi 26 février, 8 h. 30.
11 h. - LA FIN D'AL CAPONE; E.U. 1958. Drame de gangstérisme. - Assez fidèle à la réalité. Réalisation sobre et efficace. Très bons interprètes. - Scènes de brutalité. Sadisme. Adultes, des réserves.

SAMEDI, 27 FEVRIER

4 h. 30 - LES BAS-FONDS DE FRISCO; voir canal 2, samedi 27 février, 4 h. 30.

LES PETITES ANNONCES

(suite de la page 29)

AUBAINE SPECIALE - T.D.5 Tracteur chenillard, série B, 5 rouleaux, Diesel, lame avant, neuf - T.D.5 Tracteur Diesel, seconde main, avec lame avant, 5 rouleaux, très bonne condition. JEAN HOULE, marchand autorisé, International-Harvester Co., CASE POSTALE 190, L'ASSOMPTION, P.QUE. TEL: 581-4440.

TRACTEURS usagés Massey-Harris 35 avec loader, Massey-Harris 50, Ford, International-Harvester, Cockshutt, loaders usagés, Souffleuses à neige neuves et usagées 3 jets à tracteur, 1 set "lags" 13 X 28, aussi pièces usagées pour tracteurs. ROLAND OUELLETTE ENRG., 420, boul. LABELLE, ST-JANVIER. Représentant DAVID-BROWN, NEW-HOLLAND, FORANO et DION FRERES. TEL : GE. 8-7835.

SURPLUS d'inventaire, prix de "facture" - 6 tracteurs Ford Super Dexta Diezel, P.T.O., régulier $3,286.09 pour $2,606.78 - 2 Ford Dexta gas P.T.O., $2,808.48 pour $2,192.52 - Conditionneur à foin, modèle 14-272, $920. pour $450. - Herse disques attachement 3 points, 28 disques, $330. pour $260. - Ces machines sont flambant neuves, portant garantie régulière de la Cie Ford Tracteurs, Canada. S'adresser à GARAGE AMYOT, 42, boul. ST-JEAN-BAPTISTE, STE-PHILOMENE, CHATEAUGUAY. TEL: 691-9912.

CATALOGUE 25c. -- Dépréciation sur prix de tracteurs et pièces de machinerie pour cultivateurs et contracteurs. ALBERT SCHAEFER, DRUMMONDVILLE, QUE.

EQUIPEMENT International seulement Tracteurs 560, 460, Super M., M., Super C., Herse à disques de 40 et 32 avec lévier. Charrues à 5,4,3 raies. Semoir spécial 24 disques. Cultivateur. Rigoleuse. Rotovator 80" et 70". Herse à ressort, etc. Possible de voir ces machines seulement le samedi. FERMES BLANCHARD LIMITEE, ST-DENIS-SUR-RICHELIEU. TEL: 787-2153.

BASSIN refroidisseur, capacité 36 bidons, en parfaite condition. S'adresser à: REAL RACICOT, R.R.1, RANG SAVANE, BOUCHERVILLE. TEL: 655-1570.

CAMION International 1958, modèle A-154, très propre, bas millage. Tracteur International B-414 diesel avec chargeur avant, comme neuf. Tracteur Farmall Super M avec pompe hydraulique vivante et prise de force vivante. Tracteur B-250 diesel International, usagé, remis à neuf. Tracteur Farmall 300 usagé, remis à neuf. Tracteur International B-275 diesel, remis à neuf. H. DUBOIS & FILS, ST-REMI, CTE NAPIERVILLE. TEL: 692-2441.

TRAYEUSES usagées - Surge, avec ou sans pompe - Condé, avec ou sans pompe. GUY LOISELLE, 3540 BOUL. LAURIER, DOUVILLE, ST-HYACINTHE.

DEVONS tout vendre, cause mortalité. Camion International 1964, 5 tonnes, 10 roues, différentiel automatique, équipé pour charger bois de pulpe, billots avec cains acier. Camion 1961, 1/2 tonne, G.M.C., pick-up. Chargeuse à bois. Clame toute neuve sur camion 2 tonnes G.M.C. Tracteur Ford Diesel 1959 avec loader pour charger la pulpe. EVANGELISTE PAQUETTE, R.R.1, ST-JEROME, CTE TERREBONNE. TEL: GE.8-3002.

ON DEMANDE

NOUS achetons les animaux morts ou vivants et nous offrons un bon prix. Nous allons chercher les animaux à 30 ou 35 milles de St-Hyacinthe. APPELEZ, charges renversées, à PRovince 3-2939. A. PICARD ENRG., Entrepôt dans le 4e rang, Sainte-Rosalie, Saint-Hyacinthe.

J'ACHETERAIS seaux à sève en aluminium, en bonne condition. Ecrire à: H.O. BERNIER, SAINT-MARCEL CTE L'ISLET.

ACHETERAIS chaudières sucre usagées, 2 gallons, aluminium, galvanisées. Dire prix, nombre. JEAN SEGUIN, NOELVILLE, ONTARIO, R.R. 1. TEL : 705-898-2306.

J'ACHETERAIS Batteuses Dion et autres Lieuses Mc Cormick. Machines aratoires, en bonne condition. Dire le prix. LEON PELOQUIN, ST-SIMON, BAGOT.

PERSONNEL

JOIGNEZ-VOUS à la caravane estivale de Châteautour. Cap sur l'Europe pour 3, 6 ou 9 semaines. Les budgets varient du tarif "Camping" au tarif "De Luxe". CHATEAUTOUR, 1466 rue MURRAY, CITE DE LAFLECHE, P.QUE.

POUSSINS, POULETTES

OISONS ET CANETONS

Notre spécialité: incubation d'oeufs d'oies et de canards. Oies: races Embden, Pilgrim, croisées. Canards: race Pékin croisée. Commandez immédiatement vos oisons et canetons du printemps. COUVOIR ST-GUILLAUME, ST-GUILLAUME, CTE YAMASKA, P.Q.

POULETTES - $12.00 le 100

POULETTES Rock Blanc de Pilch, des milliers disponibles chaque semaine. Aussi 8 autres races à prix spéciaux. Cochets d'un jour, de race lourde, $4.00 le cent. Cochets de 4 semaines, $30.00 le cent. Chapons, première génération de Pilch, 4 semaines, $43.00 le cent. Approuvés par le gouvernement. $1.00 d'acompte, balance C.O.D. SEXING DEPOT, CHATHAM, ONTARIO.

BABCOCK B-300 - Lignée pure. En cages ou sur le parquet, vous apporte le maximum de profit. - Gros oeufs, coquilles fortes, pourcentage de ponte élevé. Aussi poulets à chair Vantress X Arbor Acres et poulets à double fin: Rouge de Rhode-Island X Light Sussex et Light Sussex purs. COUVOIR VAUDREUIL ENR., 195 BOUL. HARWOOD, DORION, P.QUE.

POUSSINS, poulettes d'un jour: Light Sussex, Hybrides Rhode Island X Sussex, Light Sussex X Rock et Shaver Starcross. Circulaire sur demande. COUVOIR COOPERATIF, ST-ANTOINE, CTE VERCHERES. TEL: 787-2936.

LES POULETTES Galt pour la production, viabilité et grosseurs des oeufs. Poulettes légères $28.95 - poulettes lourdes $24.90 - cochets lourds $2.90 - non sexés $13.00 - Ecrivez pour liste de prix complète. GALT CHICK DEPOT, GALT, ONTARIO.

"LES POUSSINS Bray font l'affaire". Vaste choix de races et croisements excellents -- de ponte et à deux fins. Envoyez nom, adresse, pour obtenir tous renseignements, en français. BRAY CHICKS LIMITED, 122 JOHN STREET NORTH, HAMILTON, ONT.

POUSSINS d'un jour - Leghorns Blancs, Rouges X Leghorns et Minorca X Leghorn, $28.00 le cent - Poussins de races lourdes, $22.00 le cent. Approuvés par le gouvernement. SUN VALLEY CHICKS, CHATHAM, ONTARIO.

POUSSINS d'un jour. Pour la ponte: Shaver Starcross 288 de renommée mondiale. A deux fins: Light Sussex. Pour la chair: Rock Blanc. COUVOIR DE PONT-VIAU, 25 boul. des Laurentides, Pont-Viau, Qué. Tél: 669-3656.

REMEDES

RHUMATISME - Vous avez tout essayé sans succès. - Pourquoi ne pas essayer le remède le plus efficace et le moins dispendieux? Pour $1.00 nous vous expédierons par la poste 4 paquets d'une once de graine de céleri indien (quantité suffisante pour un mois avec les directions complètes en français sur chaque paquet. LES SEMENCES LAVAL, 3505, boul. St-Martin, Chomedey, Qué.

SOUFFREZ-VOUS D'HERNIES ? Soulagement et confort. Pas de courroie sangle. Pas d'élastique. Pas d'acier. Ecrire à: SMITH MANUFACTURING CO., Dept 200, P.B. Preston, Ontario.

Structures de bâtiments

FERMES préfabriquées. Tous genres de tests. Portée jusqu'à 70 pieds. Economique. Fabrication équilibrée et de précision. Pour informations additionnelles, écrire à: CASE 135, 515 VIGER, MONTREAL.

TERRES A VENDRE

TERRE, 60 arpents, bonne pour les laitiers et jardinage. Maison et bâtiments remis à neuf. Ameublement complet. EVANGELISTE PAQUETTE, R.R.1, ST-JEROME, CTE TERREBONNE. TEL: GE.8-3002.

BONNE terre, 100 arpents cultivables, jardinage ou grosse culture. Bien bâtie, équipée et en ordre. GERARD POULIN, ST-LIN des LAURENTIDES, CTE l'ASSOMPTION. TEL: 223-5442.

TERRE, 160 ou 190 arpents, tous en culture. 8 arpents en bois, très bien bâtie, avec ou sans roulant. Autobus scolaire. GUSTAVE LEMIRE, BAIE-VILLE, YAMASKA.

TERRE, 82 arpents, bâtisses neuves. 16 vaches laitières, 6 taures 1 an, 6 taures 2 ans. BRUNO CARON, KINSEY-FALLS, R.R.1.

TERRE, 72 arpents, dont 10 en terre noire, tous cultivables. MME AMEDEE BEAUDIN, ST-EDOUARD, CTE NAPIERVILLE. TEL: 454-2055.

TERRE à vendre, 120 arpents dont 105 cultivables. Sucrerie, 1100 chaudières. Bâtisses remises à neuf. Electricité 220. S'adresser : FERNAND LANOUE, ST-ALEXIS, COMTE MONTCALM. TEL : 839-2963.

TERRE, 130 arpents, 100 en culture, 4 milles de Drummondville. Maison briques. Route asphalte. Conviendrait pour maraîchers. S'adresser : RENE DOYLE, R.R. 2, WICKHAM, COMTE DRUMMOND.

130 ARPENTS, grange, étable, avec ou sans machineries. Trayeuse Surge. FLORIAN HALDE, 267 RANG SUD, ST-JEAN-BAPTISTE, ROUVILLE. TEL : 467-5508.

FERMES et commerces à vendre. Pour détails, écrivez à DION & WILLIAMS ENRG., COURTIERS EN IMMEUBLES, L'ANGE-GARDIEN, CTE ROUVILLE, P. QUE.

PETITE TERRE, maison moderne, roulant, fraisiers, framboisiers, située route 48, Montréal-Joliette. S'adresser : 226 BOULEVARD BRASSARD ST-PAUL-DE-JOLIETTE.

BELLE TERRE, 80 arpents en culture, 28 en bois. Instruments aratoires au complet. 10 vaches laitières. Bonne maison, bonnes bâtisses. S'adresser: LEO PEPIN, RANG GRAND BOIS L'AIL, CAP SANTE, CTE PORTNEUF. TEL : 962-R-12.

TERRE à vendre avec roulant. 173 arpents. Bien bâtie, près du village. Permis de lait pour Montréal. S'adresser à: ANTONIO FORTIN, NAPIERVILLE.

TERRE, 120 arpents cultivables, avec ou sans roulant, sur route principale. Cause: mortalité. LOUIS BURELLE, STE-JULIE, VERCHERES. TEL: 649-1397.

FERME, 120 arpents cultivables, bien bâtie, avec roulant. Quota lait à Montréal par "bull tank", 1/2 mille du village, sur l'Yamaska. Cause: manque de personnel. JEAN-MARIE AUDET, ST-CESAIRE, ROUVILLE.

TERRES DEMANDEES

LOUERAIS avec privilège d'achat, ferme avec bâtiment pour y faire de l'élevage. Près Montréal. Préférence rive nord, près cours d'eau. CASE POSTALE 191, MONTREAL-NORD.



"Une fille ? Wow ! on va bien l'appeler 'Phénomène'..."

La REVUE des MARCHÉS

PRODUITS AVICOLES

SEMAINE FINISSANT LUNDI, LE 15 FEVRIER

La demande pour les oeufs fut passablement bonne, au cours de la semaine écoulée, et les prix se sont améliorés pour toutes les catégories. Les approvisionnements furent suffisants.

Les arrivages de toutes espèces de volailles furent suffisants. Les poulets de gril se sont passablement bien vendus. La demande pour les poulets lourds et la poule fut stable tandis que celle pour les dindons à griller fut légère.

Volailles éviscérées

PRIX DE GROS AU DÉTAIL

POULETS

(6 livres et plus)
A.....47c.-48c.
(5 et moins de 6 livres)
A.....46c.-47c.
(4 et moins de 5 livres)
A.....40c.-41c.

Poulets à griller et à frire
(sous glace)
(moins de 4 livres)
A.....31c.-33c.

POULES

(5 livres et plus)
A.....34c.-35c.
(4 et moins de 5 livres)
A.....32c.-34c.
(moins de 4 livres)
A.....27c.-28c.

DINDONS

Jeunes dindons:
Moins de 10 lb.....38c.-40c.

Volailles vivantes

Prix aux producteurs à Montréal

POULETS

7 livres et plus.....26c.
6 livres et moins de...
7 livres.....22c.
5 livres et moins de...
6 livres.....20c.
Poulets à griller et à frire
Moins de 5 livres.....19c.

POULES

6 livres et plus.....17c.
5 lb et moins de 6.....14c.
Moins de 5 lb.....07c.-08c.

DINDONS

Jeunes dindons:
Moins de 12 lb.....24c.

Beurre, fromage, lait en poudre

Mardi, le 16 février 1965, sur le marché de Montréal, le prix du beurre pour les arrivages courants, no 1 pasteurisé, non admissible 52 3/4 c., prix de gros non admissible 53 1/2 c.

Du 3 au 9 février 1965 inclusivement, le fromage blanc du Québec, se vendait 38c., coloré .38c., (lait cru), prix de remise, parafiné, F. O. B. Montréal.

PRIX PAYÉS JEUDI
LE 11 FEVRIER 1965

Le lait en poudre pulvérisé no 1 se vendait en sacs de 15c. à 16 c., 14c. à 15c., le cylindre.
Lait en poudre consommation animale 12 1/2c. à 13c.
Poudre de lait de beurre, 10 1/2c. à 11c.
Poudre de petit lait .04 1/2c.

Oeufs

Prix sur place à Montréal
OEUFS TRIÉS
CAISSES EN CARTON

Extra-Gros.....35c.
A-Gros.....34c.
A-Moyens.....30c.-31c.
A-Petits.....27c.-28c.
B.....28c.
C.....21c.

CAISSES EN BOIS

Extra-Gros.....36c.
A-Gros.....35c.
A-Moyens.....31c.-32c.
A-Petits.....28c.-29c.
B.....29c.
C.....22c.

Prix de gros aux détaillants à Montréal (cartons d'une douz.)
Extra-Gros.....41c.-43c.
A-Gros.....38c.-41c.
A-Moyens.....34c.-37c.
A-Petits.....32c.-34c.

Prix de détail aux consommateurs
(cartons de douzaines)
Extra-Gros.....48c.-54c.
A-Gros.....44c.-51c.
A-Moyens.....40c.-45c.
A-Petits.....38c.-42c.

Pommes de terre

Lundi, le 15 février 1965, sur le marché de Montréal.

Québec no 1	50 lb	2.00-2.10
Québec no 2	50 lb	1.90
N.-B.	50 lb	2.15-2.30
N.-B.	10 lb	0.50-0.52
I.P.-E.	75 lb	3.50-3.75
I.P.-E.	50 lb	2.40-2.55
I.P.-E.	10 lb	0.60-0.63
E.-U. sucrées le minot ou le carton		6.50

Fruits et légumes

Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes par les marchands au Marché Central Métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection, Ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 est, boul. Crémazie, Montréal.

LE 15 FEVRIER 1965

POMMES; - McIntosh, de fantaisie, 3.00-3.50, Cotland, de fantaisie, 2.75-3.25, "C" 2.25 - 2.50 le minot;

BETTERAVES : en 50 lb. 1.00 - 1.25;

CAROTTES : - en 50 lb. 1.;5 - 1.25, 2.25-3.00 / 24 cellos de 2 lb.;

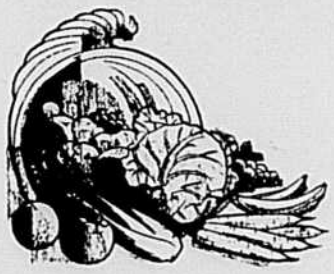
CHOUX : - en 50 lb. 0.90 - 1.00, rouges 1.50, savoy 1.75 la doz.;

NAVETS: - en minot no 1, 1.75, en sac de 50 lb, no 1, 1.10 - 1.25, no 2, 0.90 - 1.00;

OIGNONS : - en sac de 50 lb. no 1, jaunes 2.25-3.00, petits 1.50 - 1.75, rouges 2.25;

PANAIS : - en minot 2.50, en 1/2 minot 1.25, 2.50 les 12 cellos de 24 oz.;

POIREAUX : - 1.25-1.50, petits .60 - .75c. la doz.



Porcs abattus

Ce qui suit est le différentiel établi pour les porcs vendus sur le marché en se basant sur le prix des porcs de catégorie "A" comme prix de base.

Prix payés, lundi, le 15 février

	Marché de Pointe-St-Charles	Marché de L'Est	Marché de Toronto
A- Prix de base ..	27.75	27.00	26.60-27.55
B-	26.75	26.00	25.60-26.55
C-	24.75	24.00	23.60-24.55
D-	20.75	20.00	19.60-20.55
Légers	24.25	23.50	23.10-24.05
Lourds	24.50	23.75	23.35-24.30
Extra-Lourds	19.50-22.75	18.00-22.50	20.40-21.15
Semi-castrats	21.00	20.00	19.60-20.55
Truies	19.50	18.00	20.40-20.55

Les octrois du gouvernement fédéral au montant de 3.00 sur les "A" sont payés par mandats attachés aux certificats de vérification.

PRIX PONDERE DU PORC — TORONTO
(Semaine finissant le 13 février)

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Moyenne de la semaine
$28.76	$28.57	$28.99	$28.07	$27.25	$28.40

(Courtoisie de l'Office des producteurs de porcs de l'Ontario)

Les 8, 9 et 10 février 1965

MARCHÉ DE L'OUEST

Les porcs et les truies ont rapporté les mêmes prix que la semaine précédente.

Catégorie A 121 à $28.75

Truies $19.50

MARCHÉ DE L'EST

Les prix des porcs étaient stables allant jusqu'à $1.00 de plus que la semaine précédente. Les prix des truies sont demeurés stables.

Catégorie A
59 à $28.00
26 à $29.00
126 à $28.00 plus 85c. ch.
25 à $28.25 plus 85c. ch.
40 à $28.50 plus 85c. ch.
Truies majorité $18.50 plus 85c. ch.

ANIMAUX VIVANTS

Voici, au sujet des animaux vivants, les commentaires que nous fait tenir M. Gérard Rodrigue, surveillant régional du Service fédéral de l'industrie animale.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Ouest, à la Pointe St-Charles, lundi, le 15 février 1965.

Les arrivages : 470 bovins, 311 veaux, 101 porcs, aucun agneau ni mouton.

Les réceptions de bovins étaient moindres que lundi dernier lesquelles se composaient de 145 bouvillons, 305 taures et vaches et 20 taureaux, la plupart de qualités commune et moyenne. A la suite des arrivages plus légers, le marché était actif et toutes les catégories étaient en bonne demande. Les prix des bouvillons, taures et vaches étaient de $0.25 à $0.50 plus élevés que lundi dernier. Les taureaux sont demeurés à des prix généralement stables comparativement à ceux de la semaine dernière.

Le marché des veaux était passablement actif. En général, toutes les classes rapportaient des prix entièrement stables à ceux de lundi.

Les premières ventes de porcs ont rapporté $1.00 de moins que lundi dernier, soit pour ceux de catégorie "A", $27.75. Le prix des truies est demeuré stable à $19.50.

Aucune réception d'aneaux ni de moutons.

Les renseignements qui suivent s'appliquent aux transactions faites au marché de l'Est, lundi, le 15 février 1965.

Les arrivages : 320 bovins, 552 veaux, 144 porcs, 8 agneaux et moutons.

Les arrivages de bovins se formaient surtout de vaches de diverses qualités. Les transactions s'effectuaient assez rapidement et toutes les classes se sont vendues aux mêmes prix que la semaine dernière.

Le marché des veaux n'était pas aussi actif que la semaine dernière. Les prix payés étaient à peu près stables à ceux de la semaine dernière.

Les premières ventes de porcs ont rapporté $1.00 de moins que lundi dernier, soit pour ceux de catégorie "A", $27.00; les truies, $0.50 de moins à $18.00.

Aucune vente d'agneaux ni de moutons.

Prix payés, lundi, aux marchés à bestiaux, à Montréal (Pointe-St-Charles et Eastern Public Livestock Market, coin Iberville et Mont-Royal).

MARCHÉ DE L'OUEST
BOUVILLONS

Choix.....23.10-23.50
Bons.....22.00-23.00
Moyens.....19.00-21.75
Communs.....12.50-18.75

VACHES

Bonnes (types à boucherie).....16.00
Bonnes,locales.....14.75-15.50
Moyennes.....13.50-14.50
Communes.....12.00-13.25
Très communes.....7.00-11.75

TAUREAUX

Bons.....17.00-19.00
Communs,moyens.....12.25-16.75

TAURES

Bonnes.....21.25
Moyennes.....17.25-19.00
Communes.....10.00-16.75

VEAUX DE LAIT

Bons.....30.00-34.00
Les meilleurs.....35.00
Moyens.....24.00-29.00
Communs.....13.00-23.00
Veaux d'herbe.....aucun

AGNEAUX ET MOUTONS

Agneaux:
Bons.....aucun
Lots mélangés.....aucun
Pour l'abattage rituel.....aucun
Communs.....aucun
Moutons:
Bons.....aucun
Communs.....aucun

MARCHÉ DE L'EST
BOUVILLONS

Choix.....aucun
Bons.....aucun
Moyens.....aucun
Communs.....16.00-18.00

VACHES

Bonnes (types à boucherie).....16.00
Bonnes,locales.....14.50-15.00
Moyennes.....13.50-14.00
Communes.....12.00-13.00
Très communes.....8.00-11.50

TAUREAUX

Bons.....17.50-18.50
Communs,moyens.....12.00-17.00

TAURES

Bonnes.....aucune
Moyennes.....17.00-18.50
Communes.....9.00-17.00

VEAUX DE LAIT

Bons.....30.00-34.00
Les meilleurs.....35.00
Moyens.....23.00-29.00
Communs.....13.00-22.00
Veaux d'herbe.....aucun

AGNEAUX ET MOUTONS

Agneaux:
Bons.....aucun
Lots mélangés.....aucun
Pour l'abattage rituel.....aucun
Communs.....aucun
Moutons:
Bons.....aucun
Communs.....aucun

Renseignements fournis par le bureau du Ministère Fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, en collaboration avec les agents à commission (Montreal Livestock Exchange) des deux marchés à bestiaux et des différents acheteurs.

Les cinq vendeurs à commission du marché de l'Ouest, à la Pointe-St-Charles, sont: Donovan M. G.; Maher W. H. Enr.; Mitchell & Beall; Ryan & Boyne; et Rodolphe Tassé.

Les vendeurs à commission du marché de l'Est sont: Coopérative Canadienne du Bétail; Maher W. H.; C. Dagenais; et Louis Levine.

Pour renseignements supplémentaires, prière de s'adresser à: M. Gérard Rodrigue, représentant divisionnaire, 400, carré Youville, chambre 701, Montréal — tél. 844-9511.

PLUS

de qualité, de puissance, de perfectionnements pour votre argent...avec le B-414

Voici pourquoi le B-414 est le plus demandé de tous les tracteurs au Canada: il offre une puissance utile supérieure pour son prix. Son équipement standard comporte plus de perfectionnements que tout autre tracteur: 10 vitesses dont 2 arrière, système "Vary-Touch" de contrôle automatique de traction avec réglage de position, système hydraulique constant, prise de force indépendante, attelage 3 points à contrôle de traction, barre de traction oscillante, freins à disque, blocage du différentiel doublant la force de traction. C'est aussi un champion de l'économie de carburant, diesel ou essence. De plus, l'excellent service IH est partout et toujours à votre disposition pour les années à venir. Votre marchand IH est l'homme qu'il faut voir. Renseignez-vous sur le crédit IH "payez en gagnant".

INTERNATIONAL HARVESTER COMPANY OF CANADA, LIMITED, HAMILTON, CANADA

Fabricants de machines agricoles, camions,matériel industriel et de construction, ficelles pour presses et lieuses.

